



PGPC/REDD+

Projet de Gestion durable des Paysages
Communaux pour la REDD+



Commune de Boromo

Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+)

Commune de Boromo / Province du Balés
Région de la Boucle du Mouhoun

**Approuvé le 23 juin 2023
en session du Conseil de Collectivité**

Lancement : Juin 2023
Clôture : Juin 2025



THE WORLD BANK
IBRD - IDA | WORLD BANK GROUP

Table des matières

Liste des Tableaux.....	3
Liste des cartes	3
Liste des figures	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
1. Informations générales.....	5
2. Brève présentation de la COMMUNE	6
3. Description des espaces de conservation RETENUS POUR LE PDIC de la commune	9
3.1. Espace de conservation (EC) 1 : La forêt villageoise de Nanou	9
3.1.1. Généralités.....	9
3.1.2. Population riveraine et usagers du site	9
3.1.3. Mode de gestion actuel des ressources naturelles du site.....	10
3.1.4. Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.....	10
3.1.5. Enjeux et orientation pour une gestion durable du milieu	10
3.2. Espace de conservation (EC) 2 : Le bosquet villageois n°1 de VIROU.....	12
3.2.1. Généralités.....	12
3.2.2. Population et usagers du site	12
3.2.3. Mode de gestion actuel des ressources naturelles du site.....	13
3.2.4. Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.....	14
3.2.5 Enjeux et orientation pour une gestion durable du milieu	14
3.3. Présentation synthétique des espaces de conservation retenus.....	17
4. Description du PDIC/REDD+	18
4.1.1. « Contraintes » auxquelles le PDIC REDD + répond	18
4.1.2. Description globale du PDIC / REDD +.....	19
4.1.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +.....	19
4.1.3.1. Espace de conservation 1 (EC1) : forêt villageoise de Nanou	19
4.1.3.2. Espace de conservation 2 (EC2) : Bosquet villageois n°1 de Virou	37
4.1.4. Budget des activités retenues par espace de conservation	58
4.1.4.1. Espace de conservation : « forêt Villageoise de Nanou »	58
4.1.4.2. Espace de conservation forêt Villageoise de Virou	67
4.1.4.3 Budget récapitulatif	77
4.2 Financement additionnel	78
4.2.1. « contraintes » auxquelles le PDIC REDD + répond	78
4.2.2. Description globale du PDIC / REDD +	78
4.2.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +.....	79
5. RESULTATS ATTENDUS	99
5.1. Financement initial.....	99
5.1.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+	99
5.1.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+.....	103
5.1.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices	106
5.2. Financement additionnel	107
6. PRINCIPAUX RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION DANS LA MISE EN OEUVRE DU PDIC/REDD+	112
6.1. Financement initial.....	112
6.2. Financement additionnel	113
ANNEXES	115

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Budget des activités ordinaires.....</i>	<i>58</i>
<i>Tableau 2 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 1.....</i>	<i>65</i>
<i>Tableau 3 : Budget des activités ordinaires.....</i>	<i>67</i>
<i>Tableau 4 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 2.....</i>	<i>74</i>
<i>Tableau 5: Budget des activités additionnelles.....</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 6: Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 1.....</i>	<i>92</i>
<i>Tableau 7: Budget des activités supplémentaires</i>	<i>93</i>
<i>Tableau 8: Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 2.....</i>	<i>96</i>
<i>Tableau 9: Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Boromo</i>	<i>104</i>
<i>Tableau 10: Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Boromo</i>	<i>110</i>

LISTE DES CARTES

<i>Carte 1: Localisation de la commune de Boromo.....</i>	<i>8</i>
<i>Carte 2: Présentation de la forêt villageoise de Nanou.....</i>	<i>11</i>
<i>Carte 3: Présentation de la forêt villageoise n°1 de Virou.....</i>	<i>15</i>
<i>Carte 4 : Localisation des espaces de conservation de la commune de Boromo</i>	<i>16</i>
<i>Carte 5: localisation des investissements de l'espace de conservation de Nanou.....</i>	<i>36</i>
<i>Carte 6: localisation des investissements de l'espace de conservation de Virou</i>	<i>56</i>
<i>Carte 7 : localisation des investissements PDIC/REDD+ de la commune de Boromo.....</i>	<i>57</i>

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1: Résultats attendus en termes de séquestration de carbone financement initial.....</i>	<i>104</i>
<i>Figure 2 : Résultats attendus en termes de séquestration de carbone financement initial.....</i>	<i>109</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

CO2	: Dioxyde de carbone
CES/DRS	: Conservation des Eaux et Sols/Défense et Restauration des Sols
COGES	: Comité de Gestion
CVD	: Conseil Villageois de Développement
CTC	: Comité Technique Communal
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DGI	: Direction Générale des Impôts
EC	: Espace de Conservation
EPI	: Equipement de Protection Individuelle
GES	: Gaz à Effet de Serre
GGF	: Groupement de Gestion Forestière
GPS	: Global Position System
Ha	: Hectare
HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre
Km	: Kilomètre
MED	: Mise en Défens
OS	: Objectif Spécifique
PAPFA	: Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles
PCD	: Plan Communal de Développement
PDI	: Personne Déplacée Interne
PDS	: Président de la Délégation Spéciale
PDI	: Personne Déplacée Interne
PDIC/REDD+	: Projet de Développement Intégré Communal pour la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
PFNL	: Produit Forestier Non Ligneux
PIF	: Programme d'Investissement Forestier
PV	: Procès-Verbal
REDD+	: Réduction des Emissions dues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts
SDECV	: Service Départemental de l'Environnement et du Cadre de Vie
STD	: Service Technique Déconcentré
TDR	: Termes de Reference
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZAT	: Zone d'Appui Technique
ZATE	: Zone d'Appui Technique en Elevage

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES.

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Boromo.

Représentée par le Président de la Délégation Spéciale : Isai Wenonga BAMOGO

Contact(s) téléphonique(s): 70 94 42 29

WhatsApp: 70 94 42 29

E-Mail: wenongaisi@gmail.com

Montant du PDIC/REDD+ de la commune : 200 000 000 FCFA

Il s'agit du financement initial

2. BRÈVE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune urbaine de Boromo est localisée dans la province des Balé, région de la Boucle du Mouhoun entre 2° 45' 0'' et 3° 09' 0'' de longitude Ouest et les 11° 32' 0'' et 11° 50' 30'' de latitude Nord. Elle couvre une superficie de 979 km².

Boromo est située à mi-chemin entre les deux grandes villes du Burkina Faso que sont Ouagadougou et Bobo Dioulasso, soit à environ 175 km de chacune d'elle sur la route nationale RN1.

La commune est limitée :

- au Nord par les communes de Oury et Siby (province des Balé) puis Zawara (province du Sanguié) ;
- à l'Est par les communes de Poura et de Fara (province des Balé) ;
- au Sud par la commune de Koti (province du Tuy) ;
- et à l'Ouest par les communes de Pa et de Bagassi (province des Balé).

Traversée par plusieurs cours d'eau secondaires qui se jettent dans le fleuve Mouhoun, la commune dispose d'un barrage à Lapara (petit Balé).

La végétation de la commune de Boromo est dominée par la savane arborée. On rencontre également des forêts galerie le long des cours d'eau. Les espèces végétales principales sont les suivantes :

Lannea microcarpa (Raisinier sauvage), *Parkia bigloboa* (Néré), *Vitellaria paradoxa* (karité), *Bombax constatum* (kapokier), *Borassus aethiopum* (Ronier), *Anogeissus leicarpa* (Bouleau d'Afrique), *Zizifus mauritiana* (jujubier), *Saba senegalenisis* (liane), *Acacia macrostachya* (Zamnè), *Detarium microcarpum* (Tama koumba).

Cependant, la végétation se dégrade de manière continue, à cause des feux de brousse tardifs, du défrichement anarchique et des surpâturages.

La commune compte des aires classées localisées dans la partie Sud du territoire.

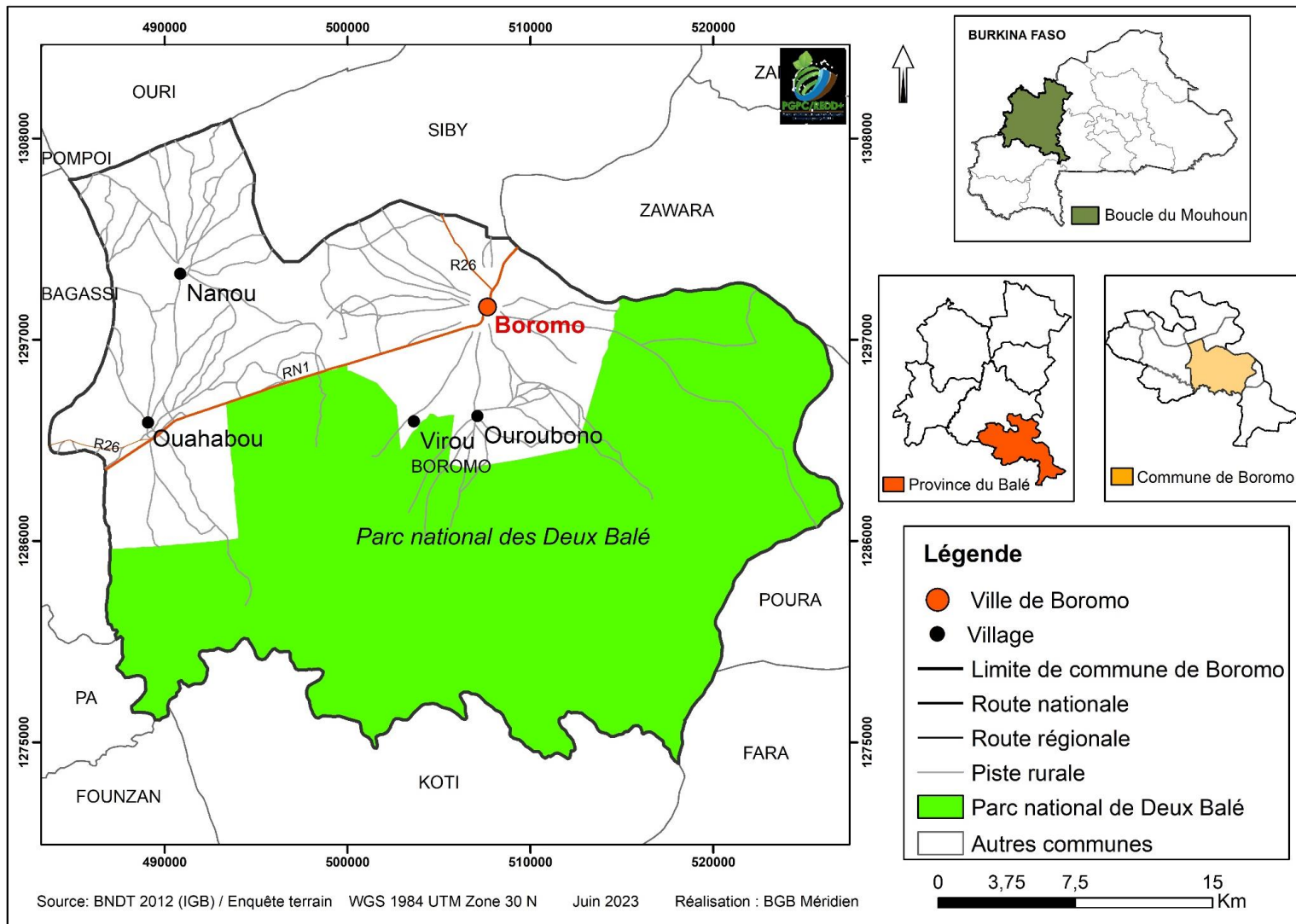
Le climat de la commune, du type soudano sahélien, est caractérisé par une saison sèche de novembre à mai et une saison des pluies de juin à septembre-octobre avec les maximales de précipitations qui sont enregistrés en juillet et août. La pluviométrie moyenne annuelle de cette zone est comprise entre 600 et 900 mm d'eau.

La commune de Boromo est sur une pénélaine dominée par quelques collines dont les plus élevées se situent au sud de Siguinoguin et atteignent 300 m. L'altitude moyenne est de 280 m. Le territoire communal a une inclinaison générale Nord-Sud. Le relief, soumis à l'érosion, a été aplani au fil des années.

On distingue principalement trois grands types de sols à dans la commune de Boromo que sont les sols minéraux bruts, les sols ferrugineux ou gravillonnaires, répandus dans la commune, qui sont relativement pauvres et exploités principalement pour la culture du coton et les sols hydromorphes qui sont qualifiés de sols riches et propices à l'agriculture. On les retrouve principalement le long du fleuve Mouhoun notamment dans la partie Est de la commune.

Sur le plan de l'organisation administrative, la commune de Boromo compte une (1) ville (subdivisée en quatre (4) secteurs) et huit (8) villages administratifs que sont: Nanou, Lapara, Ouahabou, Koho, Virou, Siguinoguin, Ouako Ouroubono

Selon les chiffres du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2019 (RGPH, 2019), la commune de Boromo comptait une population de 40 229 habitants dont 20 176 femmes soit 50,15%.



Carte 1: Localisation de la commune de Boromo

3. DESCRIPTION DES ESPACES DE CONSERVATION RETENUS POUR LE PDIC DE LA COMMUNE

Les espaces de conservation retenus dans la commune de Boromo sont : la forêt villageoise de Nanou et le Bosquet villageois n°1 de Virou

3.1. Espace de conservation (EC) 1 : La forêt villageoise de Nanou

3.1.1. Généralités

Selon la typologie des espaces de conservation, il s'agit d'une forêt villageoise ayant une superficie de 20 ha. Le site est situé nord-ouest de la commune de Boromo. Les coordonnées GPS du centroïdes de l'EC sont 11°46' 12,487" N et 3°4' 25,281" W. La forêt villageoise est exploitée par six villages, dont le village Nanou, abritant le site et cinq villages satellites que sont : Ouahabou (commune de Boromo), Vy (commune de Bagassi), Kalambouly, Bitiako (commune de Siby), Koupélo (commune de Ouri). L'espace est géré par le chef de terre. En effet, la maîtrise foncière de la forêt villageoise de Nanou est assurée par les « Kô » qui sont les propriétaires terriens et les « bobo-dioulas » qui détiennent la chefferie du village. Ces derniers ont un droit de parole dans la prise de décision sur les terres. Par contre, dans le village satellites de Ouahabou, voisin de Nanou et abritant le site de conservation, les « bwabas » sont propriétaires terriens et ont la maîtrise foncière. Le site comprend plusieurs ressources disponibles telles que des points d'eau (marigot, puits, forage), du pâturage, des arbres fruitiers, des plantes médicinales, des animaux sauvages, du bois pour l'énergie et pour la construction et des caïmans sacrés. Ces ressources sont moyennement à tendance fortement dégradées avec la disparition de certaines espèces due à la coupe du bois vert. Par ailleurs, on souligne le manque d'aménagements pour les activités de production et de conservation forestière dans les villages de Nanou et de Ouahabou-

3.1.2. Population riveraine et usagers du site

La population riveraine du site est estimée à 16 813 habitants, dont 3 308 à Nanou, 6 324 à Ouahabou, 3 514 à Vy, 1 930 à Kalembouli et 1 737 à Bitiako. Le site comprend plusieurs catégories d'usagers qui exploitent les ressources de l'espace de conservation.

Les usagers de l'espace de conservation sont :

- les producteurs qui exercent une agriculture extensive ;
- les éleveurs sédentaires autochtones et allochtones qui font du surpâturage ;
- les femmes qui exploitent les PFNL et qui coupent du bois vert.

Concernant les groupes vulnérables, il convient de signaler les femmes, les PDI, les transhumants et les jeunes. Les femmes rencontrent des difficultés pour l'accès à la terre. Lorsqu'elles sont organisées en groupement ou en association, elles ont accès à la terre pour les cultures de rente. Mais, individuellement, il est difficile d'y avoir accès, sauf au sein des familles ou le chef de ménage peut octroyer une portion de terre pour des cultures de rente. Les femmes ont accès aux ressources forestières notamment pour la cueillette des PFNL et la coupe autorisée du bois. Cependant, elles ne peuvent pas prendre de décision sur les ressources naturelles.

Au 31 janvier 2023 la commune de Boromo enregistrait 9 447 déplacés internes dont 1542 hommes, 2030 femmes et 5 875 enfants. (Source : SP/CONASUR)

3.1.3. Mode de gestion actuel des ressources naturelles du site

Dans le village de-Nanou, il existe une structure de gestion foncière représentée par le Chef de village. Le chef du village et le chef de terre définissent les règles en concertation avec les autres forces vives du village à savoir le CVD, le conseiller municipal et les jeunes. En cas de conflits, la résolution à l'amiable est priorisée et en cas de non-accord les chefs coutumiers siègent pour trancher. Coutumièrement, chaque famille connaît ses propriétés et leurs limites. Le mode de transmission de la terre est ancestral. Il n'existe donc pas de document attestant la propriété. Les migrants bénéficient du prêt de terre auprès des autochtones. Ils peuvent transmettre le terrain prêté à leurs ayants droits, mais, uniquement pour exploitation. Ces derniers n'ont, cependant, pas le droit de vendre cette terre. Il existe une règle locale de gestion des ressources naturelles du site.

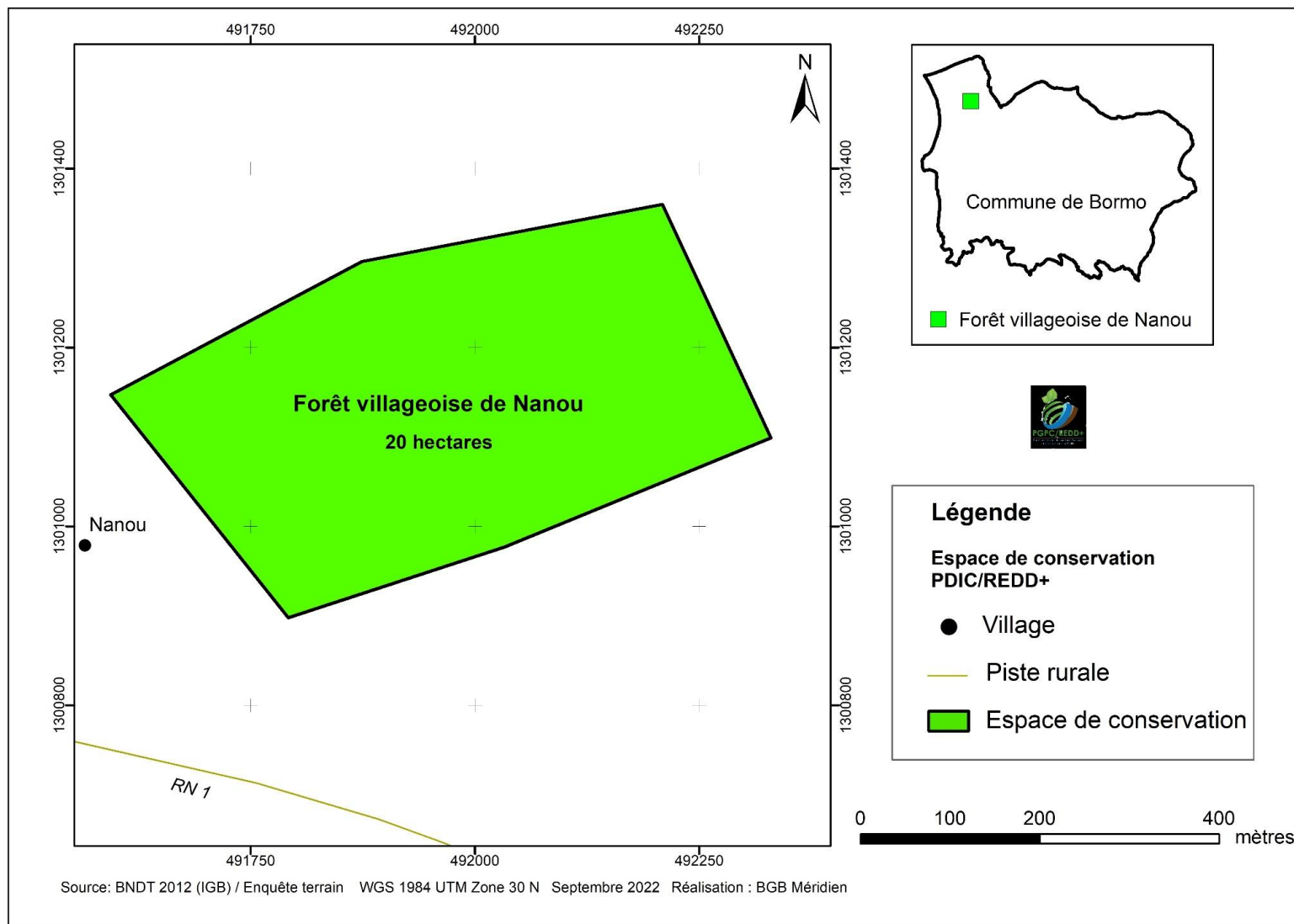
3.1.4. Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles

Les dégâts de champs sont observés de façon récurrente dans le village de Nanou. Généralement, ce type de conflit est résolu localement. Les parties en conflit préfèrent la résolution à l'amiable. On note qu'à ce niveau, il y a deux échelles de résolution de la crise : i) l'éleveur et l'agriculteur arrivent à s'entendre sur la compensation sans l'intervention de tierce personne, ou ii) les deux parties ont recours aux autorités villageoises. Dans tous les cas la solution est toujours trouvée localement.

3.1.5. Enjeux et orientation pour une gestion durable du milieu

Parmi les grands enjeux du site, on peut noter (i) la déforestation due à l'agriculture extensive et (ii) à la coupe anarchique du bois vert. Le manque d'infrastructures de production maraîchère amène les populations à plus de pression sur la forêt ainsi que faible niveau de développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Par ailleurs on peut noter quelques cas de feux de brousse sur le territoire. Les acteurs devant intervenir dans la gestion et la protection les ressources naturelles du site sont :

- le service technique de l'environnement,
- le chef du village,
- le chef de terre, •
- le CVD,
- les STD,
- les agriculteurs,
- les éleveurs,
- les transhumants,
- les PDI,
- les jeunes, et
- les cueilleuses de PFNL.



Carte 2: Présentation de la forêt villageoise de Nanou

3.2. Espace de conservation (EC) 2 : Le bosquet villageois n°1 de VIROU

3.2.1. Généralités

Selon la typologie des espaces de conservation, il s'agit d'un bosquet villageois ayant une superficie de six (6) ha. Les coordonnées GPS du centroïde de l'espace de conservation de Virou sont 11°42' 11,233" N et 2°57' 32,961" W. Le bosquet villageois est exploité par Virou non seulement, mais aussi Ouroubono et la ville de Boromo. Virou dispose de sa propre maîtrise foncière tout comme les deux autres villages.

Le site comprend plusieurs ressources disponibles telles que des arbres fruitiers, des plantes médicinales, du bois pour l'énergie et pour la construction. L'ensemble de ces ressources connaît un état de dégradation moyen du point de vue des populations rencontrées. Le village de Virou dispose de trois autres bosquets dont l'un avait été retenu par le PIF lors de la première phase d'investissement en 2016/2017. Par conséquent, les aménagements qui existent dans le site de Virou incluant ceux déjà réalisés par le PIF (entre 2016 et 2017) sont les suivants : • Des bosquets villageois, dont l'un a été clôturé par le PIF dans sa première phase ; • Des bas-fonds aménagés dont deux par le PIF (un périmètre maraîcher et un périmètre rizicole de 10 ha chacun) ; • Des forages pour la consommation humaine et l'abreuvement des animaux ; • Un moulin réalisé par le PIF au bénéfice des femmes du village ; • Un parc à vaccination ; • Une école primaire publique.

3.2.2. Population et usagers du site

La population riveraine du site est estimée à 24 318 habitants, dont 1 433 à Virou, 2 692 à Ouroubono et 20 193 à Boromo. Virou est un village à population autochtone Kô et qui abrite d'autres groupes ethniques tels que les Peulhs et les Mosse. Le village de Virou compte les quartiers suivants : • Viébon ou quartier du chef ; • Soosinbon ou quartier du chef de terre ; • N'gaguebon habité principalement par les kô ; • Folonbon habité par les Peulhs ; • N'baganiébon habité par les kô ; • Quartier 1 des Mosse ; • Quartier 2 des Mosse ; • Quartier 1 des Peulh (récemment installés) ; • Quartier 2 des Peulh (récemment arrivés). L'agriculture est la première activité du village qui occupe la quasi-totalité des habitants de Virou. Ces derniers cultivent les spéculations suivantes : sorgho, maïs, coton, niébé, arachide et poids de terre. En saison sèche, trois principales activités sont réalisées, à savoir : (i) l'élevage (bovins, cabris, ovins, volailles) qui occupe des éleveurs autochtones et plusieurs agriculteurs ; (ii) l'apiculture qui est pratiquée en majorité par des hommes regroupés en coopérative, et ; (iii) le maraîchage qui est réalisé par des femmes et des hommes grâce à l'intervention du PIF et d'autres projets étatiques comme le Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles (PAPFA). Dans les localités des usagers du site (Ouroubono et Boromo), on rencontre également les activités précitées.

Par conséquent, le site comprend plusieurs catégories d'usagers qui exploitent les ressources de l'espace de conservation.

Il s'agit :

- des agriculteurs qui empiètent sur l'espace de conservation pour l'extension des zones cultivables ;
- des éleveurs qui font du surpâturage, émondage des arbres pour le bétail ;
- des femmes qui exploitent les PFNL et qui coupent du bois frais ;

Le village enregistre des groupes vulnérables que sont les PDI et des transhumants. Les femmes des ethnies Kô et Mosse, exploitent de petites superficies de terres reçues de leurs époux sur lesquelles elles produisent des spéculations vivrières, de rente et de maraichage. En outre, elles s'adonnent aux activités de cueillette et de transformation des PFNL. Toutefois, elles ne peuvent prélever des PFNL pour une activité commerciale que dans les champs de leurs époux ou en brousse. Les personnes déplacées internes (PDI), dans le village de Virou estimées à une centaine environ, proviennent de Kaya, de Dori et de Arbinda. Cependant, elles rencontrent plusieurs difficultés dans l'accès aux services sociaux de base (alimentation, logement, éducation pour les enfants) et aux ressources naturelles (terre, eau, PFNL, bois, etc.). A côté, dans le village de Ouroubono, on dénombre 67 PDI, essentiellement des Peulhs et des Mosse venus du sahel. Quant aux transhumants, ils viennent généralement du village de Laba et sont interdits de séjour dans le village durant la saison des pluies. On constate la présence d'éleveurs Peulh à Virou qui y sont installés depuis des années.

3.2.3. Mode de gestion actuel des ressources naturelles du site

Tous les habitants du site peuvent avoir accès aux ressources naturelles (PFNL) localisées dans la brousse. En effet, les coutumiers (chef de village et chef de terre)- Chaque usager exploite les ressources disponibles sur ses propres terres ou celles de ses parents. Les ressources naturelles sont dans un état de dégradation et de diminution, notamment les ressources forestières à cause de la coupe du bois et des feux de brousse qui sont des pratiques courantes. Par rapport aux usagers des ressources foncières, certaines populations accèdent généralement par le prêt. Les agriculteurs sont aussi en général des détenteurs de terres. Par contre, les PDI et migrants sont des usagers autorisés et accèdent à la terre sous forme de prêt. Concernant les interdits en vigueur selon les règles coutumières à Virou, il convient de citer :

- l'interdiction aux femmes d'aller ramasser les noix de karité au champ les lundis et vendredis ;
- l'interdiction de se bagarrer au niveau des champs, de se servir des outils de l'agriculture (daba, machette) comme arme blanche ;
- l'interdiction de manger les crocodiles ;
- l'interdiction de planter des arbres sur une terre prêtée ;
- l'interdiction de creuser des puits sur une terre prêtée.

Ces règles d'accès sont fixées par le chef de village et le chef de terre. Les CVD et les conseillers sont impliqués dans la mise en œuvre de ces règles. En cas de non-respect de ces règles, le contrevenant risque le paiement d'une amende en nature (mouton, dolo, poulet) ou en espèce (la somme de 5 000 Fcfa).

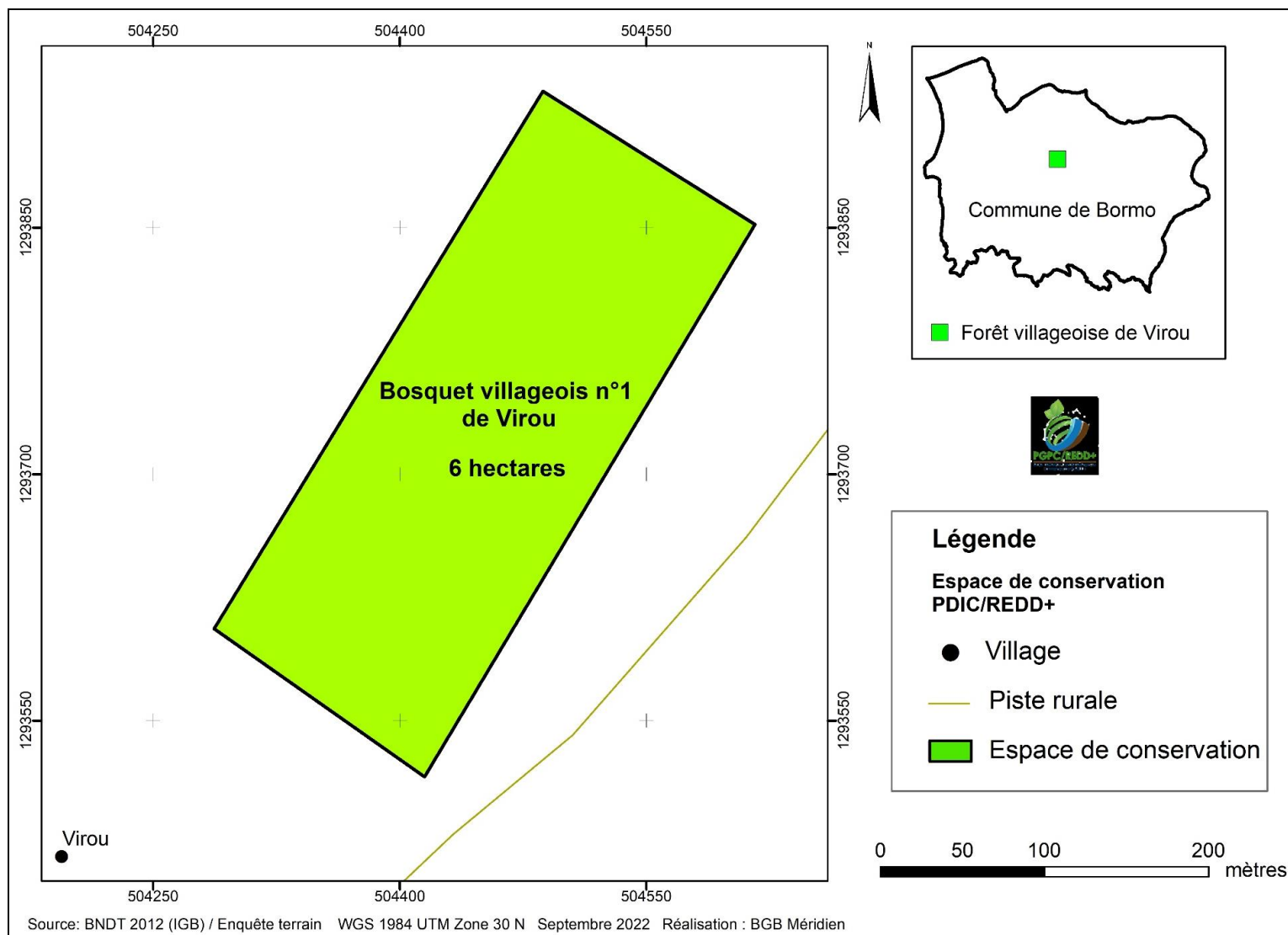
3.2.4. Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles

En ce qui concerne les conflits fonciers, on a plusieurs types : Des conflits entre éleveurs et agriculteurs à cause des dégâts de champs qui sont récurrents à Virou et dans les deux autres localités. Cependant, ce type de conflit est généralement résolu au niveau villageois. Les parties en conflit privilégient la résolution à l'amiable. Si tel n'est pas le cas, ils ont recours aux autorités villageoises pour arbitrage. A ce niveau, le chef convoque d'abord les deux parties (l'éleveur et l'agriculteur) ; puis il envoie un émissaire sur le terrain afin d'évaluer l'ampleur des dégâts de culture. Enfin, le chef de village assisté par l'assemblée villageoise (CVD et ses notables) sur la base de l'évaluation faite par l'émissaire, tranche sur le coût de la compensation à donner à l'agriculteur. Des conflits existents entre autochtones et migrants sont liés au refus des migrants de restitution des terres prêtées par des autochtones. En effet, les jeunes générations (fils et petits-fils des migrants et autochtones) s'opposent sur cette question du foncier chacune des parties revendiquant la propriété de la terre exploitée. Pour résoudre ce type de conflit, le premier niveau de conciliation est auprès du chef de village et le second niveau, en cas d'échec, c'est le chef de terre. Si toutes les tentatives des autorités villageoises échouent, les parties font recours au Tribunal de Grande Instance de Boromo. (Existence de structures légales de gestion des conflits niveau village).

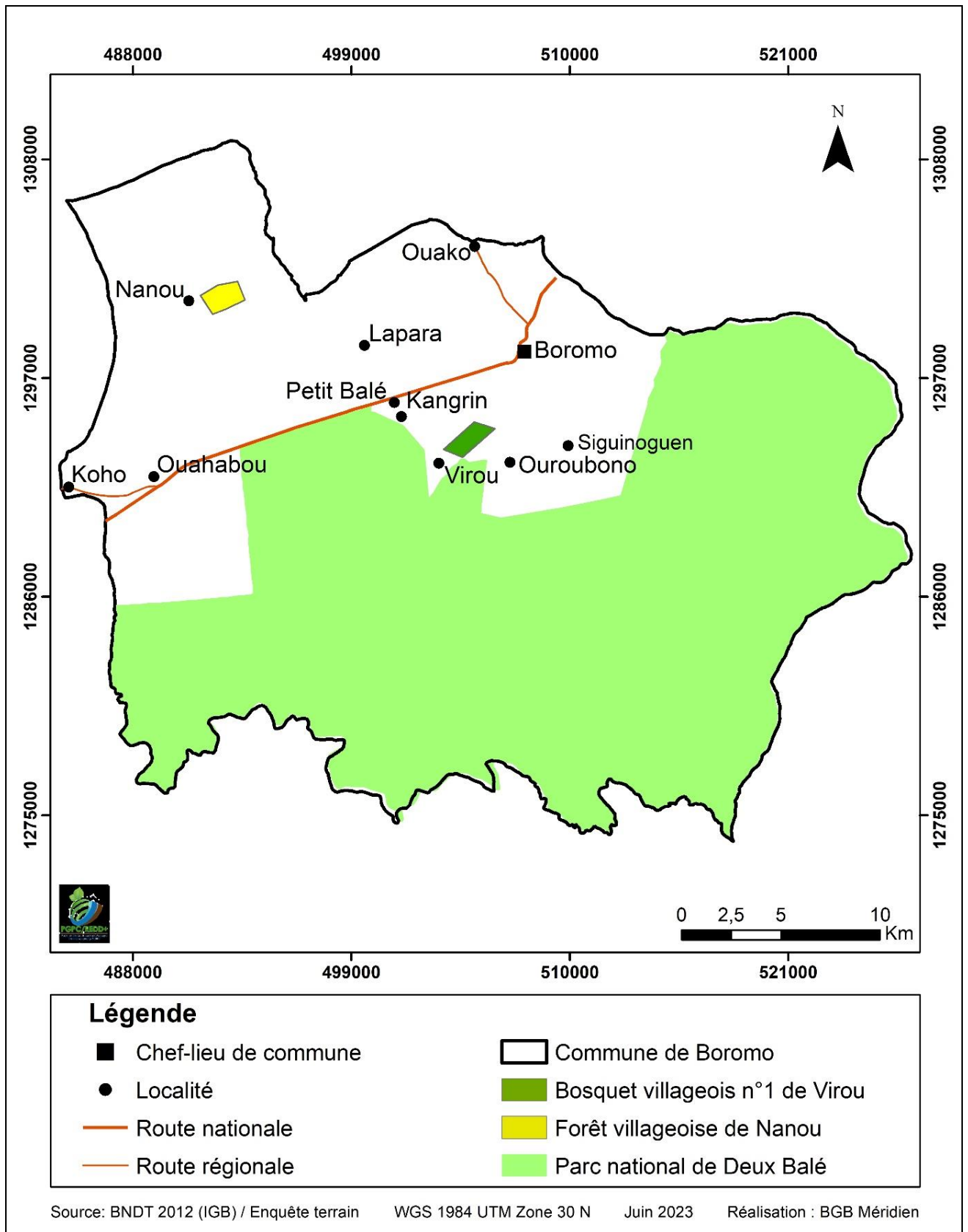
3.2.5 Enjeux et orientation pour une gestion durable du milieu

Le village de Virou est confronté à des difficultés liées à l'insuffisance de terres cultivables et à la dégradation des sols.

Cette situation s'explique par le nombre de plus en plus élevé de demandeurs de terres d'une part et par les mauvaises pratiques culturales à savoir l'usage abusif des pesticides et herbicides les feux de brousse etc. Concernant la coupe de bois pour la carbonisation (production de charbon) qui est une activité exercée par les femmes dans la localité, le village de Virou est un modèle dans la commune. En effet, les résultats du village de Virou sont attribués à l'intervention du PIF en 2016/2017 qui a aménagé deux bas-fonds pour la culture de contre-saison (la production maraîchère et rizicole). Cependant, cette situation contraste avec la situation à Ouroubono où la production de charbon est intense avec environ 30 sacs de 100 kg de charbon par jour. Par ailleurs, il convient de souligner les enjeux suivants : (i) les mauvaises pratiques des dozo (chasseurs) notamment les feux de brousse provoqués volontairement ; (ii) la disparition de certaines espèces protégées ; (iii) la problématique de vente de terres particulièrement au niveau de la périphérie de la ville de Boromo ; et (iv) l'accaparement des terres rurales par les sociétés immobilières.



Carte 3: Présentation de la forêt villageoise n°1 de Virou



Carte 4 : Localisation des espaces de conservation de la commune de Boromo

3.3. Présentation synthétique des espaces de conservation retenus

Espaces	Superficies et périmètres	Coordonnées	Types de pression	Vocation et intérêt socio-économique
Forêt villageoise de Nanou,	20 ha 1887 m	A : 491594 ; Y1301147 B : 491874 ; Y1301296 C : 492209 ; Y1301360 D : 492330 ; Y1301099 E : 492033 ; Y1300977 F : 491792 ; Y1300898	Feux de brousse récurrents Système de cultures extensives Coupe abusive et frauduleuse du bois surtout les espèces protégées Divagation des animaux Surpâturage Défrichements anarchiques Production frauduleuse de charbon	Séquestration du carbone Conservation de la biodiversité Production de PFNL
Bosquet villageois n°1 de Virou.	6 ha 1083 m	A : 504287 ; Y1293606 B : 504487 ; Y1293933 C : 504616 ; Y1293852 D : 504415 ; Y1293516	Feux de brousse récurrents Système de cultures extensives Coupe abusive et frauduleuse du bois surtout les espèces protégées Divagation des animaux Surpâturage Défrichements anarchiques Production frauduleuse de charbon	Séquestration du carbone Conservation de la biodiversité Promotion de l'éducation environnementale Espace récréatif Production de PFNL

4. DESCRIPTION DU PDIC/REDD+

4.1. Financement initial

4.1.1. « Contraintes » auxquelles le PDIC REDD + répond

Le PDIC/REDD+ est conçu pour apporter des réponses adaptées aux principales contraintes suivantes :

- ✓ Les contraintes d'ordre écologique qui se caractérisent par :
 - une forte régression des ressources forestières due aux changements des usages des terres. Cette situation de dégradation continue des formations forestières est aggravée par les phénomènes de sécheresse, de hausse de températures moyennes et la pression foncière ;
 - les effets induits des changements et de la variabilité climatique : A l'instar des communes du Burkina Faso, la commune de Boromo est de nos jours, sujette aux manifestations des changements climatiques. Ceux-ci se manifestent par la raréfaction voire l'extinction de certaines espèces telles que *Burkea africana*, *Isoberlinia doka*, *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Mitragyna inermis*, *Dalbergia melanoxylon*, etc., la diminution de la densité de végétation, la disparition des animaux sauvages, la diminution de la fertilité des sols, la disparition du pâturage, le comblement de certains cours d'eau, etc.
- ✓ Les contraintes socioéconomiques, marquées par la faiblesse des capacités techniques et organisationnelle des Organisations Paysannes (OP) qui se matérialise par l'empiètement par un front agricole très actif à travers la pratique d'une agriculture extensive sur brûlis et d'un élevage extensif de type transhumant, qui impacte négativement la durabilité des massifs forestiers. ;
- ✓ Les contraintes relatives à la gestion des productivités et des productions qui se traduisent par la dégradation continue et la perte de fertilité des terres cultivées, le faible niveau d'équipement des exploitants agricoles l'utilisation abusive des pesticides chimiques généralement non homologués, la diminution de la production des produits forestiers non ligneux (karité, néré...), la cueillette précoce des produits forestiers non ligneux (influe sur la qualité des produits finis), la méconnaissance des techniques de conservation des amendes, etc.;
- ✓ Les contraintes relatives à la gestion des terres avec pour conséquence, la récurrence des conflits entre producteurs et entre propriétaires fonciers.
- ✓ Les contraintes institutionnelles politiques et stratégiques. Cela se traduit par :
 - la faible prise en compte au niveau local par les collectivités territoriales des problématiques environnementales majeures comme la séquestration du carbone, la REDD+. L'essentiel de la planification locale ayant été focalisé sur les investissements socioéconomiques.
 - la faiblesse des capacités techniques et financières de la Commune en matière de planification et de mise en œuvre des projets REDD+

4.1.2. Description globale du PDIC / REDD +

L'objectif global du PDIC/REDD+ de la Commune de Boromo est de contribuer à la séquestration du carbone et à la réduction de la pauvreté.

Les objectifs spécifiques du PDIC/REDD+ de la Commune de Boromo sont :

- renforcer et sécuriser les forêts et bosquets;
- aménager des espaces et édicter des règles pour leur gestion ;
- développer des activités génératrices de revenus pour améliorer les conditions de vie des populations
- renforcer le potentiel de séquestration du carbone et les initiatives d'amélioration des productivités et des revenus des populations ;

Les résultats attendus sont :

- des forêts et bosquets sont renforcés et sécurisés ;
- des espaces sont aménagés et des règles édictées pour leur gestion ;
- des activités génératrices de revenus sont développées pour améliorer les conditions de vie des populations

L'atteinte de ces résultats passe par la mise en œuvre des activités identifiées autour des espaces de conservation retenus et dans les villages impliqués dans l'exploitation des espaces de concertation.

Les activités du PDIC de Boromo se dérouleront autour de deux espaces de conservation que sont : la forêt villageoise de Nanou, et le bosquet n°1 de Virou

4.1.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +

4.1.3.1. Espace de conservation 1 (EC1) : forêt villageoise de Nanou

➤ Activités de type 1 :

A 1.1 : Reboisement de la forêt villageoise de 20 ha de Nanou

Objectif(s) : Renforcer le couvert végétal de la forêt avec la mise en terre de deux mille (2 000) plants en raison de cent (100) plants à l'hectare, en vue d'améliorer ses capacités de séquestration de carbone.

Résultats attendus : Le potentiel de séquestration de carbone de la forêt villageoise de Nanou est renforcé à travers la mise en terre de plants pourvoyeurs de produits forestiers non ligneux tels que le *Vitellaria paradoxa* (Karité), le *Parkia biglobosa* (néré), le *Tamarindus indica* (tamarinier), *Andersonia digitata* (baobab), *Detarium microcarpum* (*Kaga*) et autres plants utilitaires l'*Eucalyptus camaldunensis* (Eucalyptus), *Azadirachta indica* (neemiers) ;

Des produits forestiers non ligneux et autres plants utilitaires sont plus disponibles pour les besoins des ménages ;
Le couvert végétal est restauré et les conditions socio-économiques des ménages améliorées.

Sous activités :

- l'identification des espaces à reboiser au sein de la forêt ;
- l'acquisition de plants
 - *Vitellaria paradoxa* (Karité) : 350
 - *Parkia biglobosa* (néré) : 350
 - *Tamarindus indica* (tamarinier): 350
 - *Andersonia digitata* (baobab): 350
 - *Detarium microcarpum* (*Kaga*): 300
 - *Eucalyptus camaldunesis* (Eucalyptus): 150
 - *Azadirachta indica* (neemiers) : 150
- le piquetage et la trouaison
- l'acquisition de grilles de protection ;
- les séances de plantation (mise en terre) et pose des grilles ;
- le suivi de la mise en œuvre des activités ici définies et la surveillance des plants mis en terre.

Bénéficiaires directs : Total : 168 40 Femmes et 128 Hommes dont 101 Jeunes, au moins 30 personnes déplacées internes (PDI).

Localité Nanou
Moyens financiers (coût de l'activité): 10 150 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre : Le reboisement de la forêt est l'affaire des populations riveraines. Ces dernières seront sensibilisées sous la houlette du chef du village de Nanou et des CVD pour soutenir l'activité sous la supervision de STD (Environnement). Ce sont ces populations qui désigneront certaines d'entre elles pour assurer la trouaison, le piquetage, la mise en terre et la pose des grilles.
Le service départemental assurera le respect des normes en matière de reboisement.
La mairie qui assure la coordination générale de l'activité se chargera d'acquérir les plants et les grilles de protection suivant la procédure de passation des marchés publics.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants. Le reboisement de la forêt villageoise de Nanou nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique qui constituent un danger non seulement pour la nature, mais également pour les animaux. Au regard du nombre important de

plants à mettre en terre, des mesures doivent être prises pour préserver l'environnement de la pollution par le plastique et éviter toutes pertes au niveau du cheptel. Il s'agit de mener une sensibilisation à l'endroit de la communauté sur la gestion de ces déchets plastiques et de procéder à leur collecte et enfouissement à chaque séance de reboisement.

Sachant que les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures accidentelles, il est également important d'attirer l'attention des équipes de reboisement qui seront constituées, sur les cas d'accidents qui peuvent survenir tout en leur présentant les meilleures attitudes à adopter. Précisons que les accidents liés aux opérations de reboisement peuvent aussi bien survenir chez l'animal si toute fois après trouaison, lesdits trous restent ouverts plusieurs jours durant.

A1.2: Délimitation de la forêt villageoise de Nanou avec une haie vive

- Objectif(s)** : Circonscrire la forêt afin de la protéger contre toutes formes d'empiètements (extension des champs de cultures, coupe abusive du bois pour les besoins en bois de chauffe et charbon des ménages).
- Résultats attendus** : La forêt est aménagée et mieux protégée contre les pressions anthropiques ;
L'exploitation des ressources forestières est mieux contrôlée.
- Sous activités** :
- la production de sept mille cinq-cents (7 500) plants d'*Acacia nilotica* dans la pépinière prévue à Nanou
 - le Piquetage et la trouaison
 - les séances de plantation (mise en terre des plants) ;
 - le suivi de la mise en œuvre des activités ici définies et la surveillance des plants mis en terre.
- Bénéficiaires directs** : Total : 168 40 Femmes, 128 Hommes, 101 Jeunes, au moins 30 PDI
- Localité** :
Nanou
- Moyens financiers** : 4 975 000 FCFA
(coût de l'activité).
- Stratégie de mise en œuvre** : La stratégie se repose sur la matérialisation des limites de la forêt par la haie vive. Les plants de reboisement seront produits dans la pépinière villageoise qui sera réalisée à proximité de la forêt de Nanou. Le site devant abriter cette pépinière est limité à l'Est par des concessions éloignés et des champs, à l'Ouest par des champs et un cours d'eau,

au Nord par des concessions du village et au Sud par un cours d'eau et un barrage. Néanmoins, il est prévu la réalisation d'un forage au sein de la pépinière. Pour la réalisation de la haie vive, le COGES devra mobiliser la communauté pour les travaux de piquetage, de trouaison et de mise en terre. Les services techniques de l'environnement eux, se chargeront de l'encadrement technique et la formation du COGES et des équipes de reboisement. La mise en œuvre des activités sera assurée par la commune de Boromo mais la réussite du projet nécessite une pleine participation des bénéficiaires aux différents travaux de réalisation et de suivi.

Risques et impacts : environnementaux et sociaux probants : La réalisation de la haie vive nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique qui constituent un danger pour la nature mais également pour les animaux. C'est pourquoi des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures accidentelles dont il faut en tenir compte en adoptant les meilleures attitudes possibles lors des travaux.

A1.3: Réalisation de pare feux autour de la forêt villageoise de Nanou

Objectif(s) : Réduire les feux de brousse et leurs conséquences socio-économiques et environnementales.

Résultats attendus : Quatre (4) grands pare feux sont réalisés sur les quatre (4) côtés de la forêt.

Sous activités :

- La mobilisation de la communauté
- Constitution des équipes ;
- L'acquisition de matériels (Machettes, pèles, râpeaux, brouettes, cache-nez, bottes, gants ... ;
- La constitution des équipes par le COGES pour la réalisation des pare feux.

Bénéficiaires directs : Total : 168 40 Femmes, 128 Hommes, 101 Jeunes, au moins 30 PDI.

Localité : Nanou

Moyens financiers (Coût de l'activité). : 1 500 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre : Le COGES (Comité de gestion) principal acteur de la mise en œuvre de cette activité, est chargé de mobiliser la communauté pour la réalisation des pare feux. Des repas communautaires et

de l'eau de boisson seront servis les jours de travaux afin de faciliter la mise en œuvre de l'activité. Les travaux se dérouleront en plusieurs séances au regard de l'étendue de la forêt (20 ha). La mairie viendra en appui à la réalisation de l'activité en mettant à la disposition des équipes, du matériel disponible en sa possession. Elle s'assurera également de la bonne exécution des travaux en collaboration avec le COGES. Les services techniques de l'environnement quant à eux, se chargeront de l'encadrement des équipes de réalisation des pare feux.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : Les travaux de réalisation des pare feux peuvent occasionner des blessures surtout aux pieds. Il serait donc important de se munir de chaussures fermées adaptées. L'utilisation de cache-nez est également recommandée pour éviter l'inhalation de poussière.

Activités de type 2 :

A.2.1. Mise en place et formation du comité de gestion de l'Espace de Conservation 1 (EC1) "forêt villageoise de Nanou"

Objectif(s) : Désigner publiquement un groupe volontaire, engagé et disponible à même d'assurer une bonne gestion de l'espace de conservation

Résultats attendus : Un comité est formellement mis en place

Sous activités : Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES
Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement

Bénéficiaires directs : Total : 10 4 Femmes 6 Hommes dont 4 Jeunes

Localité : Nanou

Moyens financiers : (coût de l'activité). 300 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre : La mise en place du comité de gestion incombe aux populations riveraines bénéficiaires de l'espace Elle devra se faire sous la supervision de la mairie, avec l'appui technique du service départemental de l'environnement. Il s'agira de désigner après concertation, des personnes volontaires à même d'assurer une meilleure de la forêt au profit du village. Ces personnes devront bénéficier d'une formation de renforcement de capacités en matière de gestion et de surveillance d'entités forestières.

A.2.2. Mise en place et formation du comité de gestion de l'Unité de transformation de PFNL à Nanou

Titre de l'activité : Mise en place du comité de l'Unité de transformation de PFNL à Nanou"

Objectif(s) Désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion de l'Unité de transformation de PFNL ;

Résultats attendus : Un comité est formellement mis en place

Sous activités :

- Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES ;
- Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement.

Bénéficiaires directs : Total : 6 5 Femmes 1 Homme 4 Jeunes 1PDI

Localité Nanou

Moyens financiers : 300 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre La mise en place du comité de gestion incombe aux membres du groupement des femmes. Ceux-ci, sous la supervision de la mairie et avec l'appui technique du service départemental de la l'environnement désigneront après concertation, des personnes à même d'assurer une meilleure gestion de l'unité au profit des bénéficiaires directes et de tout le village et ses environnants.

A.2.3. Elaboration d'une Charte foncière locale de gestion de la forêt villageoise de Nanou

Objectif(s) : Favoriser une meilleure gestion, surtout consensuelle, de la forêt villageoise de Nanou ;
Prévenir d'éventuels conflits liés à la gestion de la forêt.

Résultats attendus : Des règles de gestion de la forêt sont établies de façon consensuelle ;

Sous activités :

- Recrutement du consultant pour l'élaboration de la charte ;
- Organisation de rencontre d'information ;
- Organisation de séances de travail avec les différents acteurs impliqués Elaboration d'un projet de la charte foncière

- locale ;
- Organisation de rencontres de restitution ;
- Validation de la charte en session de conseil municipal ;
- Edition et publication de la charte.

Bénéficiaires directs	Total : 168 40 Femmes 128 Hommes 101 Jeunes 5 Transhumants
Localité	Nanou
Moyens financiers (coût de l'activité).	3 600 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre :	L'élaboration de la charte foncière locale nécessitera le recrutement d'un consultant par un appel à concurrence. La mairie en collaboration avec le service départemental de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique procédera au recrutement du prestataire et la réception des livrables. Le Consultant retenu conduira les consultations pour l'élaboration du premier draft de la charte foncière selon les termes de référence de la mission. Ce draft sera validé en assemblée générale villageoise en séance publique avec les responsables coutumiers, la mairie, les services techniques etc. Il sera transmis à la délégation spéciale communale pour adoption.

A.2.4. Mise en place du comité de gestion de l'Unité de transformation de PFNL de Ouahabou

Objectif(s)	: Désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion de l'unité de transformation de PFNL
Résultats attendus :	Un comité est formellement mis en place, les règles de gestion de l'Unité sont définies
Sous activités	: <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES - Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement
Bénéficiaires directs :	Total : 6 5 Femmes 1 Homme 4 Jeunes 1PDI
Localité :	Ouahabou
Moyens financiers (coût de l'activité)	300 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre	La mise en place du comité de gestion incombe aux membres du groupement des femmes de Ouahabou. Ceux-ci, sous la supervision de

la mairie et avec l'appui technique du service départemental de la l'environnement désigneront après concertation, des personnes à même d'assurer une meilleure gestion de l'unité au profit des bénéficiaires directes et de tout le village et ses environnants.

A.2.5. Elaboration d'un cahier des charges de l'Unité de transformation de PFNL de Nanou

- Objectif(s)** : - Disposer d'un outil pour la gestion durable de l'unité de transformation de PFNL;
- Réglementer les conditions d'accès et le mode de fonctionnement de l'unité.
- Résultats attendus** : - Le cahier des charges est disponible et accessible à tous les acteurs ;
- L'accès et le mode de fonctionnement de l'unité sont réglementés
- Sous activités** : - Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Rencontre d'échanges avec les bénéficiaires
- Elaboration d'un projet de cahier des charges ;
- Amendement et adoption du cahier de charges ;
- Diffusion du contenu aux acteurs concernés
- OBénéficiaires directs** Total : 57 dont Femmes 44 37 jeunes et 3 PDI
- Localité** : Nanou
- Moyens financiers :(coût de l'activité).** 1 200 000 FCFA
- Stratégie de mise en œuvre :** La commune va recruter un consultant qui sera chargé de l'élaboration d'un projet de cahier des charges en collaboration avec les STD environnement et la participation des populations bénéficiaires. Ce projet sera amendé et adopté entre ces acteurs et les autorités communales qui assurent la supervision de l'exécution de l'activité.

A.2.6. Elaboration d'un cahier des charges de l'Unité de transformation de PFNL de Ouahabou

- Objectif(s)** : - Disposer d'un outil pour la gestion durable de l'unité de transformation de PFNL;
- Réglementer les conditions d'accès et le mode de fonctionnement de l'unité.
- Résultats attendus** : - Le cahier des charges est disponible et accessible à tous les acteurs ;
- L'accès et le mode de fonctionnement de l'unité sont réglementés
- Sous activités** : - Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Rencontre d'échanges avec les bénéficiaires
- Elaboration d'un projet de cahier des charges ;
- Amendement et adoption du cahier de charges ;
- Diffusion du contenu aux acteurs concernés
- Bénéficiaires directs** Total : 44 Femmes 44 37 jeunes 5 PDI
- Localité** : Ouahabou
- Moyens financiers** : (coût de l'activité). 1 200 000 FCFA
- Stratégie de mise en œuvre** : La commune va recruter un consultant qui sera chargé de l'élaboration d'un projet de cahier des charges en collaboration avec les STD environnement et la participation des populations bénéficiaires. Ce projet sera amendé et adopté entre ces acteurs et les autorités communales qui assurent la supervision de l'exécution de l'activité.

➤ **Activités de type 3 :**

A3.1. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Nanou et formation à l'utilisation

- Objectif(s)** : Accompagner les groupements féminins de Nanou dans l'acquisition d'une unité de transformation de PFNL.
- Résultats attendus** : L'activité de transformation de PFNL par les femmes est facilitée et les revenus de ces dernières sont améliorés.
- Sous activités** : - L'acquisition d'un moulin complet (moteur, concasseur, broyeur)
- L'acquisition d'équipements de production (torréfacteur, baratteuse,

- balance, marmites, bassines, fûts, gobelets gradués, filtre à tamis,...),
- Construction d'un abri pour le moulin,
- Construction d'un abri de production ;
- Construction d'un magasin de stockage ;
- L'acquisition de matériel de travail et de protection (EPI),
- La formation des bénéficiaires à l'utilisation,
- Le suivi de la collecte et du tri des amendes de Karité,

Bénéficiaires directs : Total : 44 Femmes 44 37 jeunes 3 PDI
Localité : Nanou

Moyens financiers : 17 800 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité sera assurée par la mairie. La stratégie retenue pour la mise en place de l'unité est celle prévue par les procédures de passation des marchés : élaborer un DAO précisant l'équipement à acquérir qui sera composé de : Moulin complet (moteur, concasseur, broyeur) d'un kit (concasseuses, marmites, bassines, fûts,) et d'un local. Un Procès-Verbal de réception du matériel sera dressé. Le service de l'environnement se chargera du suivi technique de l'activité et la mairie assurera la coordination.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : La création et la mise en service d'une Unité de transformation de PFNL à Nanou pourrait occasionner des nuisances sonores, la dégradation de la texture/structures du sol, , des conflits liés à la gestion de l'unité, une surexploitation de PFNL (une perte de PFNL), des exclusions dans l'exploitation de l'unité. C'est pourquoi des mesures doivent être prises pour sensibiliser les transformatrices sur les heures de travail, sur le risque chimique sur la santé, pour doter les actrices en EPI, mettre en place un COGES. La gestion des déchets solides et liquides (eaux usées) issus de la transformation des PFNL est également à prendre en compte dans les actions de sensibilisation et de valorisation.

A3.2: Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés à Nanou

Objectif(s) : - Contribuer à l'atténuation des pressions humaines sur les espaces de conservation par l'utilisation des foyers améliorés
- Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés afin de réduire la consommation du bois et partant la réduction de la pression sur les forêts et espaces boisés.

Résultats attendus : Les femmes ont découvert et ont construit à travers des exercices pratiques, 4 modèles de foyers améliorés. Ce sont :
- Le foyer 3 pierres, adapté aux petites marmites pour la cuisine domestique des petits ménages
- Le foyer Solo, foyer de taille plus grande que les 3 pierres pouvant prendre des marmites plus grandes
- Le foyer multi-marmites ; pour l'usage domestique et pouvant prendre au moins deux marmites en même temps
- Le foyer dolo, foyer de très grande taille adapté pour la préparation du dolo (bière locale) et aussi pour les restaurateurs.

Sous activités : - Acquérir des matériels nécessaires à la fabrication des foyers
- Organiser une session de formation

Bénéficiaires directs : Total : 35 35 femmes 7 jeunes 3 PDI

Localité : Nanou

Moyens financiers : 1 940 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre

La commune va recruter un spécialiste du domaine pour assurer la formation qui durera 3 jours. Ce dernier sera assisté par le service technique en charge de l'environnement. Les femmes seront regroupées dans un endroit désigné de commun accord avec le spécialiste qui viendra leur faire découvrir les différents types de foyers améliorés ainsi que les techniques de fabrication.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : La fabrication et l'utilisation des foyers améliorés ne requièrent pas l'utilisation de produits chimiques qui pourraient être dangereux pour l'homme et son environnement. Cependant, il convient de sensibiliser les bénéficiaires à l'utilisation rationnelle du bois de chauffe et à l'entretien des foyers. Avant toutes choses, les bénéficiaires devront être informés sur les défis environnementaux actuels liés à la déforestation, à l'exploitation, irrationnelle du bois de chauffe.

A3.3. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouahabou et formation à l'utilisation

- Objectif(s)** : Accompagner les groupements féminins de Ouahabou dans l'acquisition PFNL.
- Résultats attendus** : L'activité de transformation de PFNL par les femmes est facilitée et leurs revenus sont améliorés
- Sous activités** :
- Aménager un local (abri des modules)
 - Acquérir du matériel de travail et de protection
 - Réaliser un magasin de stockage
 - Acquérir un moulin complet (moteur, concasseur, broyeur) et un kit (marmites, bassines, fûts,)
- Bénéficiaires directs** : Total : 35 35 femmes 7 jeunes 3 PDI
- Localité : Ouahabou
- Moyens financiers** : 17 800 000 FCFA
(coût de l'activité).
- Stratégie de mise en œuvre** : La mise en œuvre de cette activité sera assurée par la mairie. La stratégie retenue pour la mise en place de l'unité est celle prévue par les procédures de passation des marchés : élaborer un DAO précisant l'équipement à acquérir qui sera composé de : Moulin complet (moteur, broyeur) d'un kit (concasseuses, marmites, bassines, fûts,) et d'un local. Un Procès-Verbal de réception du matériel sera dressé. Le service de l'environnement se chargera du suivi technique de l'activité et la mairie assurera la coordination
- Risques et impacts environnementaux et sociaux probants** : La création et la mise en service d'une Unité de transformation de PFNL à Nanou pourrait occasionner des nuisances sonores, la dégradation de la texture/structures du sol, des conflits liés à la gestion de l'unité, une surexploitation de PFNL (une perte de PFNL), des exclusions dans l'exploitation de l'unité. C'est pourquoi des mesures doivent être prises pour sensibiliser les formatrices sur les heures de travail, sur le risque chimique sur la santé, pour doter les actrices en EPI, mettre en place un COGES. La gestion des déchets solides et liquides (eaux usées) issus de la transformation des PFNL est également à prendre en compte dans les actions de sensibilisation et de valorisation.

A3.4: Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés à Ouahabou

Objectif (s) : - Contribuer à l'atténuation des pressions humaines sur les espaces de conservation par l'utilisation des foyers améliorés
- Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés afin de réduire la consommation du bois et partant la réduction de la pression sur les forêts et espaces boisés.

Résultats attendus : - Les femmes ont découvert et ont construit à travers des exercices pratiques, 4 modèles de foyers améliorés. Ce sont :
- Le foyer 3 pierres, adapté aux petites marmites pour la cuisine domestique des petits ménages
- Le foyer Solo, foyer de taille plus grande que les 3 pierres pouvant prendre des marmites plus grandes
- Le foyer multi-marmites ; pour l'usage domestique et pouvant prendre au moins deux marmites en même temps
- Le foyer dolo, foyer de très grande taille adapté pour la préparation du dolo (bière locale) et aussi pour les restaurateurs.

Sous activités :
- Acquérir du matériel nécessaire à la fabrication
- Organiser une session de formation

Bénéficiaires directs : Total : 35 35 femmes 7 jeunes 3 PDI

Localité : Ouahabou

Moyens financiers : 1 940 000 FCFA
(Coût de l'activité)

Stratégie de mise en œuvre : La commune va recruter un spécialiste du domaine pour assurer la formation. Ce dernier sera assisté par le service technique en charge de l'environnement. Les femmes seront regroupées dans un endroit désigné de commun accord avec le spécialiste qui viendra leur faire découvrir les différents types de foyers améliorés ainsi que les techniques de fabrication.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : La fabrication et l'utilisation des foyers améliorés ne requièrent pas l'utilisation de produits chimiques qui pourraient être dangereux pour l'homme et son environnement. Cependant, il convient de sensibiliser les bénéficiaires à l'utilisation rationnelle du bois de chauffe et à l'entretien des foyers. Avant toutes choses, les bénéficiaires devront être informés sur les défis environnementaux actuels liés à la déforestation, à l'exploitation, irrationnelle du bois de chauffe.

A3.5. Appui à la production de niébé fourrager K VX745 11 P Ouahabou

Objectif(s)	:	Former des producteurs sur les techniques de production. Il s'agit d'organiser une session de formation pour leur apprendre les techniques :
		<ul style="list-style-type: none">- de préparation du sol- de fertilisation- de semis- d'irrigation- de désherbage- de traitement phytosanitaire- de récolte et de conservation.
Résultats attendus	:	<ul style="list-style-type: none">- L'amélioration de l'état nutritionnel des personnes et des animaux (disponibilité fourrage et lait) pendant la soudure ;- L'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat des producteurs ;- La protection de l'environnement par la diminution des surcharges sur le couvert végétal et la restauration des sols ;- La diminution des coûts de complémentation des animaux pendant la soudure ;- La limitation de la transhumance ;- La diminution des conflits entre éleveurs et agriculteurs ;- L'intégration de l'agriculture et de l'élevage
Sous activités	:	<ul style="list-style-type: none">- Acquisition de matériels de fauche et conservation du niébé fourrager- Formation des producteurs- Suivi technique (carburant, restauration)
Bénéficiaires directs		Total : 18 18 hommes 13 jeunes 1 PDI
Localité		Ouahabou
Moyens financiers (coût de l'activité)		1 440 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre		L'activité consistera à identifier les 18 producteurs concernés, à les former sur les techniques de production du fourrager K VX745 11 P de niébé. Pour faciliter l'apprentissage et la mise en application de la théorie, des matériels de fauche seront acquis à leur profit. Pour ce faire la mairie qui assure la coordination générale de l'activité passera par la procédure de passation des marchés. La formation et le suivi technique seront assurés par les services en charge des ressources animales et de l'agriculture.
Risques et impacts environnementaux et sociaux probants		L'appui à la production de niébé fourrager K VX745 11 P Ouahabou pourrait occasionner une surexploitation et /ou d'exploitation des ressources naturelles. Par conséquent il convient de sensibiliser les producteurs sur la nécessité de préserver l'écosystème

A3.6: Formation en technique de fabrication de charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) et équipement à Ouahabou

Objectif(s) : Former les producteurs de charbon de bois afin qu'ils changent de méthode de travail en passant à la production du charbon écologique

Résultats attendus :

- la coupe abusive du bois vert est réduite et les écosystèmes forestiers sont préservés ;
- les espaces urbains sont assainis à travers l'activité de collecte des déchets.
- Des emplois verts sont créés au profit des jeunes et des femmes (le chômage en milieu jeune est réduit et les conditions de vie des femmes améliorées).

Sous activités :

- Recensement et sensibilisation des producteurs de charbon de bois ;
- Recrutement d'un expert en fabrication de charbon écologique ;
- Acquisition d'intrants (pour la formation) et formation des producteurs ;
- Equipement des producteurs (presse mécanique, brouettes, balances, bâches, masques, gants, etc.)

Bénéficiaires Total :30 30 Hommes 25 Jeunes 2 PDI

directs :

Localité : Ouahabou

Moyens financiers : 6 100 000 FCFA

(coût de l'activité)

Stratégie de mise en œuvre Les personnes intéressées par la production du charbon de bois seront identifiées et recensées. Elles vont suivre une formation sur les techniques de production du charbon écologique. La formation sera assurée par un expert en production de charbon écologique recruté par la mairie selon la procédure des marchés publics. Des intrants et équipements seront également acquis suivant la même procédure pour les besoins de la formation et doter les producteurs
La coordination sera assurée par la mairie en collaboration avec le STD Environnement.

A3.7: Formation en technique de fabrication de charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) et équipement à Nanou

Objectif(s) : Former les producteurs de charbon de bois afin de les reconverter dans la production du charbon écologique.

Résultats attendus :

- la coupe abusive du bois vert est réduite et les écosystèmes forestiers sont préservés ;
- les espaces urbains sont assainis à travers l'activité de collecte des déchets.
- Des emplois verts sont créés au profit des jeunes et des femmes (le chômage en milieu jeune est réduit et les conditions de vie des femmes améliorées).

Sous activités :

- Recensement et sensibilisation des producteurs de charbon de bois ;
- Recrutement d'un expert en fabrication de charbon écologique ;
- Acquisition d'intrants pour la formation ;
- Formation des producteurs (acquisition des intrants pour la formation) ;
- Equipement des producteurs (presse mécanique, brouettes, balances, bâches, masques gants, etc.)
- Promotion du charbon écologique.

Bénéficiaires directs Total : 30 15 Hommes, 15 femmes, 25 Jeunes, 5 PDI

Localité Nanou

Moyens financiers :(coût de l'activité). 6 100 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre Les personnes intéressées par la production du charbon de bois seront identifiées et recensées. Elles vont suivre une formation sur les techniques de production du charbon écologique. La formation sera assurée par un expert en production de charbon écologique recruté par la mairie selon la procédure des marchés publics. Des intrants et équipements seront également acquis suivant la même procédure pour les besoins de la formation et doter les producteurs
La coordination sera assurée par la mairie en collaboration avec le STD Environnement.

A3.8: Reboisement de bosquet n°1 (3 ha) à Ouahabou

Objectif(s) : Renforcer le couvert végétal du bosquet avec trois-cents (300) plants et protéger la forêt en vue de contribuer à la séquestration du carbone.

Résultats attendus : Les résultats attendus sont l'amélioration des capacités productives des forêts à travers la lutte contre la coupe abusive et les déboisements. Les impacts sont entre autres que les aménagements de la forêt vont bénéficier à la Collectivité Territoriale.

Sous activités :

- l'identification du site à reboiser ;
- l'acquisition de plants auprès du service de l'environnement :
 - *Vitellaria paradoxa* (Karité) : 100
 - *Parkia biglobosa* (nééré) : 100
 - *Tamarindus indica* (tamarinier) : 50
 - *Andasonia digitata* (baobab) : 50
 - le piquetage et la trouaison
- l'acquisition de grilles de protection ;
- la séance de plantation et pose des grilles ;
- le suivi des plants mis en terre

Bénéficiaires directs : Total : 99 54 Femmes 45 Hommes 59 Jeunes 8 PDI

Localité : Ouahabou

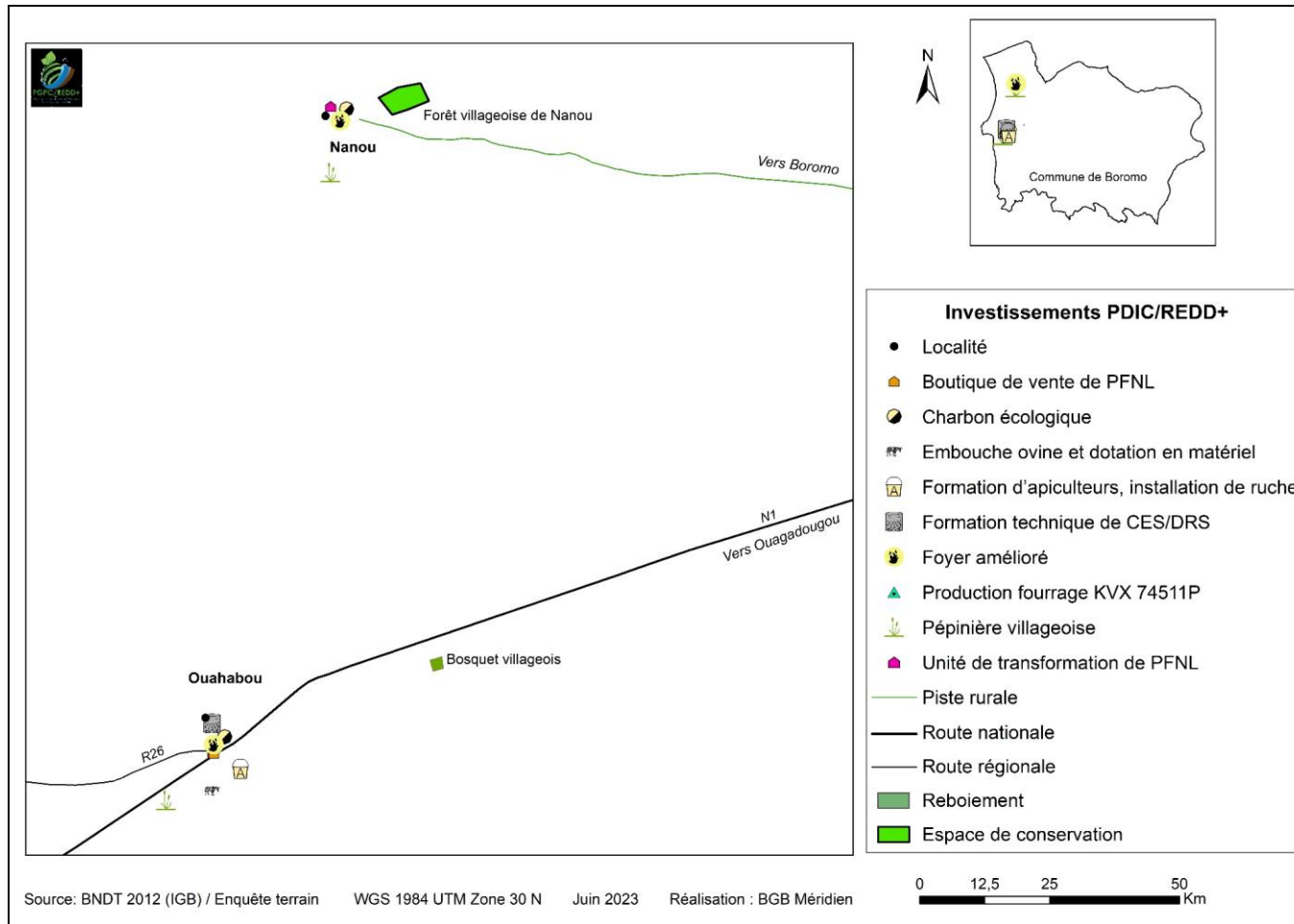
Moyens financiers : 1 370 000 FCFA
(coût de l'activité)

Stratégie de mise en œuvre Le reboisement de la forêt est l'affaire des populations riveraines. Ces dernières seront sensibilisées sous la houlette du chef du village de Ouahabou et du CVD pour soutenir l'activité. Ce sont ces populations qui désigneront certaines d'entre elles pour assurer la trouaison, le piquetage, la mise en terre et la pose des grilles.

Le service départemental assurera le respect des normes en matière de reboisement.

La mairie de Boromo qui assure la coordination générale de l'activité se chargera d'acquérir les plants et les grilles de protection suivant la procédure de passation des marchés publics.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants Le reboisement de bosquet (3 ha) à Ouahabou nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique qui constituent un danger pour la nature mais également pour les animaux. Au regard du nombre, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures



Carte 5: localisation des investissements de l'espace de conservation de Nanou

4.3.2. Espace de conservation 2 (EC2) : Bosquet villageois n°1 de Virou

➤ Activités de type 1:

Al.1. Reboisement du bosquet villageois n°1 de Virou de 6 ha

Objectif(s) : - renforcer le couvert végétal avec 600 plants pourvoyeurs de produits forestiers non ligneux et protéger la forêt en vue de contribuer à la séquestration du carbone.

Résultats attendus : - le potentiel de séquestration de la forêt de Nanou est renforcé
- la disponibilité des plants utilitaires pour les besoins des ménages est renforcée.

Les impacts sont le renforcement du couvert végétal et la valorisation à moyen terme des plants reboisés (fruits, bois)

Sous activités : - Trouaison
- Acquisition de plants auprès du service de l'environnement :
• *Vitellaria paradoxa* (Karité) : 150
• *Parkia biglobosa* (nééré) : 150
• *Tamarindus indica* (tamarinier) : 150
• *Andersonia digitata* (baobab) : 150
- Plantation;
- Suivi technique (carburant, restauration).

Bénéficiaires directs : Total : 98 22 femmes 76 hommes 85 jeunes 5 PDI

Localité : Virou

Moyens financiers : 890 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : La mairie, en sa qualité de maître d'ouvrage procèdera à l'acquisition des plants. Pour la trouaison et la mise en terre des plants, le CVD mobilisera les populations. Le service de l'environnement assurera l'encadrement technique et la formation à l'entretien des plants.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : Le Reboisement du bosquet n°1 de Virou nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique qui constituent un danger pour la nature mais également pour les animaux. Au regard du nombre important de plants à mettre en terre, des mesures doivent être prises pour préserver l'environnement de la pollution par le plastique et éviter toutes pertes au niveau du cheptel. Il s'agit de

mener une sensibilisation à l'endroit de la communauté sur la gestion de ces déchets plastiques et de procéder à leur collecte et enfouissement à chaque séance de reboisement.

Sachant que les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures accidentelles, il est également important d'attirer l'attention des équipes de reboisement qui seront constituées, sur les cas d'accidents qui peuvent survenir tout en leur présentant les meilleures attitudes à adopter. Précisons que les accidents liés aux opérations de reboisement peuvent aussi bien survenir chez l'animal si toute fois après trouaison, lesdits trous restent ouverts plusieurs jours durant.

A1.2. Réalisation d'un forage à proximité du bosquet n°1 de Virou

- Objectif(s)** : Réaliser un forage qui sera exploité pour arroser les plants qui seront mis en terre
- Résultats attendus** : Le résultat attendu est la disponibilisation de l'eau potable. A long terme le forage facilitera la régénération du bosquet et améliorera les conditions de vie des populations.
- Sous activités** :
- réalisation du forage
- aménagement des alentours
-
- Bénéficiaires directs** : Total : 87 55 femmes 32 hommes 68 jeunes 8 transhumants 5 PDI
- Localité** : Virou
- Moyens financiers : (coût de l'activité).** 6 300 000 FCFA
- Stratégie de mise en œuvre** : La mairie recrutera des prestataires par appel à concurrence. Les prestataires seront chargés de l'exécution et du suivi-contrôle des travaux du forage.
- Risques et impacts environnementaux et sociaux probants** : La réalisation et l'exploitation du forage pourraient engendrer des déchets ménagers et des eaux usées seront générées sur le site de forage pendant la phase des travaux. Un autre risque est celui lié à la gestion du forage. Par conséquent, il importe de sensibiliser la communauté et mettre en place un comité de gestion

A1.3. Délimitation du bosquet n°1 de Virou de 6 hectares avec une haie vive **et une clôture grillagée**

- Objectif(s) :** Améliorer le potentiel de séquestration de la forêt avec la mise en terre de deux-mille cinq-cents 2500 plants d'*Acacia nilotica*
- Résultats attendus :** la disponibilité des plants utilitaires pour les besoins des ménages est renforcée.
les impacts sont le renforcement du couvert végétal et la valorisation à moyen terme des plants reboisés (fruits, bois)
- Sous activités :**
- Trouaison et piquetage
 - Acquisition de 2500 plants d'*Acacia nilotica*
 - Suivi technique
- Bénéficiaires directs :** Total : 87 55 femmes 32 hommes 68 jeunes 8
Localité : transhumants 5 PDI
Virou
- Moyens financiers :** 11 220 000 FCFA
(coût de l'activité s).
- Stratégie de mise en œuvre :** La délimitation va consister à planter 2500 plants d'*Acacia nilotica* sur le périmètre de la forêt. Des jeunes seront mobilisés sous la responsabilité du CVD pour assurer la trouaison le piquetage et la mise en terre.
Le service technique de l'environnement assurera la supervision et l'appui technique.
L'organisation et la gestion de l'activité seront assurées par la mairie qui joue le rôle de coordination.
- Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :** La réalisation de la haie vive nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique qui constituent un danger pour la nature mais également pour les animaux. C'est pourquoi des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures accidentelles dont il faut en tenir compte en adoptant les meilleures attitudes possibles lors des travaux.

Activités de type 2 :

A.2.1. Elaboration d'une charte foncière locale de gestion du bosquet n°1 de Virou

- Objectif(s) :** Favoriser une meilleure gestion, surtout consensuelle, du bosquet
Prévenir d'éventuels conflits liés à la gestion de la forêt.
- Résultats attendus :** Des règles de gestion de la forêt sont établies de façon consensuelle ;
- Sous activités :** Recrutement du consultant pour l'élaboration de la charte ;
Organisation de rencontre d'information ;
Organisation de séances de travail avec les différents acteurs impliqués
Elaboration d'un projet de la charte foncière locale ;
Organisation de rencontres de restitution ;
Validation de la charte en session de conseil municipal ;
Edition et publication de la charte.
- 0Bénéficiaires directs** Total : 168 40 Femmes 128 Hommes 101 Jeunes 5
Transhumants
- Localité :** Virou
- Moyens financiers :** 3 500 000 FCFA
(Coût de l'activité).
- Stratégie de mise en œuvre :** L'élaboration de la charte foncière locale nécessitera le recrutement d'un consultant par un appel à concurrence. La mairie en collaboration avec le service départemental de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique procédera au recrutement du prestataire et la réception des livrables. Le Consultant retenu conduira les consultations pour l'élaboration du premier draft de la charte foncière selon les termes de référence de la mission. Ce draft sera validé en assemblée générale villageoise en séance publique avec les responsables coutumiers, la mairie, les services techniques etc. Il sera transmis à la délégation spéciale communale pour adoption.

A2.2. Mise en place et formation du comité de gestion du bosquet n°1 de Virou

- Objectif(s) :** Désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion de du bosquet.
- Résultats attendus :** Un comité est formellement mis en place, les règles de gestion du bosquet sont définies
- Sous activités :** Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en

place du COGES
Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement

Bénéficiaires directs : Total : 6 2 femmes 4 hommes 4 jeunes 1 transhumant 1 PDI

Localité : Virou

Moyens financiers : 300 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : La mise en place du comité de gestion incombe aux populations riveraines du bosquet. Celles-ci sous la supervision de la mairie et avec l'appui technique du service départemental de l'environnement désigneront après concertation des personnes à même d'assurer une meilleure gestion et surveillance du bosquet au profit du village.

A2.3. Mise en place du comité de gestion de la miellerie à Boromo

Objectif(s) : Désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion de la miellerie

Résultats attendus : Un comité est formellement mis en place, les règles de gestion de la miellerie sont définies.

Sous activités : Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES
Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement

Bénéficiaires directs : Total ; 6 2 femmes 4 hommes 2 jeunes 1 PDI

Localité : Boromo

Moyens financiers : 300 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : La mise en place du comité de gestion incombe aux bénéficiaires de la miellerie. Celles-ci sous la supervision de la mairie et avec l'appui technique du service départemental de l'élevage, désigneront après concertation, des personnes à même d'assurer une meilleure gestion de la miellerie.

A2.4. Mise en place et formation du comité de gestion du périmètre maraîcher de 3 ha de Virou

Objectif(s) : Désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion du périmètre maraîcher.

Résultats attendus : Un comité est formellement mis en place et les dispositions pratiques pour la gestion et les conditions d'accès, clairement définies

Sous activités :

- Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES
- Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement

Bénéficiaires directs : Total : 98 22 femmes 76 hommes 85 jeunes 5PDI

Localité : Virou

Moyens financiers : 300 000 FCFA
(coût de l'activité)

Stratégie de mise en œuvre : La mairie de Boromo, assurant la maîtrise d'ouvrage, travaillera en collaboration avec le service départemental en charge de l'agriculture pour la mise en place du comité de gestion du périmètre maraîcher. Ils appuieront également le COGES dans l'élaboration de règlement intérieur qui sera par la suite adopté en assemblée générale des exploitants.

A2.5. Mise en place et formation du comité de gestion du parc à vaccination de Ouroubono

Objectif(s) : Il s'agit de désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion du parc de vaccination.

Résultats attendus : Les résultats suivants sont attendus : un comité est formellement mis en place, les entretiens du parc sont assurés, la collecte des taxes pour la mairie est assurée

Sous activités :

- Organisation d'une rencontre d'information communale, information/sensibilisation des populations, mise en place du COGES, formation du COGES.

Bénéficiaires directs : Total : 6 2 femmes 4 hommes 2 jeunes 2 transhumants

Localité : Ouroubono

Moyens financiers : 300 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : La mairie de Boromo, assurant la maîtrise d'ouvrage, travaillera en collaboration avec le service départemental en charge des ressources animales pour la mise en place du comité de gestion du parc de vaccination.

A2.6. Mise en place et formation du comité de gestion de l'unité de transformation de PFNL à Ouroubono

Objectif(s) : Désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion de l'Unité de transformation de PFNL ;

Résultats attendus : Un comité est formellement mis en place

Sous activités :

- Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES,
- Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement.

Bénéficiaires directs : Total : 6 2 femmes 4 hommes 2 jeunes 2 transhumants

Localité : Ouroubono

Moyens financiers : (coût de l'activité). 300 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre : La mise en place du comité de gestion incombe aux membres du groupement des femmes. Ceux-ci, sous la supervision de la mairie et avec l'appui technique du service départemental de la l'environnement désigneront après concertation, des personnes à même d'assurer une meilleure gestion de l'unité au profit des bénéficiaires directes et de tout le village et ses environnants.

A2.7. Elaboration du cahier des charges du parc de vaccination à Ouroubono

Objectif(s) : L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges (CC) est de gérer durablement le parc de vaccination. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du parc en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur.

Résultats attendus : Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

Sous activités

- Elaboration de termes de références ;
- Sélection d'un consultant ;

- Conduite des concertations ;
- élaboration d'un cahier de charge provisoire ;
- Validation du cahier des charges

Bénéficiaires directs : Total : 80 10 femmes 70 hommes 55 jeunes 8 PDI
Localité : Ourobono, 5 transhumants

Moyens financiers : 1 200 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : Le service départemental en charge de l'élevage appuiera la mairie dans l'élaboration des termes de références. La mairie procédera au recrutement d'un consultant. Le COGES accompagnera le consultant dans les concertations avec les parties prenantes pour l'élaboration du cahier des charges qui sera amendé par les parties prenantes. Sa validation et son application seront de la responsabilité de la mairie.

A2.8. Elaboration du cahier des charges de l'unité de transformation de PFNL à Ouroubono

Objectif(s) - Disposer d'un outil pour la gestion durable de l'unité de transformation de PFNL;
 Réglementer les conditions d'accès et le mode de fonctionnement de l'unité.

Résultats attendus - Le cahier des charges est disponible et accessible à tous les acteurs ;
 - L'accès et le mode de fonctionnement de l'unité sont réglementés

Sous activités - Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
 - Rencontre d'échanges avec les bénéficiaires
 - Elaboration d'un projet de cahier des charges ;
 - Amendement et adoption du cahier de charges ;
 - Diffusion du contenu aux acteurs concernés

Bénéficiaires directs : Total : 79 55 femmes 24 hommes 33 jeunes 5 PDI

Localité : Ourobono

Moyens financiers 1 200 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre La commune va recruter un consultant qui sera chargé de l'élaboration d'un projet de cahier des charges en collaboration avec les STD environnement et la participation des populations bénéficiaires. Ce projet sera amendé et adopté entre ces acteurs et les autorités communales qui assurent la supervision de l'exécution de l'activité.

A2.9. Elaboration du cahier des charges du périmètre maraîcher de 3 ha de Virou

Objectif(s) L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges (CC) est de gérer durablement du périmètre maraîcher de 3 ha de Virou . Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du parc en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur.

Résultats attendus Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

Sous activités

- Elaboration de termes de références ;
- Sélection d'un consultant ;
- Conduite des concertations ;
- Élaboration d'un cahier de charge provisoire ;
- Validation du cahier des charges

Bénéficiaires directs Total : 82 10 femmes 72 hommes 47 jeunes 3 PDI

Localité : Virou

Moyens financiers (coût de l'activité). 1 200 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre Le service départemental en charge de l'agriculture appuiera la mairie dans l'élaboration des termes de références. La mairie procédera au recrutement d'un consultant. Le COGES accompagnera le consultant dans les concertations avec les parties prenantes pour l'élaboration du cahier des charges qui sera amendé par les parties prenantes. Sa validation et son application seront de la responsabilité de la mairie.

A2.10. Elaboration du cahier des charges de la miellerie de Boromo

Objectif(s)

- Disposer d'un outil pour la gestion durable de la miellerie de Boromo;
- Réglementer les conditions d'accès et le mode de fonctionnement de la miellerie de Boromo.

Résultats attendus

- Le cahier des charges est disponible et accessible à tous les acteurs ;
- L'accès et le mode de fonctionnement de l'unité sont réglementés

Sous activités

- Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Rencontre d'échanges avec les bénéficiaires
- Elaboration d'un projet de cahier des charges ;
- Amendement et adoption du cahier de charges ;
- Diffusion du contenu aux acteurs concernés

Bénéficiaires directs Total : 22 22 hommes 22 jeunes

Localité : Boromo

Moyens financiers (coût de l'activité). 1 200 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre La commune va recruter un consultant qui sera chargé de l'élaboration d'un projet de cahier des charges en collaboration avec les STD environnement et la participation des populations bénéficiaires. Ce projet sera amendé et adopté entre ces acteurs et les autorités communales qui assurent la supervision de l'exécution de l'activité.

➤ **Activités de type 3 :**

A3.1. Appui pour la réalisation de cordons pierreux (1000 ml) à Virou

Objectif(s) : Contribuer à la réduction de l'érosion hydrique, à la dissipation des eaux de ruissellement et à l'augmentation de l'infiltration des eaux de pluie en vue de la conservation et de l'amélioration de la fertilité des sols

Résultats attendus :

- Les producteurs ont appris les techniques de réalisation de cordons pierreux
- Les producteurs sont dotés en petits matériels
- Les cordons pierreux sont réalisés

Sous activités :

- Acquisition de petit matériel (brouettes, pioches, pelles, gants)
- Location de camion
- Appui technique

Bénéficiaires directs : Total : 77 7 femmes 70 hommes 65 jeunes

Localité : Virou

Moyens financiers : 2 800 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : Il s'agira de doter les bénéficiaires en petits matériels (pioches, râtaux, brouettes, gants) de collecte de moellons et la mise à disposition d'un camion de transport pour convoier les moellons vers les sites de réalisation.
Les bénéficiaires au nombre de 77 se mobiliseront pour mettre en œuvre cette activité qui sera accompagnée par le service de l'agriculture et coordonnée par la mairie.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : La réalisation de cordons pierreux pourrait provoquer des incidents liés au transport et à la disposition des moellons. Par conséquent il convient de sensibiliser les producteurs sur la nécessité d'utiliser des EPI

A3.2. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouroubono et formation à l'utilisation

Objectif(s) : - Accompagner les groupements féminins de Ouroubonou dans l'acquisition d'une unité de production du beurre de karité. Ouroubono. :

Résultats attendus : L'activité de production de beurre par les femmes est facilitée et les revenus de ces dernières sont améliorés.

Sous activités :

- L'acquisition d'un moulin complet (moteur, concasseur, broyeur)
- L'acquisition de kit (marmites, bassines, fûts...),
- Construction d'un abri,
- L'acquisition de matériel de travail et de protection (EPI),
- La formation des bénéficiaires,
- Le suivi de la collecte et du tri des amandes de Karité

Bénéficiaires directs : Total : 60 60 femmes 15 jeunes 3 PDI

Localité : Ouroubono

Moyens financiers 17 800 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : La mise en œuvre de cette activité sera assurée par la mairie. La stratégie retenue pour la mise en place de l'unité est celle prévue par les procédures de passation des marchés : élaborer un DAO précisant l'équipement à acquérir qui sera composé de : Moulin complet (moteur, concasseur, broyeur) d'un kit (marmites, bassines, fûts,) et d'un local.

Un Procès-Verbal de réception du matériel sera dressé.

Le service de l'environnement se chargera du suivi technique de l'activité et la mairie assurera la coordination

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : La création et la mise en service d'une Unité de transformation de PFNL à Ouroubono pourrait occasionner des nuisances sonores, la dégradation de la texture/structures du sol, une perte de PFNL, des conflits liés à la gestion de l'unité, une surexploitation, des exclusions dans l'exploitation de l'unité. C'est pourquoi des mesures doivent être prises pour sensibiliser les transformatrices sur les heures de travail, sur le risque chimique sur la santé, pour doter les actrices en EPI, mettre en place un COGES

A3.3. Réhabilitation du parc de vaccination métallique de Ouroubono

Objectif(s) : Protéger le bétail par la vaccination mais aussi à préserver l'environnement en évitant la coupe du bois dans les bosquets. par les éleveurs qui en général, pour la confection/réfection de parcs en bois, porte atteinte à l'environnement.

Résultats attendus : Le parc est remis en état et à nouveau fréquenté (des animaux y sont conduits pour être vaccinés)
La coupe abusive du bois vert est réduite
La réhabilitation du parc facilitera également l'activité d'élevage et contribue d'une manière ou d'une autre à la séquestration du carbone à travers la préservation des ressources ou entités forestières.

Sous activités :

- Faire un diagnostic de l'état du Parc de vaccination ;
- Elaboration de termes de références ;
- Choix d'un prestataire ;
- Mise en œuvre des travaux de réhabilitation et équipement ;

Identification et mise en place d'un dispositif de gestion des déchets.

Bénéficiaires directs : Total : 79 10 femmes 69 hommes 67 jeunes 3 PDI

Localité : Ouroubono

Moyens financiers : 3 690 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : Le Parc de vaccination métallique de Ouroubono est dégradé. En effet certains poteaux du couloir de vaccination sont cassés laissant de grands vides par où les animaux peuvent s'échapper. En outre les lisses

et les liaisons sont également endommagées. Le parc est donc inexploité. C'est pourquoi les populations ont opté de la réhabilitation.

Il s'agira donc de recruter un prestataire qui fera le diagnostic du Parc de Vaccination afin d'évaluer les besoins. Sur la base du diagnostic, le prestataire procédera à la réhabilitation. Le service des ressources animales sera mis à contribution pour la mise en œuvre de l'activité dont la coordination sera assurée par la Mairie. Un procès-verbal de réception sanctionnera la fin des travaux de réhabilitation.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : La réhabilitation du parc de vaccination pourrait engendrer la pollution des sols par tous types de déchets solides et liquides, la production de déchets biomédicaux, ainsi que des blessures lors des séances de vaccination. Il est donc nécessaire de sensibiliser les populations sur la prévention des accidents, de mettre en place un incinérateur et d'acquérir des équipements de Protection Individuelle (EPI).

A3.4. Réalisation d'une miellerie à Boromo au profit des apiculteurs de Boromo.

Objectif(s) : Installer une miellerie afin de permettre aux apiculteurs de procéder à l'extraction du miel dans de bonnes conditions

Résultats attendus : L'extraction du miel est facilitée et sa qualité et quantité sont améliorées.
La mise en œuvre de cette activité améliorera les revenus des apiculteurs et contribuera à préserver l'environnement

Sous activités :

- Construire un local dans le domaine du service de l'environnement où sera également installée la boutique de vente de produits forestiers non ligneux (PFNL) sur une superficie de 50m² environ, soit 0,005ha ;
- Acquérir des équipements et matériels de traitement (un extracteur, un bac filtrant, une pompe à miel,)
- Former les apiculteurs à l'utilisation de ce matériel ;

Bénéficiaires directs : Total : 22 22 hommes 22 jeunes

Localité : Boromo

Moyens financiers : (coût de l'activité). 8 500 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre : Il s'agira d'accompagner ces apiculteurs dans l'acquisition de matériel apicole, leur installation et utilisation. Il leur sera enseigné les techniques de gaufrages, d'enfumage et de pose de ruches, d'entretien d'une ruche. Pour se faire, un appel d'offre de formation

sera lancé en vue de désigner un bureau de formation ou une association d'apiculteurs déjà aguerrie, à même de fournir des personnes ressources pouvant assurer cette formation.

De même un prestataire sera sélectionné par appel à concurrence pour construire le local.

L'organisation et la gestion de l'activité seront assurées par la mairie qui assure joue le rôle de coordination

Risques et impacts : L'installation d'une miellerie pourrait donner lieu à des incidents liés à **environnementaux** la présence des abeilles. Il est indispensable de sensibiliser les **et sociaux probants.** apiculteurs sur ce risque les amener à utiliser des EPI

A3.5. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouroubono

Objectif(s) :

- Renforcer les capacités des producteurs par une dotation en matériel et par la formation ;
- Booster la capacité de production de miel en qualité et en quantité et contribuer à séquestrer le carbone

Résultats attendus : Les conditions de vie des producteurs sont améliorées et l'écosystème est préservé

Sous activités :

- Former les apiculteurs
- Acquisition et dotation en équipements de production du miel. Un kit sera composé de : 3 ruches, 1 lève-cadre, 1 combinaison, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 enfumoir, 1 broche à abeilles, 2 seaux)
-

Bénéficiaires Total : 11 11 hommes 11 jeunes 2 PDI

directs :

Localité : Ouroubono

Moyens financiers : 4 010 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : Il s'agira de doter chacun des 11 apiculteurs en matériel apicole et les former à leur utilisation. Il leur sera enseigné les techniques de gaufrages, d'enfumage et de pose de ruches, ", d'entretien d'une ruche. La Mairie recrutera un formateur spécialisé dans le domaine ou une association d'apiculteurs déjà aguerrie, à même de fournir des personnes ressources pouvant assurer cette formation. Le formateur sera assisté par le STD élevage qui assurera le suivi de la production après formation.

L'organisation et la gestion de l'activité seront assurées par la commune qui joue le rôle de coordination

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : Le principal risque pourrait être les incidents liés à la présence des abeilles. C'est pourquoi il est important de sensibiliser les acteurs sur l'utilisation des EPI

A3.6. Appui à la production de fumure organique (Compost) au profit de 50 bénéficiaires à Ouroubono

Objectif (s) : Renforcer les capacités des producteurs agricoles pour une meilleure gestion de la fertilité de leurs champs

Résultats attendus :

- l'utilisation des engrais chimiques généralement non homologués est réduite;
- la fertilité des sols est améliorée ;
- le phénomène de la déforestation lié à l'extension des espaces de culture est réduit ;
- la productivité agricole est améliorée dans la zone du projet.
- les producteurs disposent de fosses fumières pour la production permanente de la fumure organique ;
- l'agroécologie et/ou l'agriculture familiale est promue.

Sous activités :

- Réaliser des fosses fumières
- Acquisition de petits matériels et ciment
- Former des producteurs en construction de fosses fumières et en production de compost

Bénéficiaires directs : Total : 50 10 femmes 40 hommes 30 jeunes

Localité : Ouroubono

Moyens financiers : 6 750 000 FCA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : Les 50 producteurs concernés par cette activité seront identifiés et recensés. Ils suivront une formation technique et pratique sur les techniques de réalisation des fosses. Ainsi la mairie va acquérir par la procédure des marchés publics du petit matériel dont le kit est composé de : 1 pioche, 1 brouette, 1 pelle, 1 arrosoir, 1 sac de Burkina phosphate, 2 sacs de ciment à leur profit.
La formation sera assurée par le service départemental de l'agriculture lequel se fera également le devoir d'en assurer le suivi technique

La coordination générale de l'activité sera faite par la mairie.

A3.7. Appui à la réalisation de cordons pierreux (1000ml) à Ouroubono

- Objectif(s) :** Contribuer à améliorer la fertilité des sols pour une meilleure productivité agricole. Les cordons pierreux minimisent le ruissellement des eaux de pluies favorisant ainsi la rétention d'eau dans les champs (meilleure humidification des sols) au profit des plants.
- Résultats attendus :**
- Les producteurs ont appris les techniques de réalisation de cordons pierreux
 - Les producteurs sont dotés en petits matériels
 - Les cordons pierreux sont réalisés
- Sous activités :**
- Acquisition de petit matériel (10 brouettes, 10 pioches, pelles, 65 paires de gants, 5 triangles à pente)
 - Collecte des moellons
 - Location de camion pour le transport des moellons
 - Appui technique
- Bénéficiaires directs :** Total : 65 15 femmes 50 hommes 60 jeunes
- Localité :** Ouroubono
- Moyens financiers : (coût de l'activité).** 2 640 000 FCFA
- Stratégie de mise en œuvre :** Les 65 producteurs concernés par l'activité seront identifiés et recensés et mobilisés. Ensuite la mairie va acquérir des petits matériels (pioches, râpeaux, brouettes, gants) de collecte de moellons à leur profit. Un camion de transport sera loué conformément aux textes pour convoier les moellons vers les sites de réalisation. Cette activité sera organisée en collaboration avec le service de l'agriculture et coordonnée par la mairie.
- Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :** La réalisation de cordons pierreux pourrait provoquer des incidents liés au transport et à la disposition des moellons. Par conséquent il convient de sensibiliser les producteurs sur la nécessité d'utiliser des EPI

A3.8. Aménagement d'un périmètre maraîcher de 3 ha à Virou

- Objectif(s) :** Créer des activités génératrices de revenus en vue d'occuper les populations surtout en saison sèche et minimiser les actions anthropiques qui détruisent les forêts et les terres boisées.

Résultats attendus : Une augmentation de la production maraîchère, une augmentation des revenus, une amélioration de l'alimentation et une réduction de la coupe du bois pour la vente

Sous activités :

- Aménagement du site
- Réalisation d'un forage à gros débit équipé d'un système d'exhaure solaire ;
- Réalisation d'un château d'eau en polytank de 10 000 litres
- Réseau de refoulement, distribution et de bornes d'irrigation
- Clôture grillagée
- Formation des exploitants sur la gestion du réseau d'irrigation

Bénéficiaires directs Total : 63 15 femmes 48 hommes 39 jeunes

Localité Virou

Moyens financiers : 25 147 500 FCFA

(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre : Le projet se résume à l'alimentation à partir d'un forage d'un château d'eau d'une capacité de 10 000 litres par pompe à énergie solaire afin de permettre l'irrigation d'un espace maraîcher de 3ha. La réalisation du projet comprend deux (02) parties : l'aménagement du périmètre maraîcher et la formation des 63 bénéficiaires sur la technologie et les techniques de production maraîchère.

Le suivi quotidien est assuré par les exploitants qui entretiennent les parcelles maraîchères et un comité de gestion de 6 membres surveille la conduite de l'activité sur le site et devra veiller à une bonne utilisation de l'eau du forage entre les exploitantes.

L'activité sera accompagnée par le service de l'agriculture. L'organisation et la gestion de l'activité seront assurées par le maire qui assure le rôle de coordination de l'activité. La mairie recrutera un prestataire par appel à concurrence

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants : L'aménagement du Périmètre maraîcher pourrait donner lieu à des conflits liés à la répartition inéquitable des parcelles et aux modalités d'exploitation. D'autres risques liés à l'utilisation des produits chimiques pourraient survenir. C'est pourquoi il importe de sensibiliser les bénéficiaires et de mettre en place un comité de gestion

A3.9. Formation sur les techniques de production de charbon écologique à Virou

Objectif(s) : Former les producteurs de charbon de bois afin de les reconverter dans la production du charbon écologique

Résultats attendus : - la coupe abusive du bois vert est réduite et les écosystèmes forestiers

- sont préservés ;
- les espaces urbains sont assainis à travers l'activité de collecte des déchets.
- Plusieurs emplois verts sont créés au profit des jeunes et des femmes (le chômage en milieu jeune est réduit et les conditions de vie des femmes améliorées).

- Sous activités :**
- Recensement et sensibilisation des producteurs de charbon de bois ;
 - Recrutement d'un expert en fabrication de charbon écologique ;
 - Acquisition d'intrants pour la formation ;
 - Formation des producteurs (acquisition des intrants pour la formation) ;
 - Equipement des producteurs (presse mécanique, brouettes, balances, bâches, masques gants, etc.)
 - Promotion du charbon écologique.

Bénéficiaires directs Total : 25 25 hommes 12 jeunes 2 PDI

Localité Virou

Moyens financiers : 5 277 500 FCFA
(coût de l'activité).

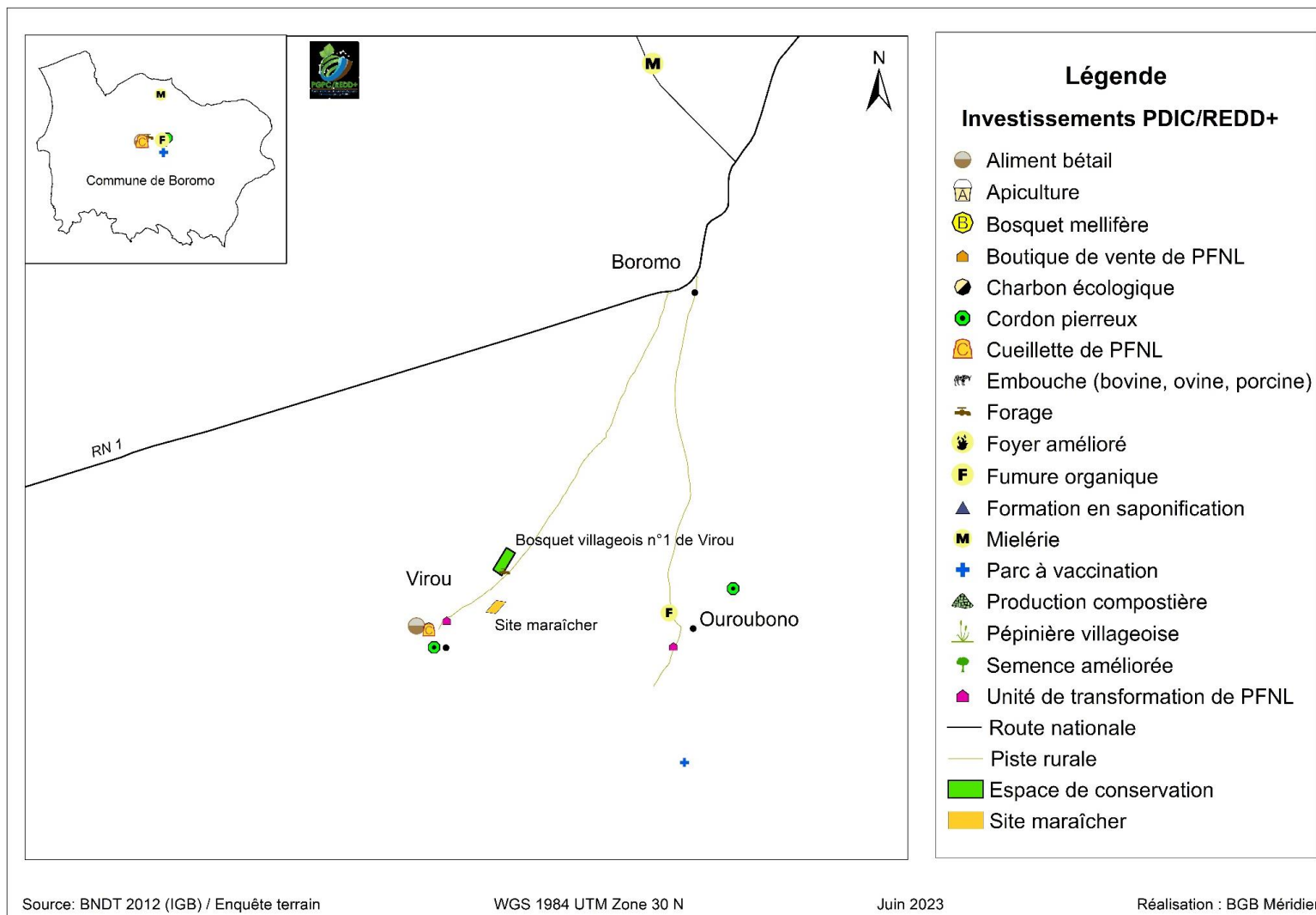
Stratégie de mise en œuvre : Il s'agira de sensibiliser les bénéficiaires dans un premier temps sur les méfaits de la production du charbon de bois et ensuite, leur convaincre des avantages du charbon écologique avant de procéder à la formation proprement dite.
Un expert sera recruté pour assurer la formation qui ralignera la théorie à la pratique.
Le service de l'environnement assurera le suivi technique et la coordination sera assurée par la mairie.

A3.10. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en équipements de production apicole à 20 Apiculteurs à Virou

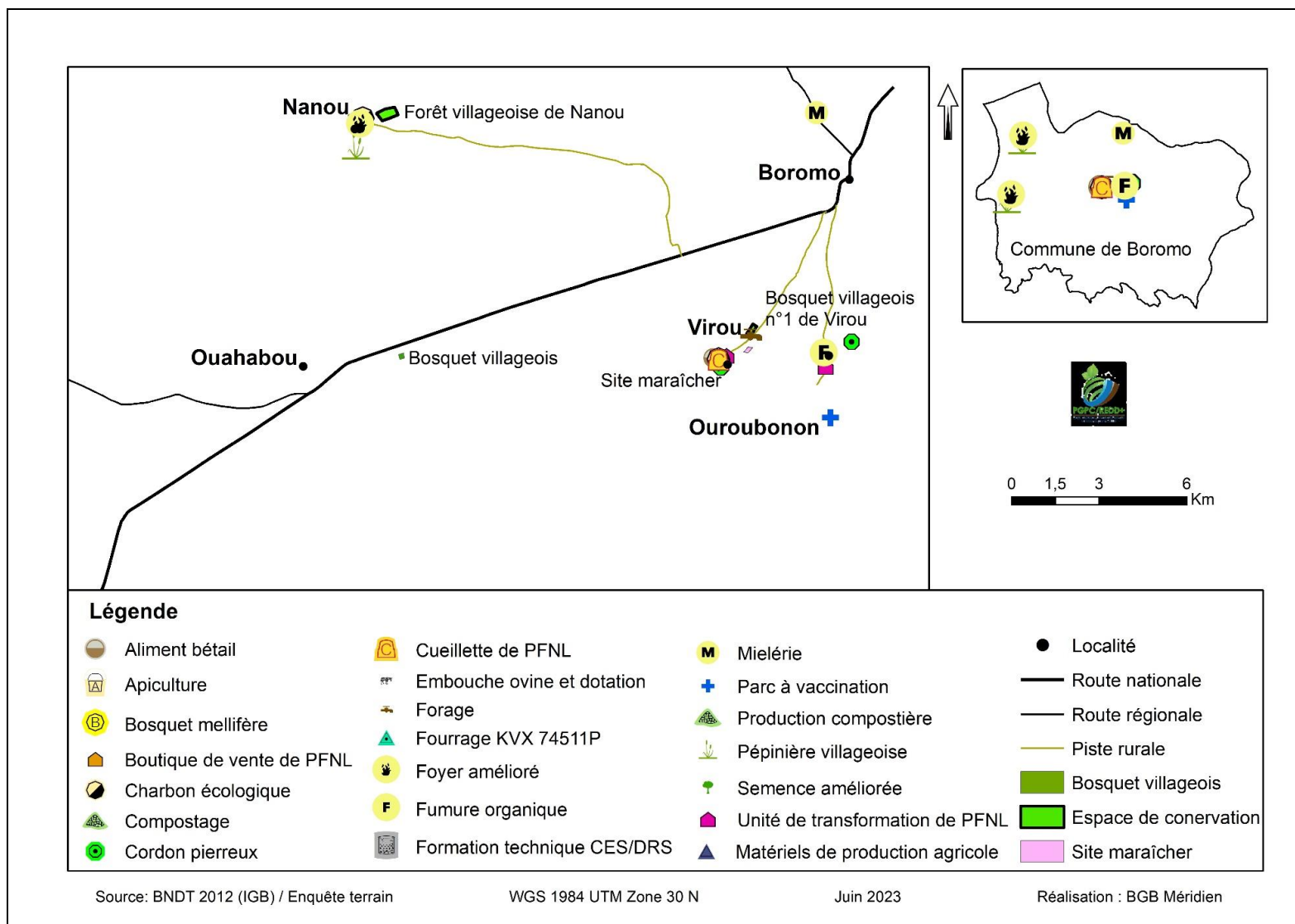
- Objectif(s)** :
- Renforcer les capacités des producteurs par une dotation en matériel et par la formation ;
 - Booster la capacité de production de miel en qualité et en quantité et contribuer à séquestrer le carbone

Résultats attendus Le résultat est le renforcement des capacités des producteurs par une dotation en matériel et par la formation.
A long terme l'activité vise à améliorer les conditions de vie des producteurs, à préserver l'environnement et contribuer à séquestrer le carbone.

Sous activités :	- - Former les apiculteurs - Acquisition et dotation en équipements de production du miel. Un kit sera composé de : 3 ruches, 1 lève-cadre, 1 combinaison, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 enfumoir, 1 broche à abeilles, 2 seaux) -
Bénéficiaires directs	Total : 20 5 femmes 15 hommes 10 jeunes 3 PDI
Localité	Virou
Moyens financiers : (coût de l'activité).	6 800 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre :	Il s'agira de doter chacun des apiculteurs en kit de production composé de : 3 ruches, 1 lève-cadre, 1 combinaison, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 enfumoir, 1 broche à abeilles, 2 seaux). Il leur sera enseigné les techniques de gaufrages, d'enfumage et de pose de ruches, ", d'entretien d'une ruche. La Mairie recrutera un formateur spécialisé dans le domaine ou une association d'apiculteurs déjà aguerrie, à même de fournir des personnes ressources pouvant assurer cette formation. Le formateur sera assisté par le STD élevage qui assurera le suivi de la production après formation. L'organisation et la gestion de l'activité seront assurées par la commune qui joue le rôle de coordination
Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :	La valorisation de bosquet en bosquet mellifère pourrait occasionner des incidents liés à la présence des abeilles et à l'extraction du miel. Il incombe donc de prendre des mesures pour sensibilisation les populations d'une part et protéger les apiculteurs d'autre part.



Carte 6: localisation des investissements de l'espace de conservation de Virou



Carte 7 : localisation des investissements PDIC/REDD+ de la commune de Boromo

4.1.4. Budget des activités retenues par espace de conservation

4.1.4.1. Espace de conservation : « forêt Villageoise de Nanou »

Tableau 1 : Budget des activités ordinaires

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Cout unitaire	Cout total
Type1	A 1.1 : Reboisement de la forêt villageoise de 20 ha de Nanou				10 150 000
	<i>A1.1.1: Trouaison, Piquetage, mise en terre et pose de grille de protection</i>	<i>Trou</i>	<i>2 000</i>	<i>400</i>	<i>800 000</i>
	<i>A1.1.2: acquisition de plants (achat et transport)</i>	<i>Plants</i>	<i>2 000</i>	<i>750</i>	<i>1 500 000</i>
	<i>A1.1.3 Acquisition de grille de protection</i>	<i>Grille</i>	<i>2 000</i>	<i>3 900</i>	<i>7 800 000</i>
	<i>A1.1.4 Suivi technique (carburant, restauration)</i>	<i>Sorties</i>	<i>5</i>	<i>10 000</i>	<i>50 000</i>
	A1.2:Délimitation de la forêt villageoise de Nanou avec une haie vive				4 925 000
	<i>A1.2.1: Trouaison, Piquetage, mise en terre</i>	<i>Trou</i>	<i>7 500</i>	<i>FF</i>	<i>3 000 000</i>
	<i>A1.2.2: Acquisition de plants</i>	<i>Plants</i>	<i>7 500</i>	<i>250</i>	<i>1 875 000</i>
	<i>A1.2.3. Suivi technique par le STD environnement</i>	<i>Sorties</i>	<i>5</i>	<i>10 000</i>	<i>50 000</i>
	A1.3: Réalisation de pare feux autour de la forêt villageoise de Nanou				760 000
	<i>A.1.3.1. Acquisition de petits matériels (la composition d'un kit : 6 coupe-coupes, 1 brouette, 2 rateaux, 1 Pic à gaz complet, 10 paires de gants, 10 paires de bottes)</i>	<i>Kit</i>	<i>2</i>	<i>200 000</i>	<i>400 000</i>
	<i>A1.3.2. Repas communautaire pour la réalisation des travaux (20 personnes pendant 6 jours)</i>	<i>jour</i>	<i>6</i>	<i>50 000</i>	<i>300 000</i>
	<i>A1.3.3. Suivi technique par le STD environnement</i>	<i>Sorties</i>	<i>6</i>	<i>10 000</i>	<i>60 000</i>
		Cout total activités type 1			
Type 2	A.2.1. Mise en place et formation du comité				300 000

de gestion de l'Espace de Conservation 1 (EC1) " forêt villageoise de Nanou				
<i>A.2.1.1. Organisation d'une rencontre d'information/ sensibilisation avec les bénéficiaires et de mise en place du COGES</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
<i>A.2.1.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
A.2.2. Mise en place et formation du comité de gestion de l'Unité de transformation de PFNL à Nanou				300 000
<i>A.2.2.1. Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
<i>A.2.2.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
A.2.3. Elaboration d'une charte foncière locale de la forêt villageoise de Nanou				3 500 000
<i>A.2.3.1. Organisation de rencontre d'information</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
<i>A.2.3.2. Prestation du consultant pour l'élaboration de la charte foncière locale</i>	<i>Prestation</i>	<i>1</i>	<i>2 000 000</i>	<i>2 000 000</i>
<i>A.2.3.3. Organisation de séances de travail avec les différents groupes</i>	<i>Séance</i>	<i>4</i>	<i>200 000</i>	<i>800 000</i>
<i>A.2.3.4. Organisation d'une rencontre de restitution</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>
<i>A.2.3.5. Validation de la charte en session de conseil municipal</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>
<i>A.2.3.6. Edition et publication de la charte</i>	<i>Diffusion</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
A.2.4. Mise en place et formation du comité de gestion de l'Unité de transformation de PFNL de Ouahabou				300 000
<i>A.2.4.1. Organisation d'une rencontre</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>

<i>d'information communale et de mise en place du COGES</i>				
<i>A.2.4.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
A.2.5. Elaboration d'un cahier des charges de l'Unité de transformation de PFNL de Nanou				1 200 000
<i>A.2.5.1. Organisation de rencontre d'information et de négociation</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
<i>A2.5.2. Prestation du consultant pour l'élaboration du cahier de charge</i>	<i>Prestation</i>	<i>1</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>
<i>A.2.5.3. Organisation de séances de travail avec les différents acteurs</i>	<i>Séance</i>	<i>4</i>	<i>50 000</i>	<i>200 000</i>
<i>A.2.5.4. Organisation d'une rencontre de restitution</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
<i>A2.5.5. Validation du cahier de charge</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
<i>A.2.5.6. Edition et publication du cahier de charge</i>	<i>Diffusion</i>	<i>1</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
A.2.6. Elaboration d'un cahier de charge de l'Unité de transformation de PFNL de Ouahabou				1 200 000
<i>A.2.6.1. Organisation de rencontre d'information et de négociation</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
<i>A2.6.2. Prestation du consultant pour l'élaboration du cahier de charge</i>	<i>Prestation</i>	<i>1</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>
<i>A.2.6.3. Organisation de séances de travail avec les différents acteurs</i>	<i>Séance</i>	<i>4</i>	<i>50 000</i>	<i>200 000</i>
<i>A.2.6.4. Organisation d'une rencontre de restitution</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
<i>A2.6.5. Validation du cahier de charge</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
<i>A.2.6.6. Edition et publication du cahier de charge</i>	<i>Diffusion</i>	<i>1</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>

	Cout total activités type 2				6 800 000
Type 3	A3.1. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Nanou et formation à l'utilisation				17 800 000
	<i>A3.1.1: Construction d'un abri pour le moulin</i>	<i>Local</i>	<i>1</i>	<i>3 000 000</i>	<i>3 000 000</i>
	<i>A3.1.2: Construction d'un abri de production</i>	<i>Local</i>	<i>1</i>	<i>3 000 000</i>	<i>3 000 000</i>
	<i>A3.1.3. Réaliser un magasin de stockage</i>	<i>Magasin</i>	<i>1</i>	<i>3 000 000</i>	<i>3 000 000</i>
	<i>Suivi contrôle à pied -d'œuvre (Local + magasin)</i>	<i>FF</i>	<i>5%</i>	<i>9 000 000</i>	<i>450 000</i>
	<i>A3.1.4: Acquérir et installer le moulin complet (moteur, concasseur, broyeur, etc.)</i>	<i>FF</i>	<i>1</i>	<i>5 000 000</i>	<i>5 000 000</i>
	<i>A3.1.2. Acquérir et installer du matériel de travail et de protection (torréfacteur, baratteuse, balance, marmites, bassines, fûts, gobelets gradués, filtre à tamis, etc.)</i>	<i>FF</i>	<i>1</i>	<i>3 000 000</i>	<i>3 000 000</i>
	<i>A3.1.2. Acquérir du matériel de protection (blouses complets, bottes, gants, oreillets, etc.)</i>	<i>FF</i>	<i>1</i>	<i>300 000</i>	<i>300 000</i>
	<i>A3.1.5: Suivi technique du STD environnement</i>	<i>Sortie</i>	<i>5</i>	<i>10 000</i>	<i>50 000</i>
	A3.2: Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés à Nanou				1 940 000
	<i>A3.2.1: Acquérir de matériel nécessaire à la fabrication</i>	<i>FF</i>	<i>1</i>	<i>300 000</i>	<i>300 000</i>
	<i>A3.2.2: Honoraire du Formateur spécialiste</i>	<i>FF</i>	<i>1</i>	<i>800 000</i>	<i>800 000</i>
	<i>A3.2.2: Frais d'animation du STD environnement, Co-Formateur</i>	<i>jour</i>	<i>4</i>	<i>25 000</i>	<i>100 000</i>
	<i>A3.2.2: Prise en charge des participants</i>	<i>Session</i>	<i>35</i>	<i>20 000</i>	<i>700 000</i>
	<i>A3.2.2: Suivi technique des bénéficiaires après formation par le STD environnement</i>	<i>Sorties</i>	<i>4</i>	<i>10 000</i>	<i>40 000</i>
A3.3. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouahabou et formation à l'utilisation				17 800 000	

A3.3.1: Construction d'un abri pour le moulin	Local	1	3 000 000	3 000 000
A3.3.2: Construction d'un abri de production	Local	1	3 000 000	3 000 000
A3.3.3. Réaliser un magasin de stockage	Magasin	1	3 000 000	3 000 000
Suivi contrôle à pied -d'œuvre (Local + magasin)	FF	5%	9 000 000	450 000
A3.3.4: Acquérir et installer le moulin complet (moteur, concasseur, broyeur, etc.)	FF	1	5 000 000	5 000 000
A3.3.5. Acquérir et installer du matériel de travail et de protection (torréfacteur, baratteuse, balance, marmites, bassines, fûts, gobelets gradués, filtre à tamis, etc.)	FF	1	3 000 000	3 000 000
A3.3.6. Acquérir du matériel de protection (blouses complets, bottes, gants, oreillets, etc.)	FF	1	300 000	300 000
A3.3.7: Suivi technique du STD environnement	Sortie	5	10 000	50 000
A3.4. Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés à Ouahabou				1 940 000
A3.4.1: Acquérir de matériel nécessaire à la fabrication	FF	1	300 000	300 000
A3.4.2: Honoraire du Formateur spécialiste	FF	1	800 000	800 000
A3.4.3: Frais d'animation du STD environnement, Co-Formateur	jour	4	25 000	100 000
A3.4.4: Prise en charge des participants	Session	35	20 000	700 000
A3.4.6: Suivi technique des bénéficiaires après formation par le STD environnement	Sorties	4	10 000	40 000
A3.5. Appui à la production de niébé fourrager K VX745 11 P Ouahabou				1 440 000
A3.5.1. Acquisition de matériels de fauche et conservation (Composition du kit : 2 faucils, 1 caisson métallique, 1 paire de gants, 1 paire de bottes, ...)	Kit	18	50 000	900 000
A3.7.2 Acquisition de sémences de niébé fourrager (4 kg par bénéficiaires	kg	72	2 500	180 000

A3.5.2 Frais d'animation de la formation (STD élevage et agriculture)	jour	2	50 000	100 000
A3.5.1 Frais de déplacement des formateurs (STD élevage et agriculture)	jour	2	5 000	10 000
A3.5.2 Restauration des formateurs et participants pendant 2 jours	Participant	20	10 000	200 000
A3.5.3 Suivi technique (carburant, restauration) après formation des bénéficiaires par le STD élevage	Sorties	5	10 000	50 000
A3.6: Formation en technique de fabrication de charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) et équipement à Ouahabou				6 100 000
A3.6.1: Honoraires du Formateur	FF	1	600 000	600 000
A3.6.2: Frais d'animation du Co-formateur (STD environnement)	jour	2	25 000	50 000
A3.6.3: Frais de déplacement et de restauration du Co-formateur (STD environnement)	jour	2	10 000	20 000
A3.6.4 : Restauration des participants pendant 2 jours	Participant	30	10 000	300 000
A3.6.5: Acquisition des équipements (presse mécanique, brouettes, balances, bâches, masques, gants, etc.) pour les 30 bénéficiaires	Unité	1	5 000 000	5 000 000
A3.6.6: Acquisition d'intrants (pour la formation) et formation des producteurs	kg	200	500	100 000
A3.6.7: Suivi technique (carburant, restauration) des bénéficiaires après formation par le STD environnement	Sorties	3	10 000	30 000
A3.7: Formation en technique de fabrication de charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) et équipement à Nanou				6 100 000

<i>A3.7.1: Honoraires du Formateur</i>	<i>FF</i>	<i>1</i>	<i>600 000</i>	<i>600 000</i>
<i>A3.7.2: Frais d'animation du Co-formateur (STD environnement)</i>	<i>jour</i>	<i>2</i>	<i>25 000</i>	<i>50 000</i>
<i>A3.7.3: Frais de déplacement et de restauration du Co-formateur (STD environnement)</i>	<i>jour</i>	<i>2</i>	<i>10 000</i>	<i>20 000</i>
<i>A3.7.4 : Restauration des participants pendant 2 jours</i>	<i>Participant</i>	<i>30</i>	<i>10 000</i>	<i>300 000</i>
<i>A3.7.5: Acquisition des équipements (presse mécanique, brouettes, balances, bâches, masques, gants, etc.) pour les 30 bénéficiaires</i>	<i>Unité</i>	<i>1</i>	<i>5 000 000</i>	<i>5 000 000</i>
<i>A3.7.6: Acquisition d'intrants (pour la formation) et formation des producteurs</i>	<i>kg</i>	<i>200</i>	<i>500</i>	<i>100 000</i>
<i>A3.7.7: Suivi technique (carburant, restauration) des bénéficiaires après formation par le STD environnement</i>	<i>Sorties</i>	<i>3</i>	<i>10 000</i>	<i>30 000</i>
A3.8: Reboisement du bosquet n°1 (3 ha) à Ouahabou				<i>1 370 000</i>
<i>A3.8.1: Acquisition de plants (y compris transport)</i>	<i>Plants</i>	<i>300</i>	<i>1 000</i>	<i>300 000</i>
<i>A3.8.2. Acquisition de grille de protection</i>	<i>Grille</i>	<i>300</i>	<i>3 000</i>	<i>900 000</i>
<i>A3.8.3: Piquetage, Trouaison, mise en terre des plants et pose des grilles</i>	<i>Plants</i>	<i>300</i>	<i>400</i>	<i>120 000</i>
<i>A3.8.4 Suivi technique (carburant, restauration)</i>	<i>Sorties</i>	<i>5</i>	<i>10 000</i>	<i>50 000</i>
Cout total activités type 3				<i>54 490 000</i>
Cout total activités EC forêt de Nanou				<i>77 125 000</i>

Tableau 2 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 1

Forêt villageoise de Nanou				
<i>Principales activités sources d'impacts</i>	<i>Principaux impacts potentiels négatifs</i>	<i>Principales mesures d'atténuation /bonification</i>	<i>Coûts estimatifs des mesures (FCFA)</i>	<i>Responsable de mise en œuvre</i>
A 1.1 : Reboisement de la forêt villageoise de 20 ha de Nanou	Production de quantités importantes déchets plastiques (sachets des pots)	Collecter et enfouir les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants	150 000	Mairie, CTC, Populations
	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Sensibiliser les populations sur la prévention des accidents éventuels ; Acquérir et sensibiliser à l'utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection, botes, cache-nez lors des travaux.	250 000	Mairie, CTC, Populations
A1.2: Délimitation de la forêt avec une haie vive à Nanou	Production de quantités importantes déchets (sachets des pots)	Collecter et enfouir les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants	150 000	Mairie, CTC, Populations
	Pollution des sols par les déchets plastiques (sachets des pots) produits lors de la mise en terre des plants ;	Collecter et enfouir les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants		
	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Sensibiliser les populations sur la prévention des accidents éventuels Octroyer et utiliser des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection, botes, cache-nez	200 000	Mairie, CTC, Populations

		lors des travaux.		
A1.3: Réalisation de pare feux autour de la forêt villageoise de Nanou	Production de déchets (sachets des pots)	Collecter les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.1. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Nanou et formation à l'utilisation	Nuisance sonore	Sensibiliser les transformatrices sur les heures de travail	100 000	Mairie, CTC, Populations
	Perte de PFNL	Doter en EPI/sensibiliser sur le port effectif des EPI	200 000	Mairie, CTC, Populations
	Risque de surexploitation et ou d'exploitation de PFNL Immature	Former les populations sur le mécanisme de gestion des plaintes liées aux investissements REDD+	100 000	Mairie, CTC, Populations
A3.3. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouahabou et formation à l'utilisation	Nuisance sonore	Sensibiliser les transformatrices sur les heures de travail	100 000	Mairie, CTC, Populations
	Pollution des eaux et des sols	Collecter les emballages usagés	100 000	Mairie, CTC, Populations
	Perte de PFNL	Réaliser des plantations de compensation	300 000	Mairie, CTC, Populations
	Risque de surexploitation et ou d'exploitation de PFNL Immature	Former les populations sur le mécanisme de gestion des plaintes liées aux investissements REDD+	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.5. Appui à la production de niébé fourrager K VX745 11 P Ouahabou	Risque de surexploitation et ou d'exploitation/ Risque d'abattage d'arbres liés à l'acquisition d'espaces de culture	Sensibiliser les producteurs sur la nécessité de protéger l'écosystème; acquérir des EPI	100 000	Mairie, CTC, Populations
A3.6: Formation fabrication de charbon écologique	Risques liés à la surexploitation des ressources naturelles	Sensibiliser les producteurs de charbon écologique	100 000	Mairie, CTC, Populations

(sensibilisation, formation, équipement) à Ouahabou	notamment les végétaux			
A3.7: Formation fabrication de charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) à Nanou	Risques liés à la surexploitation des ressources naturelles notamment les végétaux	Réaliser un reboisement de compensation; Sensibiliser les producteurs de charbon écologique;	300 000	Mairie, CTC, Populations
A3.8: Reboisement du bosquet n°1 (3 ha) à Ouahabou	Production de déchets (sachets des pots)	Collecter les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants; Acquérir des EPI	100 000	Mairie, CTC, Populations
Total Budget PES EC Nanou			2 550 000	

4.1.4.2. Espace de conservation forêt Villageoise de Virou

Tableau 3 : Budget des activités ordinaires

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total
Type1	A1.1. Reboisement du bosquet n°1 de Virou de 6 ha				890 000
	<i>A1.1.1: Piquetage, Trouaison, mise en terre</i>	<i>Trou</i>	600	400	240 000
	<i>A1.1.2: Acquisition de plants</i>	<i>Plant</i>	600	1 000	600 000
	<i>A1.1.3. Suivi technique (carburant, restauration)</i>	<i>Sorties</i>	5	10 000	50 000
	A1.2. Réalisation d'un forage à proximité du bosquet n°1 de Virou				6 300 000
	<i>A1.2.1. Réalisation du forage</i>	<i>Forage</i>	1	6 000 000	6 000 000
	<i>A1.2.2. Suivi contrôle à pied d'œuvre (5%)</i>	<i>FF</i>	5%	6 000 000	300 000
	A1.3. Délimitation du bosquet n°1 de Virou de 6 hectares avec la haie vive et une clôture grillagée				11 220 000
<i>A1.3.1: Trouaison, piquetage, mise en terre</i>	<i>Trou</i>	2 500	400	1 000 000	

	<i>A1.3.2: acquisition de plants</i>	<i>Plant</i>	2 500	250	625 000
	<i>A1.3.3: Réalisation d'une clôture grillagée</i>	<i>ml</i>	1400	6 500	9 100 000
	<i>A1.3.4. Suivi technique par le STD environnement</i>	<i>Sorties</i>	4	10 000	40 000
	<i>A1.3.4. Suivi-contrôle à pied d'œuvre (clôture grillagée)</i>	<i>FF</i>	5%	-	455 000
	Cout total activités type 1				18 410 000
Type 2	A.2.1. Elaboration d'une Charte foncière locale de gestion du bosquet n°1 de Virou				3 500 000
	<i>A.2.1.1. Organisation de rencontre d'information</i>	<i>Rencontre</i>	1	150 000	150 000
	<i>A.2.1.2. Prestation du consultant pour l'élaboration de la charte foncière locale</i>	<i>Prestation</i>	1	2 000 000	2 000 000
	<i>A.2.1.3. Organisation de séances de travail avec les différents groupes</i>	<i>Séance</i>	4	200 000	800 000
	<i>A.2.1.4. Organisation d'une rencontre de restitution</i>	<i>Rencontre</i>	1	200 000	200 000
	<i>A.2.1.5. Validation de la charte en session de conseil municipal</i>	<i>Session</i>	1	200 000	200 000
	<i>A.2.1.6. Edition et publication de la charte</i>	<i>Diffusion</i>	1	150 000	150 000
	A2.2. Mise en place et formation du comité de gestion du bosquet n°1 de Virou				300 000
	<i>A.2.2.1. Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES</i>	<i>Rencontre</i>	1	150 000	150 000
	<i>A.2.2.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	1	150 000	150 000
	A2.3. Mise en place du comité de gestion de la miellerie à Boromo				300 000
	<i>A.2.3.1. Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES</i>	<i>Rencontre</i>	1	150 000	150 000
	<i>A.2.3.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	1	150 000	150 000
	A2.4. Mise en place et formation du comité de gestion du périmètre maraîcher de 3 ha de Virou				300 000
<i>A.2.4.1. Organisation d'une rencontre d'information</i>	<i>Rencontre</i>	1	150 000	150 000	

	<i>communale et de mise en place du COGES</i>				
	<i>A.2.4.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	1	150 000	150 000
	A2.5. Mise en place et formation du comité de gestion du parc à vaccination de Ouroubono				300 000
	<i>A.2.5.1. Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES</i>	<i>Rencontre</i>	1	150 000	150 000
	<i>A.2.5.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	1	150 000	150 000
	A2.6. Mise en place et formation du comité de gestion de l'unité de transformation de PFNL à Ouroubono				300 000
	<i>A.2.6.1. Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES</i>	<i>Rencontre</i>	1	150 000	150 000
	<i>A.2.6.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	1	150 000	150 000
	A2.7. Elaboration du cahier des charges du parc de vaccination à Ouroubono				1 200 000
	<i>A.2.7.1. Organisation de rencontre d'information et de négociation</i>	<i>Rencontre</i>	1	100 000	100 000
	<i>A2.7.2. Prestation du consultant pour l'élaboration du cahier de charge</i>	<i>Prestation</i>	1	500 000	500 000
	<i>A.2.7.3. Organisation de séances de travail avec les différents acteurs</i>	<i>Séance</i>	4	50 000	200 000
	<i>A.2.7.4. Organisation d'une rencontre de restitution</i>	<i>Rencontre</i>	1	150 000	150 000
	<i>A2.7.5. Validation du cahier de charge en session de conseil municipal</i>	<i>Session</i>	1	150 000	150 000
	<i>A.2.7.6. Edition et publication du cahier de charge</i>	<i>Diffusion</i>	1	100 000	100 000
	A2.8. Elaboration du cahier des charges de l'unité de transformation de PFNL à Ouroubono				1 200 000
	<i>A.2.8.1. Organisation de rencontre d'information et de négociation</i>	<i>Rencontre</i>	1	100 000	100 000

A2.8.2. Prestation du consultant pour l'élaboration du cahier de charge	Prestation	1	500 000	500 000
A.2.8.3. Organisation de séances de travail avec les différents acteurs	Séance	4	50 000	200 000
A.2.8.4. Organisation d'une rencontre de restitution	Rencontre	1	150 000	150 000
A2.8.5. Validation du cahier de charge en session de conseil municipal	Session	1	150 000	150 000
A.2.8.6. Edition et publication du cahier de charge	Diffusion	1	100 000	100 000
A2.9. Elaboration du cahier des charges du périmètre maraicher de 3 ha de Virou				1 200 000
A.2.9.1. Organisation de rencontre d'information et de négociation	Rencontre	1	100 000	100 000
A2.9.2. Prestation du consultant pour l'élaboration du cahier de charge	Prestation	1	500 000	500 000
A.2.9.3. Organisation de séances de travail avec les différents acteurs	Séance	4	50 000	200 000
A.2.9.4. Organisation d'une rencontre de restitution	Rencontre	1	150 000	150 000
A2.9.5. Validation du cahier de charge en session de conseil municipal	Session	1	150 000	150 000
A.2.9.6. Edition et publication du cahier de charge	Diffusion	1	100 000	100 000
A2.10. Elaboration du cahier des charges de la miellerie à Boromo				1 200 000
A.2.10.1. Organisation de rencontre d'information et de négociation	Rencontre	1	100 000	100 000
A2.10.2. Prestation du consultant pour l'élaboration du cahier de charge	Prestation	1	500 000	500 000
A.2.10.3. Organisation de séances de travail avec les différents acteurs	Séance	4	50 000	200 000
A.2.10.4. Organisation d'une rencontre de restitution	Rencontre	1	150 000	150 000
A2.10.5. Validation du cahier de charge en session de conseil municipal	Session	1	150 000	150 000

	A.2.10.6. Edition et publication du cahier de charge	Diffusion	1	100 000	100 000
	Cout total activités type 2				9 800 000
	A3.1. Appui pour la réalisation de cordons pierreux (1000 ml) à Virou				2 800 000
	A3.1.1: Acquisition de petit matériel (brouettes, pioches, pelles, gants)	Matériel	1	500 000	500 000
	A3.1.2. Location de camion	Jour	15	150 000	2 250 000
	A3.1.3. Appui technique	Sorties	5	10 000	50 000
	A3.2. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouroubono et formation à l'utilisation				17 800 000
	A3.2.1: Construction d'un abri pour le moulin	Local	1	3 000 000	3 000 000
	A3.2.2: Construction d'un abri de production	Local	1	3 000 000	3 000 000
	A3.2.3. Réaliser un magasin de stockage	Magasin	1	3 000 000	3 000 000
	Suivi contrôle à pied -d'œuvre (Local + magasin)	FF	5%	9 000 000	450 000
	A3.2.4: Acquérir et installer le moulin complet (moteur, concasseur, broyeur, etc.)	FF	1	5 000 000	5 000 000
	A3.2.5. Acquérir et installer du matériel de travail et de protection (torréfacteur, baratteuse, balance, marmites, bassines, fûts, gobelets gradués, filtre à tamis, etc.)	FF	1	3 000 000	3 000 000
	A3.2.6. Acquérir du matériel de protection (blouses complets, bottes, gants, oreillets, etc.)	FF	1	300 000	300 000
	A3.2.7: Suivi technique du STD environnement	Sortie	5	10 000	50 000
	A3.3. Réhabilitation du parc de vaccination métallique de Ouroubono				3 690 000
	A3.3.1. Etude diagnostic du Parc de vaccination à réhabiliter	U	1	500 000	500 000
	A3.3.2. Mettre à l'état le Parc	U	1	3 000 000	3 000 000
	A3.3.3. Suivi technique STD élevage pendant l'exécution des travaux	Sorties	4	10 000	40 000
	A3.3.4. Suivi contrôle à pied d'œuvre	ff	5%	3 000 000	150 000
	A3.4. Réalisation d'une miellerie à Boromo au profit				8 500 000

des apicultures de Boromo				
A3.4.1. Construire un local dans le domaine du service de l'environnement où sera également installée la boutique de vente de produits forestiers non ligneux (PFNL) sur une superficie de 50m ² environ, soit 0,005ha ;	<i>Local</i>	1	3 000 000	3 000 000
A3.4.2. Acquérir des équipements et matériels de traitement (un extracteur, un bac filtrant, une pompe à miel, etc.)	<i>Kit</i>	1	4 850 000	4 850 000
A3.4.3. Former les apiculteurs à l'utilisation du matériel	<i>Session</i>	1	500 000	500 000
A.3.4.4.Suivi contrôle à pied d'œuvre	<i>ff</i>	5%	3 000 000	150000
A3.5. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouroubono				4 010 000
A3.5.1. Acquérir l'équipement de production (composition du kit : 3 ruches, 1 lève-cadre, 1 combinaison, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 enfumoir, 1 broche à abeilles, 2 seaux)	<i>Kit</i>	11	300 000	3 300 000
A3.5.2. Honoraire du formateur spécialiste	<i>FF</i>	1	500 000	500 000
A3.5.3.Frais d'animation du Co-formateur (STD élevage)	<i>jour</i>	2	25 000	50 000
A3.5.4.Frais de déplacement du Co-formateur (STD élevage)	<i>Jour</i>	2	5 000	10 000
A3.5.5.Prise en charge des participants	<i>Participants</i>	11	10 000	110 000
A3.5.6.Suivi des bénéficiaires par le STD après formation	<i>sorties</i>	4	10 000	40 000
A3.6. Appui à la production de fumure organique (Compost) au profit de 50 bénéficiaires à Ouroubono				6 750 000
A3.6.1. Appui à la réaliser de fosses fumières	<i>Fosse</i>	50	25 000	1 250 000
A3.6.2. Acquisition de petits matériels et ciment (1 kit = 1 pioche, 1 brouette, 1 pelle, 1 arrosoir, 1 sac de Burkina	<i>Kit</i>	50	100 000	5 000 000

<i>phosphate, 2 sacs de ciment)</i>				
A3.6.3. Formation des producteurs en technique de production de compost	<i>Session</i>	1	500 000	500 000
A3.7. Appui à la réalisation de cordons pierreux (1000ml) à Ouroubono				2 640 000
A3.8.1: Acquisition de petit matériel (brouettes, pioches, pelles, gants)	<i>Matériel</i>	1	350 000	350 000
A3.8.2. Location de camion	<i>Jour</i>	15	150 000	2 250 000
A3.8.3. Appui technique	<i>Sorties</i>	4	10 000	40 000
A3.8. Aménagement de Périmètre maraîcher de 3 ha à Virou				25 147 500
A3.8.1. Aménagement du site	<i>U</i>	1	200 000	200 000
A.3.8.1 Réalisation d'un forage positif de 5 m3/h minimum équipé d'un système d'exhaure solaire	<i>U</i>	1	10 000 000	10 000 000
A3.8.2 Réalisation d'un château d'eau en polytank de 10 000 litres	<i>Château</i>	1	3 500 000	3 500 000
A.3.8.3 Réseau de refoulement, distribution et de bornes d'irrigation	<i>U</i>	1	4 500 000	4 500 000
A.3.8.4 Clôture grillagée	<i>ml</i>	800	6 500	5 200 000
A.3.8.5. Acquisition de semence et de matériel de production	<i>Kg</i>	500	500	250 000
A.3.8.6. Formation des exploitants sur la gestion du réseau d'irrigation	<i>Session</i>	1	300 000	300 000
A3.8.7. Suivi contrôle à pied d'œuvre	<i>ff</i>	5%	23 950 000	1 197 500
A3.9. Formation sur les techniques de production de charbon écologique à Virou				5 277 500
A3.9.1: Honoraires du Formateur	<i>FF</i>	1	600 000	600 000
A3.9.2: Frais d'animation du Co-formateur (STD environnement)	<i>jour</i>	2	25 000	50 000
A3.9.3: Frais de déplacement et de restauration du Co-formateur (STD environnement)	<i>jour</i>	2	10 000	20 000

A3.9.4 : Restauration des participants pendant 2 jours	Participant	25	10 000	250 000
A3.9.5: Acquisition des équipements (presse mécanique, brouettes, balances, bâches, masques, gants, etc.) pour les 25 bénéficiaires	Unité	1	4 227 500	4 227 500
A3.9.6: Acquisition d'intrants (pour la formation) et formation des producteurs	kg	200	500	100 000
A3.9.7: Suivi technique (carburant, restauration) des bénéficiaires après formation par le STD environnement	Sorties	3	10 000	30 000
A3.10. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en équipements de production apicole à 20 Apiculteurs à Virou				6 800 000
A3.10.1. Acquérir l'équipement de production (composition du kit : 3 ruches, 1 lève-cadre, 1 combinaison, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 enfumoir, 1 broche à abeilles, 2 seaux)	Kit	20	300 000	6 000 000
A3.10.2. Honoraire du formateur spécialiste	FF	1	500 000	500 000
A3.10.3. Frais d'animation du Co-formateur (STD élevage)	Jour	2	25 000	50 000
A3.10.4. Frais de déplacement du Co-formateur (STD élevage)	Jour	2	5 000	10 000
A3.10.5. Prise en charge des participants	Participants	20	10 000	200 000
A3.10.6. Suivi des bénéficiaires par le STD après formation	Sortie	4	10 000	40 000
Cout total activités type 3				83 415 000
Cout total activités EC Bosquet de Virou				111 625 000

Tableau 4 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 2

Forêt villageoise de Virou				
<i>Principales activités sources</i>	<i>Principaux impacts potentiels</i>	<i>Principales mesures</i>	<i>Coûts estimatifs des</i>	<i>Responsable de mise</i>

<i>d'impacts</i>	<i>négatifs</i>	<i>d'atténuation /bonification</i>	<i>mesures (FCFA)</i>	<i>en œuvre</i>
A1.1. Reboisement du bosquet n°1 de Virou de 6 ha	Production de déchets (sachets des pots) /Pollution des sols par les déchets plastiques	Acquérir d'EPI et Sensibilisation des populations sur la prévention des accidents	250 000	Mairie, CTC, Populations
	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Acquérir et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	200 000	Mairie, CTC, Populations
A1.2. Réalisation d'un forage à proximité du bosquet n°1 de Virou	Risques liés à la gestion du forage	Sensibiliser des populations sur la prévention des accidents	150 000	Mairie, CTC, Populations
	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Acquérir et utiliser d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	200 000	Mairie, CTC, Populations
A1.3. Délimitation du bosquet n°1 de Virou de 6 hectares avec la haie vive et une clôture grillagée	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	200 000	Mairie, CTC, Populations
A3.1. Appui pour la réalisation de cordons pierreux (1000 ml) à Virou	Incidents liés au transport des agrégats	Sensibiliser les producteurs	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.2. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouroubono	Nuisance sonore	Sensibiliser les transformatrices sur les heures de travail	150 000	STD, Mairie, Populations
	Perte de PFNL	Reboisement de compensation	350 000	
A3.3. Réhabilitation du parc de vaccination métallique de Ouroubono	Production de déchets biomédicaux	Sensibiliser les acteurs et incinérer les déchets	150 000	Mairie, CTC, Populations

A3.4. Réalisation d'une miellerie à Boromo au profit des apicultures de Boromo	Incidents liés à la présence des abeilles.	Acquérir des EPI et Sensibilisation des acteurs sur leur utilisation	200 000	Mairie, CTC, Populations
A3.5. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouroubono	Incidents liés à la présence des abeilles.	Acquérir des EPI Sensibiliser les acteurs sur leur utilisation	200 000	Mairie, CTC, Populations
A3.6. Appui à la production compostière pour le maraichage (équipement et formation de 50 bénéficiaires) à Oourobono	Incidents liés au transport des agrégats	Sensibiliser les producteurs sur l'utilisation des EPI	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.7. Appui à la réalisation de cordons pierreux (1000ml) à Oourobono	Incidents liés au transport des agrégats	Sensibiliser les producteurs	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.8. Aménagement de Périmètre maraîcher de 3 ha à Virou	Risques d'incidents liés aux travaux et à l'utilisation des produits chimiques	Acquérir des EPI et sensibilisation à leur utilisation	200 000	STD, Mairie, Populations
Total Budget PES EC Virou			2 700 000	

4.1.4.3 Budget récapitulatif

Espaces de conservation	Types d'activités	Coût Total (FCFA)
Espace de conservation forêt villageoise de Nanou	Type 1	15 835 000
	Type 2	6 800 000
	Type 3	54 490 000
	Mesures de sauvegarde	2 550 000
	Total EC1	79 675 000
Espace de conservation bosquet n°1 de Virou	Type 1	18 410 000
	Type 2	9 800 000
	Type 3	83 415 000
	Mesures de sauvegarde	2 700 000
	Total EC2	114 325 000
Total activités PDIC/REDD+		194 000 000
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)		6 000 000
Total Général		200 000 000

4.2 Financement additionnel

4.2.1. « contraintes » auxquelles le PDIC REDD + répond

Le PDIC/REDD+ est conçu pour apporter des réponses adaptées aux principales contraintes suivantes :

- Les contraintes socioéconomiques,
- Les contraintes relatives à la gestion des productivités et des productions
- Les contraintes relatives à la gestion des terres avec pour conséquence, la récurrence des conflits entre producteurs et entre propriétaires fonciers.
- Les contraintes institutionnelles politiques et stratégiques.

4.2.2. Description globale du PDIC / REDD +

L'objectif global du PDIC/REDD+ de la Commune de Boromo est de contribuer à la séquestration du carbone et à la réduction de la pauvreté.

Les objectifs spécifiques du PDIC/REDD+ de la Commune de Boromo sont :

Renforcer le potentiel de séquestration du carbone et les initiatives d'amélioration des productivités et des revenus des populations ;

Les résultats attendus sont :

- des forêts et bosquets sont renforcés et sécurisés ;
- des espaces sont aménagés et des règles édictées pour leur gestion ;
- des activités génératrices de revenus sont développées pour améliorer les conditions de vie des populations

L'atteinte de ces résultats passe par la mise en œuvre des activités identifiées autour des espaces de conservation retenus et dans les villages impliqués dans l'exploitation des espaces de concertation.

Les activités du PDIC de Boromo se dérouleront autour de deux espaces de conservation que sont : la Forêt villageoise de Nanou, et le bosquet n°1 de Virou

4.2.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +

4.2.3.1. Espace de conservation 1 : forêt villageoise de Nanou

Activités de type 2

A.2.1. Mise en place du comité de gestion de de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou

Objectif(s) Désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou

Résultats attendus : Un comité est formellement mis en place

Sous activités :

- Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES ;
- Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement.

Bénéficiaires directs : Total : 6 5 Femmes 1 Homme 4 Jeunes 1PDI

Localité Ouahabou

Moyens financiers : 300 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre La mise en place du comité de gestion incombe aux membres du groupement des femmes. Ceux-ci, sous la supervision de la mairie et avec l'appui technique du service départemental de la l'environnement désigneront après concertation, des personnes à même d'assurer une meilleure gestion de l'unité au profit des bénéficiaires directes et de tout le village et ses environnants.

A.2.2. Elaboration du cahier des charges de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou

Objectif(s) :

- Disposer d'un outil pour la gestion durable de la pépinière villageoise à Ouahabou ;
- Réglementer les conditions d'accès et le mode de fonctionnement de l'unité.

Résultats attendus :

- Le cahier des charges est disponible et accessible à tous les acteurs ;

L'accès et le mode de fonctionnement de l'unité sont réglementés

Sous activités :

- Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;

- Rencontre d'échanges avec les bénéficiaires
- Elaboration d'un projet de cahier des charges ;
- Amendement et adoption du cahier de charges ;
- Diffusion du contenu aux acteurs concernés

Bénéficiaires directs : Total :98 22 femmes 76 hommes 85 jeunes 5 PDI
Localité : Ouahabou

Moyens financiers : 1 200 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre Le service départemental en charge de l'agriculture appuiera la mairie dans l'élaboration des termes de références. La mairie procédera au recrutement d'un consultant. Le COGES accompagnera le consultant dans les concertations avec les parties prenantes pour l'élaboration du cahier des charges qui sera amendé par les parties prenantes. Sa validation et son application seront de la responsabilité de la mairie.

Activités de type 3

A3.1: Formation technique de CES/DRS et dotation en matériel » à Ouahabou

Objectif(s) Les mesures de CES/DRS visent plusieurs buts à la fois : (i) une meilleure gestion de l'eau, (ii) l'augmentation de la productivité des espaces agricoles, sylvicoles et pastoraux et (iii) une gestion durable sur le plan environnemental, social et économique. Cette activité vise à sensibiliser et former les producteurs sur les principales techniques d'aménagement (aménagement de plateaux, aménagement des pentes, aménagement des glacis) et les doter en matériels (brouettes, pioches, râteliers, pelles, gants)

Résultats attendus Les résultats attendus sont :

- une amélioration de la sécurité alimentaire grâce à une sécurisation, augmentation et diversification de la production, ce qui leur permet de mieux subsister pendant la période de soudure
- la diversification et l'augmentation des revenus
- un rehaussement des nappes phréatiques et une facilitation de l'accès de la population et du bétail à l'eau ;
- l'amélioration de l'écologie des espaces aménagés

Sous activités - Formation des producteurs et repas communautaire

- Acquisition de matériel à savoir kit (30 pioches, 30 râtaux, 30 charrues)
- Suivi technique

Bénéficiaires directs Total : 30 5 femmes 25 hommes 15 jeunes

Moyens financiers (coût de l'activité). 4 050 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre Les 30 producteurs bénéficiaires de l'activité seront identifiés et recensés. Ils suivront une formation qui sera dispensée par le service départemental de l'agriculture.

La mairie procédera à l'acquisition du matériel par appel à concurrence suivant les procédures de passation des marchés. Ce matériel sera remis aux producteurs à l'issue de la formation.

En plus de son rôle de formateur le service départemental de l'environnement assurera le suivi technique des producteurs formés. L'activité sera coordonnée par la mairie.

A3.2. Formation de producteurs en technique de reproduction ovine et dotation en animaux à Nanou

Objectif(s) Permettre aux éleveurs d'apprendre les techniques de reproduction ovine.

Résultats attendus Les capacités des éleveurs sont renforcées et la pratique de leur activité est facilitée.
Les revenus des éleveurs sont améliorés et partant leurs conditions de vie.

Sous activités

- Formation
- Acquisition d'animaux
- Acquisition d'abreuvoirs et mangeoires
- Acquisition de déparasitant

Bénéficiaires directs Total : 25 5 femmes 20 hommes 5 PDI

Localité : Nanou

Moyens financiers (coût de l'activité). 9 150 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre Les acteurs concernés par cette activité sont des éleveurs au nombre de 25. Ils sont identifiés comme des éleveurs et veulent améliorer leur activité.

C'est pourquoi ils seront formés sur les techniques d'embouche. Le service départemental des ressources animales se chargera de la

formation.

En vue d'améliorer d'avantage l'activité, des animaux /noyaux reproducteurs (noyau = 1 mâle et 3 femelles, soit au total 25 mâles et 75 femelles) seront achetés et mis à leur disposition de même que des abreuvoirs et mangeoires.

Dans le cadre du suivi sanitaire des déparasitants seront achetés et mis à leur disposition.

La mairie qui assure la coordination générale de l'activité procédera aux différentes acquisitions par la procédure des passations des marchés publics.

A3.3. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouahabou

Objectif(s)

- Renforcer les capacités des producteurs par une dotation en matériel et par la formation ;
- Booster la capacité de production de miel en qualité et en quantité et contribuer à séquestrer le carbone

Résultats attendus Les conditions de vie des producteurs sont améliorées et l'écosystème est préservé

Sous activités

- Former les apiculteurs
- Acquisition et dotation en équipements de production du miel. Un kit sera composé de : 5 ruches, 1 lève-cadre, 1 combinaison, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 enfumoir, 1 broche à abeilles, 3 seaux)

Bénéficiaires directs : Total : 60 60 hommes 30 jeunes 2 PDI

Localité : : Ouahabou

Moyens financiers 6 800 000 FCFA

(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre Il s'agira de doter chacun des apiculteurs en –kit de production composé de : 5 ruches, 1 lève-cadre, 1 combinaison, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 enfumoir, 1 broche à abeilles, 3 seaux). Il leur sera enseigné les techniques de gaufrages, d'enfumage et de pose de ruches, “, d'entretien d'une ruche. La Mairie recrutera un formateur spécialisé dans le domaine ou une association d'apiculteurs déjà aguerrie, à même de fournir des personnes ressources pouvant assurer cette formation. Le formateur sera assisté par le STD élevage qui assurera le suivi de la production après formation.

L'organisation et la gestion de l'activité seront assurées par la

commune qui joue le rôle de coordination

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants La réalisation de cette activité pourrait occasionner des incidents causés par les piqûres des abeilles. C'est pourquoi il est important de sensibiliser les acteurs sur l'utilisation des EPI

A.3.4: Réalisation d'une pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou

Objectif(s) Produire des plants qui serviront au reboisement de la forêt villageoise de Ouahabou

Résultats attendus Le résultat attendu est que la pépinière est opérationnelle. L'impact résidera dans le niveau de satisfaction des besoins en plants et autres productions de qualité et quantité des populations

Sous activités

- La Réalisation d'un forage
- Formation des pépiniéristes
- Réalisation de clôture grillagée
- Acquisition de kit matériel (bâche, tamis, pots de production des plants en sachets plastiques, pioche, pelle ; seau, brouettes, arrosoirs, etc.)
- Acquisition de semences
- Suivi technique par le STD environnement (carburant, restaurant)
-

Bénéficiaires directs Total : 20 20 hommes 15 jeunes

Localité Ouahabou

Moyens financiers (coût de l'activité). : 9 780 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre La commune en collaboration avec le service en charge de l'environnement procèdera à l'identification et au recensement des 20 pépiniéristes. Ces derniers vont suivre une formation les techniques de réalisation d'une pépinière. Cette formation sera assurée par le service départemental de l'environnement.

En amont il sera engagé les travaux de réalisation du puits et les différentes acquisitions nécessaires et suivant la procédure de passation des marchés. Outre la formation le service de l'environnement assurera le suivi technique et la mairie coordonnera l'activité.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants La création d'une pépinière villageoise peut engendrer la pollution à travers les déchets plastiques. Il faut donc prévoir de collecter les emballages usagés et sensibiliser les pépiniéristes

4.2.3.2. Espace de conservation 2 : Bosquet de Virou

Activités de type 2

A2.1. Mise en place et formation du comité de gestion du magasin de warrantage de Ouroubono

Objectif(s)	Désigner publiquement un groupe à même d'assurer une bonne gestion de du magasin
Résultats attendus	Un comité est formellement mis en place, les règles de gestion du magasin sont définies
Sous activités	Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement
Bénéficiaires directs	Total : 6 1 femme 5 hommes 5 jeunes 3 PDI
Localité	: Ouroubono
Moyens financiers (coût de l'activité).	300 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre	La mise en place du comité de gestion incombe aux membres du groupement féminin. Celles-ci sous la supervision de la mairie et avec l'appui des services techniques désigneront après concertation des personnes à même d'assurer une meilleure du magasin au profit du village

A2.2. Elaboration du cahier des charges du magasin de warrantage à Ouroubono

Objectif(s)	L'objectif du cahier des charges est d'assurer une bonne gestion du magasin
Résultats attendus	Les résultats attendus sont essentiellement une plus grande durabilité du magasin et de l'activité de warrantage, une réduction des conflits et une bonne gestion des stocks
Sous activités	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration de termes de références ;- Sélection d'un consultant ;- Conduite des concertations ;- Élaboration d'un cahier de charge provisoire ;- Validation du cahier des charges

Bénéficiaires directs Total : 98 22 femmes 76 hommes 85 jeunes 5 PDI

Localité : Ouroubono

Moyens financiers 1 200 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre Le service départemental en charge de l'agriculture appuiera la mairie dans l'élaboration des termes de références. La mairie procédera au recrutement d'un consultant. Le COGES accompagnera le consultant dans les concertations avec les parties prenantes pour l'élaboration du cahier des charges qui sera amendé par les parties prenantes. Sa validation et son application seront de la responsabilité de la mairie.

Activités de type 3

A3.1 Formation de 65 éleveurs en techniques de reproduction caprine et dotation en noyaux reproducteurs à Boromo

Objectif(s) Améliorer les revenus des éleveurs par la promotion de l'élevage de caprins

Résultats attendus L'élevage de caprins s'est amélioré
Les éleveurs améliorent la qualité de leurs animaux de même que leurs revenus

Sous activités

- Former les éleveurs
- Acquérir 130 caprins soit un noyau composé de 1 mâle et 1 femelle ;
- Suivi technique

Bénéficiaires directs : Total : 65 15 femmes 50 hommes 40 jeunes

Boromo

Localité :

Moyens financiers 7 180 000 FCFA
(coût de l'activité).

Stratégie de mise en œuvre Les bénéficiaires sont des producteurs et productrices qui s'exercent déjà dans l'élevage de caprins. Il s'agira de les recenser et de leur apprendre les techniques d'élevage. La formation sera assurée par le service départemental des ressources animales. Celui-ci organisera des séances de formation théorique et pratique au profit des 65 éleveurs. La mairie assurera la coordination et la supervision de l'activité.

A3.2. Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers au profit de 65 producteurs de Ouroubono

Objectif(s) : Améliorer les revenus des producteurs par le renforcement de leurs capacités et leur équipement

Résultats attendus : Les conditions de l'élevage sont améliorées et les pressions sur l'EC sont réduites

Sous activités

- Sensibilisation et formation
- Appui à la construction de 65 poulaillers
- Acquisition des volailles (1 coq pour 5 poules) ;
- Suivi par le STD élevage.

Bénéficiaires directs : Total : 65 15 femmes 50 hommes 40 jeunes

Localité : Ouroubono

Moyens financiers (coût de l'activité). 9 270 000 FCFA

Stratégie de mise en œuvre Les bénéficiaires sont des producteurs et productrices qui s'exercent déjà dans l'élevage de volailles. Il s'agira de les recenser et de leur apprendre les techniques de production de poussins à partir des races locales et les techniques de production d'aliments pour les différentes catégories de volaille. La formation sera assurée par le service départemental des ressources animales. Celui-ci organisera des séances de formation théorique et pratique au profit des 65 producteurs. Chacun des producteurs bénéficiera de d'un kit composé de 6 tôles, 3 chevrons, un paquet de pointe, un rouleau de fil de fer d'attache, une porte métallique pour la construction de son poulailler. La mairie assurera la coordination et la supervision de l'activité.

A3.3. Appuyer l'élevage d'aulacodes au profit de 20 producteurs dans le village de Ouroubono

Objectif(s) : Améliorer les revenus des producteurs et contribuer à conserver la biodiversité animale

Résultats attendus : Les revenus des producteurs sont améliorés

Sous activités :

- Construction de 20 enclos et cages (aulacodères)
- Acquisition de matériel (abreuvoirs et mangeoires, râteliers, cage de contention).
- Appui technique

Bénéficiaires directs	Total : 20 10 femmes 10 hommes 10 jeunes
Moyens financiers (coût de l'activité).	15 400 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre	Il s'agira de former les producteurs sur les techniques d'élevage d'aulacodes et leur dotation en matériels nécessaires. Ils bénéficieront également de reproducteurs pour démarrer leur activité. Le service des ressources animales supervisera l'activité qui sera coordonnée par la mairie
Risques et impacts environnementaux et sociaux probants	La mise en œuvre de cette occasionnerait la dégradation des sols à travers la construction des bâtiments et des enclos. Elle pourrait aussi exposer les acteurs à des infections. C'est pourquoi il importe de sensibiliser les acteurs sur la préservation de l'écosystème et sur la nécessité d'utiliser des EPI

A3. 4. Construction d'un magasin de warrantage à Ouroubono

Objectif(s)	Développer un mécanisme de stockage des céréales et légumineuses, pour améliorer la gestion des stocks
Résultats attendus	Les revenus des populations sont améliorés par une meilleure gestion de leurs productions. La pression sur la zone de pâture est réduite
Sous activités	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des producteurs sur le processus du warrantage et techniques de conservation des stocks - Construction et équipement en palettes d'un magasin de stockage
Bénéficiaires directs	Total : 37 37 hommes
Moyens financiers (coût de l'activité).	16 750 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre	La mairie procédera au recrutement d'un prestataire conformément aux procédures des marchés publics. Ce prestataire procédera réalisera le magasin selon le plan retenu. Un procès-verbal de réception sanctionnera la fin des travaux de construction. En ce qui concerne la formation des 37 producteurs, elle sera assurée par le service départemental de l'agriculture. L'activité sera coordonnée par la Mairie
Risques et impacts environnementaux et sociaux probants	La construction d'un magasin de stockage pour le warrantage pourrait engendrer des exclusions dans l'exploitation de l'unité. L'utilisation des produits chimiques pour conserver les céréales est aussi un risque

pour l'homme et l'animal. Par ailleurs les travaux de construction de l'infrastructure pourraient occasionner la dégradation de la texture/structures du sol. C'est pourquoi il est important de sensibiliser la communauté sur les modalités de fonctionnement du magasin. il est aussi important de sensibiliser le CGES sur l'utilisation des EPI

A3.5. Formation en saponification et dotation en matériel de production dans la ville de Boromo

Objectif(s)	Rendre les femmes autonomes dans la conception des recettes et la fabrication de savons.
Résultats attendus	Les femmes ont appris à sélectionner les ingrédients entrant dans la recette de savons en portant attention aux substances règlementées. Elles savent fabriquer le savon en respectant les étapes de fabrication et les exigences en matière d'hygiène personnelle et des locaux.
Sous activités	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de matériels (moules, estampieuse et table de coupe, bassines, soude, parfums, bidons d'huile de palme, Tonneau en plastique) - Formation des femmes
Bénéficiaires directs	Total : 22 22 femmes 15 jeunes
Moyens financiers (coût de l'activité).	4 120 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre	Ainsi il s'agira de recruter un prestataire spécialisé dans ce domaine, acquérir les matériaux nécessaires à la formation. L'activité sera coordonnée par la mairie

A3.6. Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers dans la ville de Boromo

Objectif(s)	Améliorer les revenus des groupes vulnérables et réduire la pression sur les ressources forestières.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des revenus et des moyens d'existence - Réduction de la coupe de bois pour la vente
Sous activités	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et formation - Appui à la construction de 50 poulaillers - Acquisition des volailles (1 coq pour 5 poules) - Suivi par le STD élevage.
Bénéficiaires directs	Total : 50 15 femmes 35 hommes 18 jeunes 5 PDI
Moyens financiers (coût de l'activité).	7 200 000 FCFA
Stratégie de mise en œuvre	Les bénéficiaires sont des producteurs et productrices qui s'exercent

œuvre

déjà dans l'élevage de volailles. Il s'agira de les recenser et de leur apprendre les techniques de production de poussins à partir des races locales et les techniques de production d'aliments pour les différentes catégories de volaille. La formation sera assurée par le service départemental des ressources animales. Celui-ci organisera des séances de formation théorique et pratique au profit des 50 producteurs/trices. Chacun/ne des producteurs/trice bénéficiera de d'un kit composé de 6 tôles, 3 chevrons, un paquet de pointe, un rouleau de fil de fer d'attache, une porte métallique pour la construction de son poulailler. La mairie assurera la coordination et la supervision de l'activité.

Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'élevage intensif des volailles n'est pas anodin pour la santé humaine. En effet, cette production est une cause fréquente d'intoxication alimentaire (salmonelles, Campylobacter) et aussi cause de zoonoses, blessures, allergies, affections respiratoires et cutanées etc.

4.2.4. Budget des activités retenues par espace de conservation

4.2.4.1. Espace de conservation 1

Tableau 5: Budget des activités additionnelles

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Cout unitaire	Cout total
Type1	Cout total activités type 1				
	A.2.1. Mise en place du comité de gestion de de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou				300 000
Type 2	<i>A.2.1.1. Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
	<i>A.2.1.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
	A2.2. Elaboration du cahier des charges de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou				1 200 000
	<i>A.2.2.1. Organisation de rencontre d'information et de négociation</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
	<i>A2.2.2. Prestation du consultant pour l'élaboration du cahier de charge</i>	<i>Prestation</i>	<i>1</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>
	<i>A.2.2.3. Organisation de séances de travail avec les différents acteurs</i>	<i>Séance</i>	<i>4</i>	<i>50 000</i>	<i>200 000</i>
	<i>A.2.2.4. Organisation d'une rencontre de restitution</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
	<i>A2.2.5. Validation du cahier de charge en session de conseil municipal</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
	<i>A.2.2.6. Edition et publication du cahier de charge</i>	<i>Diffusion</i>	<i>1</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
	Cout total activités type 2				1 500 000
Type 3	A3.1: Formation technique de CES/DRS et dotation en matériel » à Ouahabou				4 050 000
	<i>A2.1.1. Formation des producteurs et repas communautaire</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>1 000 000</i>	<i>1 000 000</i>

A2.1.2. Acquisition de matériel	Matériel	1	3 000 000	3 000 000
A2.1.3. Suivi technique	Sorties	5	10 000	50 000
A3.2. Formation de producteurs en technique de reproduction ovine et dotation en animaux				9 150 000
A3.2.1 Formation	Session	1	500 000	500 000
A3.2.2. Acquisition de noyaux reproducteurs (25 M 75 F)	Noyaux	25	240 000	6 000 000
A3.2.3. Acquisition de 25 abreuvoirs et mangeoires	Matériel	25	100 000	2 500 000
A3.2.4. Acquisition de déparasitant et vaccin	U	100	1 000	100 000
A3.2.5. Suivi technique	Sorties	5	10 000	50 000
A3.3. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouahabou				6 800 000
A3.3.1. Acquérir l'équipement de production (composition du kit : 3 ruches, 1 lève-cadre, 1 combinaison, 1 paire de bottes, 1 paire de gants, 1 enfumoir, 1 broche à abeilles, 2 seaux)	Kit	20	300 000	6 000 000
A3.3.2. Honoraire du formateur spécialiste	FF	1	500 000	500 000
A3.3.3. Frais d'animation du Co-formateur (STD élevage)	jour	2	25 000	50 000
A3.3.4. Frais de déplacement du Co-formateur (STD élevage)	Jour	2	5 000	10 000
A3.3.5. Prise en charge des participants	Participants	20	10 000	200 000
A3.3.6. Suivi des bénéficiaires par le STD après formation	sortie	4	10 000	40 000
A3.4. Réalisation d'une pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou				9 780 000
A3.4.1. Réalisation d'un forage muni d'un bassin	Forage positif	1	6 000 000	6 000 000
A3.4.2 Réalisation de clôture grillagée	ml	400	6 500	2 600 000
A3.4.3. Formation des pépiniéristes	Session	1	300 000	300 000
A3.4.4. Acquisition kit petit matériel (bêche, tamis, sachets plastiques, pioches, pelles ; seaux, brouettes, arrosoirs, etc.)	FF	1	300 000	300 000
A3.4.5 Acquisition de semences	Kg	200	500	100 000

	A.3.4.6: Suivi technique par le STD environnement	Sorties	5	10 000	50 000
	A.3.4.7: Suivi contrôle à pied -d'œuvre (Forage+Grillage)	FF	5%	8 600 000	430 000
	Cout total activités type 3				29 780 000
	Cout total activités EC forêt de Nanou				31 280 000

Tableau 6: Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 1

Forêt villageoise de Nanou				
<i>Principales activités sources d'impacts</i>	<i>Principaux impacts potentiels négatifs</i>	<i>Principales mesures d'atténuation /bonification</i>	<i>Coûts estimatifs des mesures (FCFA)</i>	<i>Responsable de mise en œuvre</i>
A3.1: Formation technique de CES/DRS et dotation en matériel » à Ouahabou	Risques d'incidents liés à l'utilisation du matériel	Sensibilisation des producteurs à l'utilisation des EPI	500 000	Mairie, CTC, Populations
		Acquisition d'EPI		
A3.2. Formation de producteurs en embouche ovine et dotation en animaux	Risque de substitution des forêts par des prairies destinées à l'élevage du bétail	Reboisement de compensation	500 000	Mairie, CTC, Populations
		Sensibilisation éleveurs	100 000	Mairie, CTC, Populations
A3.3. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouahabou	Risques éventuels liés aux produits stockés sur site	Sensibilisation des pisciculteurs	100 000	Mairie, CTC, Populations
A3.4. Réalisation d'une pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou	Risque de pollution par les déchets plastiques	Collecter les emballages usagés sensibiliser les pépiniéristes	300 000	Mairie, CTC, Populations
		Acquisition d'EPI		
Total Budget PES EC Nanou			1 500 000	

4.2.4.2. Espace de conservation 2

Tableau 7: Budget des activités supplémentaires

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Cout unitaire	Coût total
Type 1					
	Cout total activités type 1				
Type 2	A2.1. Mise en place et formation du comité de gestion du magasin de warrantage de Ourobono				300 000
	<i>A.2.1.1. Organisation d'une rencontre d'information communale et de mise en place du COGES</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
	<i>A.2.1.2. Formation du COGES sur ses attributions et son fonctionnement</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
	A2.2. Elaboration du cahier des charges du magasin de warrantage				1 200 000
	<i>A.2.2.1. Organisation de rencontre d'information et de négociation</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
	<i>A.2.2.2. Prestation du consultant pour l'élaboration du cahier de charge</i>	<i>Prestation</i>	<i>1</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>
	<i>A.2.2.3. Organisation de séances de travail avec les différents acteurs</i>	<i>Séance</i>	<i>4</i>	<i>50 000</i>	<i>200 000</i>
	<i>A.2.2.4. Organisation d'une rencontre de restitution</i>	<i>Rencontre</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
	<i>A.2.2.5. Validation du cahier de charge en session de conseil municipal</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>
	<i>A.2.2.6. Edition et publication du cahier de charge</i>	<i>Diffusion</i>	<i>1</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
	Cout total activités type 2				1 500 000

Type 3	A3.1 Formation de 65 éleveurs en technique de reproduction caprine et dotation en noyaux reproducteurs à Boromo				7 180 000
	<i>A3.1.1 Former les éleveurs</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>
	<i>A3.1.2. Acquérir des animaux</i>	<i>U</i>	<i>130</i>	<i>50 000</i>	<i>6 500 000</i>
	<i>A3.1.3. Acquisition de déparasitant et vaccin</i>	<i>U</i>	<i>130</i>	<i>1 000</i>	<i>130 000</i>
	<i>A3.1.3. Suivi technique</i>	<i>Sorties</i>	<i>5</i>	<i>10 000</i>	<i>50 000</i>
	A3.2. Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers au profit de 65 producteurs de Ouroubono				9 270 000
	<i>A3.2.1: Formation</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>575 000</i>	<i>575 000</i>
	<i>A3.2.2: Appui à la construction de 65 poulaillers</i>	<i>U</i>	<i>65</i>	<i>100 000</i>	<i>6 500 000</i>
	<i>A3.2.3. Acquisition des volailles</i>	<i>U</i>	<i>390</i>	<i>5 000</i>	<i>1 950 000</i>
	<i>A3.2.4. Acquisition de déparasitant et vaccin</i>	<i>U</i>	<i>390</i>	<i>500</i>	<i>195 000</i>
	<i>A3.2.5. Suivi technique</i>	<i>Sorties</i>	<i>5</i>	<i>10 000</i>	<i>50 000</i>
	A3.3. Appuyer l'élevage d'aulacodes au profit de 20 producteurs dans le village de Ouroubono				15 400 000
	<i>A3.3.1: Construction des bâtiments (aulacoderie)</i>	<i>Bâtiment</i>	<i>2</i>	<i>3 200 000</i>	<i>6 400 000</i>
	<i>A3.3.2. Construction des enclos et cages (aulacodères)</i>	<i>Enclos</i>	<i>20</i>	<i>200 000</i>	<i>4 000 000</i>
	<i>A3.2.3. Acquisition de matériel (abreuvoirs et mangeoires, râteliers, cage de contention).</i>	<i>Matériel</i>	<i>20</i>	<i>200 000</i>	<i>4 000 000</i>
<i>A3.2.4. Honoraire du formateur spécialiste</i>	<i>FF</i>	<i>1</i>	<i>700 000</i>	<i>700 000</i>	

A3.2.5. Frais d'animation du Co-formateur (STD élevage)	<i>jour</i>	2	25 000	50 000
A3.2.6. Frais de déplacement du Co-formateur (STD élevage)	<i>Jour</i>	2	5 000	10 000
Prise en charge des participants	<i>Participants</i>	20	10 000	200 000
A3.2.6. Suivi des bénéficiaires par le STD après formation	<i>sortie</i>	4	10 000	40 000
A3.4. Construction d'un magasin de warrantage à Ouroubono				16 750 000
<i>A3.4.1: Formation des producteurs sur le processus du warrantage et techniques de conservation des stocks</i>	<i>Session</i>	1	1 000 000	1 000 000
<i>A3.4.2: Construction et équipement en palettes d'un magasin de stockage</i>	<i>Bâtiment</i>	1	15 000 000	15 000 000
<i>A3.4.2: Suivi contrôle à pied d'œuvre (Magasin de stockage)</i>	<i>FF</i>	5%	15 000 000	750 000
A3.5. Formation en saponification et dotation en matériel de production dans la ville de Boromo				4 120 000
A3.5.1. Acquisition de matériels (moules, estampieuse et table de coupe, bassines, soude, parfums, bidons d'huile de palme, Tonneau en plastique, etc.)	<i>Kit</i>	22	150 000	3 300 000
A3.5.2. Honoraire du formateur spécialiste	<i>FF</i>	1	500 000	500 000
A3.5.3. Frais d'animation du Co-formateur (STD environnement)	<i>jour</i>	2	25 000	50 000
A3.5.4. Frais de déplacement du Co-formateur (STD environnement)	<i>Jour</i>	2	5 000	10 000
Prise en charge des participants	<i>Participants</i>	22	10 000	220 000
A3.5.5. Suivi des bénéficiaires par le STD après formation	<i>sortie</i>	4	10 000	40 000

	A3.6. Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers dans la ville de Boromo				7 200 000
	<i>A3.6.1: Formation</i>	<i>Session</i>	<i>1</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>
	<i>A3.6.2: construction de 50 poulaillers</i>	<i>Poulailler</i>	<i>50</i>	<i>100 000</i>	<i>5 000 000</i>
	<i>A3.6.3. Acquisition des volailles</i>	<i>U</i>	<i>300</i>	<i>5 000</i>	<i>1 500 000</i>
	<i>A3.2.4. Acquisition de déparasitant et vaccin</i>	<i>U</i>	<i>300</i>	<i>500</i>	<i>150 000</i>
	<i>A3.3.5. Suivi technique</i>	<i>Sorties</i>	<i>5</i>	<i>10 000</i>	<i>50 000</i>
	Cout total activités type 3				59 920 000
	Cout total activités EC Bosquet de Virou				61 420 000

Tableau 8: Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 2

Bosquet n°1 de Virou				
<i>Principales activités sources d'impacts</i>	<i>Principaux impacts potentiels négatifs</i>	<i>Principales mesures d'atténuation /bonification</i>	<i>Coûts estimatifs des mesures (FCFA)</i>	<i>Responsable de mise en œuvre</i>
A3.1 Formation de 65 éleveurs sur les techniques d'élevage et acquisition d'animaux (caprins)	Risque de substitution des forêts par des prairies destinées à l'élevage du bétail	Sensibilisation des éleveurs	100 000	Mairie, CTC, Populations
		Reboisement de compensation	1 500 000	Mairie, CTC, Populations
A3.2. Formation, acquisition de volaille et construction de poulaillers au profit de 65 producteurs de Ouroubono	Risques chimiques des détergents et désinfectants utilisés pour les opérations d'entretien et de nettoyage.	Sensibilisation des populations	150 000	Mairie, CTC, Populations
		Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.3. Appuyer l'élevage d'aulacodes au profit de 20 producteurs dans le village de Ouroubono	Risques chimiques des détergents et désinfectants utilisés pour les opérations	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle	300 000	Mairie, CTC, Populations

	d'entretien et de nettoyage.	(EPI) : gants de protection		
A3.4. Construction d'un magasin de warrantage à Ouroubono	Risques chimiques des détergents et désinfectants utilisés pour les opérations d'entretien et de nettoyage.	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	300 000	Mairie, CTC, Populations
AA3.5. Formation en saponification et dotation en matériel de production dans la ville de Boromo	Production de déchets (sachets des pots)	Récolter les sachets les opérations de mise en terre des plants et les enfouir	150 000	
A3.6. Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers dans la ville de Boromo	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	150 000	
Total Budget PES EC Virou			2 800 000	

4.2.4.3. Budget récapitulatif

Espaces de conservation	Types d'activités	Coût Total (FCFA)
Espace de conservation forêt villageoise de Nanou	Type 1	0
	Type 2	1 500 000
	Type 3	29 780 000
	Mesures de sauvegarde	1 500 000
	Total EC1	32 780 000
Espace de conservation bosquet n°1 de Virou	Type 1	0
	Type 2	1 500 000
	Type 3	59 920 000
	Mesures de sauvegarde	2 800 000
	Total EC2	64 220 000
Total activités PDIC/REDD+		97 000 000
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)		3 000 000
Total Général		100 000 000

5. RESULTATS ATTENDUS

5.1. Financement initial

5.1.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+

Espace de conservation	Types d'activités	Activités principales	Nombre de Bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par groupe vulnérable			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
EC1 forêt villageoise de Nanou	Type1	A1.1. Reboisement de la forêt villageoise de 20 ha de Nanou	168	40	128	101	0	0	0
		A1.2: Délimitation de la forêt avec la haie vive à Nanou	168	40	128	101	0	0	0
		A1.3: Réalisation de pare feux autour de la forêt villageoise de Nanou	168	40	128	101	0	30	0
		A1.4: Reboisement de bosquet n°1 (3 ha) à Ouahabou	103	54	49	59	0	8	0
	Type 2	A.2.1. Mise en place et formation du comité de gestion de l'Espace de Conservation 1 (EC1) " forêt villageoise de Nanou"	10	4	6	4	0	0	0
		A.2.2. Mise en place du comité de gestion de l'Unité de transformation de PFNL à Nanou	5	4	1	4	0	1	0
		A.2.3. Elaboration d'une Charte foncière locale de gestion de la forêt villageoise de Nanou	168	40	128	101	0	8	0
		A.2.4. Mise en place du comité de gestion de l'Unité de transformation de PFNL de Ouahabou	6	5	1	4		1	

		A.2.5. Elaboration d'un cahier des charges de l'Unité de transformation de PFNL de Nanou	57	44	0	37	0	3	0
		A.2.6. Elaboration d'un cahier des charges de l'Unité de transformation de PFNL de Ouahabou	44	44	0	37	0	5	0
	Type 3	A3.1. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Nanou	44	44	0	37	0	3	0
		A3.2: Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés à Nanou	35	35	0	7	0	3	0
		A3.3. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouahabou	35	35	0	7	0	3	0
		A3.4: Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés à Ouahabou	35	35	0	7	0	3	0
		A3.5. Appui à la production de niébé fourrager K VX745 11 P Ouahabou	18	0	18	13	0	1	0
		A3.6: Formation en technique de fabrication de charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) et équipement à Ouahabou	30	0	30	25	0	2	0
		A3.7: Renforcement de capacités pour la production du charbon écologique (Evaluation, sensibilisation, formation, équipement) à Nanou	20	15	5	25	0	5	0
		A3.8: Reboisement du bosquet n°1 (3 ha) à Ouahabou	103	54	49	59	0	8	0
EC2 Bosquet n°1 de Virou	Type 1	A1.1. Reboisement du bosquet n°1 de Virou de 6 ha	98	22	76	85	0	5	0

		A1.2. Réalisation d'un forage à proximité du bosquet n°1 de Virou	87	55	32	68	0	5	0
		A1.3. Délimitation du bosquet n°1 de Virou de 6 hectares avec une haie vive	87	55	32	68	0	5	0
	Type 2	A2.1. Elaboration d'une Charte foncière locale de gestion du bosquet n°1 de Virou	168	40	128	101	5	0	0
		A2.2. Mise en place et formation du comité de gestion du bosquet n°1 de Virou	6	2	4	4	1	1	
		A2.3. Mise en place du comité de gestion de la miellerie à Boromo	6	2	4	2		1	
		A2.4. Mise en place et formation du comité de gestion du périmètre maraicher de 3 ha de Virou	98	22	76	85		5	
		A2.5. Mise en place et formation du comité de gestion du parc à vaccination de Ouroubono	6	2	4	2	2		
		A2.6. Mise en place et formation du comité de gestion de l'unité de transformation de PFNL à Ourobono	6	2	4	2	2		
		A2.7. Elaboration du cahier des charges du parc de vaccination à Ourobono	98	22	76	85		5	
		A2.8. Elaboration du cahier des charges de l'unité de transformation de PFNL à Ourobono	79	55	24	33		5	
		A2.9. Elaboration du cahier des charges du périmètre maraicher de 3 ha de Virou	82	10	72	47		35	
		A2.10. Elaboration du cahier des charges de la miellerie à Boromo	103	54	49	59	0	8	0
	Type 3	A3.1. Appui pour la réalisation de cordons pierreux	77	7	70	65	0	0	0

	A3.2. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouroubono	60	60	0	15	0	3	0
	A3.3. Réhabilitation du parc de vaccination métallique de Ouroubono	79	10	69	67		3	
	A3.4. Réalisation d'une miellerie à Boromo au profit des apicultures de Boromo.	11	0	11	11	0	2	0
	A3.5. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouroubono	11	0	11	11	0	2	0
	A3.6. Appui à la production de fumure organique (Compost) de 50 bénéficiaires à Ouroubono	50	10	40	30	0	0	0
	A3.7. Appui à la réalisation de cordons pierreux (1000ml) à Ouroubono	65	15	50	60	0	0	0
	A3.8. Aménagement d'un périmètre maraîcher de 3 ha à Virou	63	15	48	39	0	0	0
	A3.9. Formation sur les techniques de production de charbon écologique à Virou	25	0	25	12	0	2	0
	A3.10. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en équipements de production apicole à 30 Apiculteurs à Virou	30	5	25	10	0	3	0

5.1.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+

L'histogramme présente le bilan carbone global du PDIC/REDD+ de la commune de Boromo. L'analyse des trois éléments en couleur nous donne une bande bleue représentant les valeurs de l'évolution carbone sans le projet ; une bande marron représentant les valeurs de séquestration carbone avec le projet et une bande verte foncée, représentant le bilan. La bande bleue a une valeur de 1 910 tCO₂eq tandis que celle en marron est de -4 592 tCO₂eq. La différence de ces deux valeurs nous donne un résultat négatif de -6 501 tCO₂eq. Nous pouvons donc conclure que le PDIC REDD+ de Boromo contribuera à terme à la séquestration de carbone dans la commune.

Total sans et avec projet et bilan

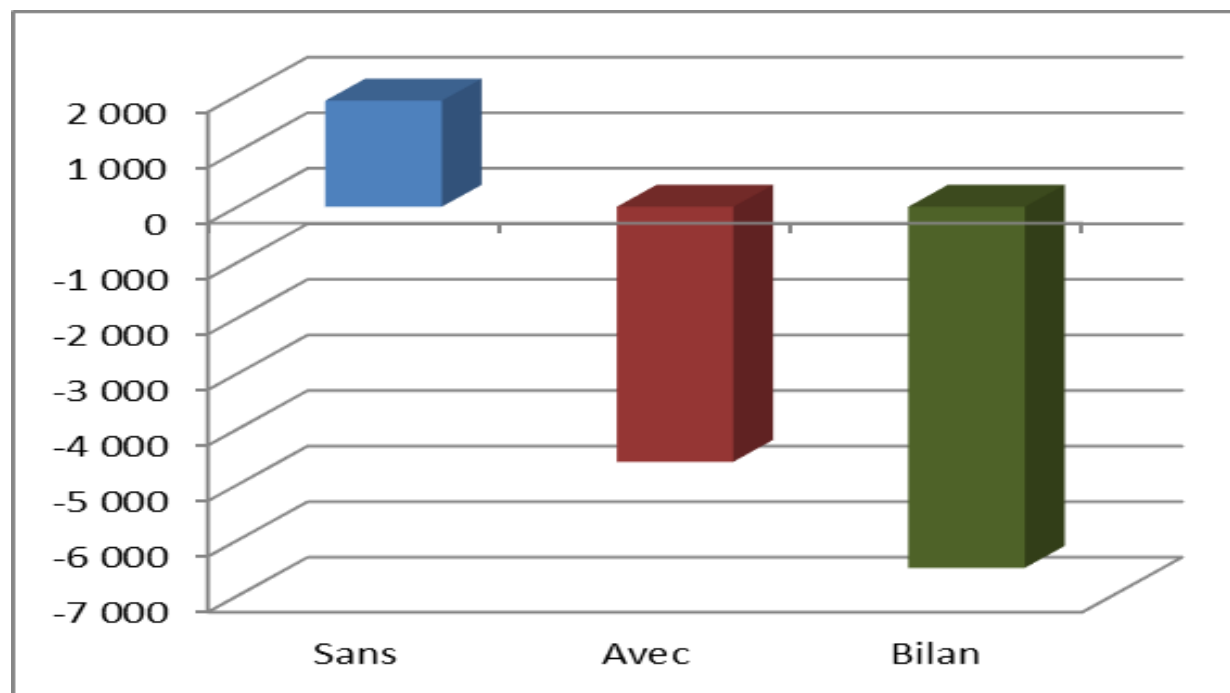


Figure 1: Résultats attendus en termes de séquestration de carbone financement initial

Le tableau ci-dessous représente le bilan carbone par composante du projet et par type de GES. Il présente ici les changements d'usage ainsi que les bilans avec et sans l'intervention du projet. L'analyse montre que les activités de réduction de la rédéforestation (déboisement) sans le projet émet 2 527 tCO₂eq, avec le projet émet 1 709 tCO₂eq d'où un bilan séquestration de -818 tCO₂eq. Pour les activités de boisement (reboisement), nous avons une séquestration de -200 tCO₂eq sans le projet, de -6 050 tCO₂eq avec le projet pour un bilan de -5 850 tCO₂eq. Les activités d'autres CUT donnent des émissions de 335 tCO₂eq sans le projet et 201 tCO₂eq avec le projet. Pour les activités de culture pérenne, nous avons -752 tCO₂eq sans le projet et une séquestration de -452 tCO₂eq avec l'intervention du projet d'où un bilan de 300 tCO₂eq. Le résultat global de l'intervention du PDIC/REDD+ donne un bilan carbone de -6 501 tCO₂eq.

Tableau 9: Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Boromo

Nom du Projet	PDIC_BOROMO		Zone climatique	Tropical (Sec)		Durée du Projet (en années)	20				
Continent	Afrique		Type de sol dominant	Sols à argiles 1:1		Surface totale (ha)	53				
Composantes du projet	Flux bruts		Bilan	Répartition du bilan par type de GES				Résultats par an			
	Sans	Avec		Tous les GES en tCO ₂ eq				Sans	Avec	Bilan	
Changements d'Usage	Tous les GES en tCO ₂ eq		CO ₂	N ₂ O	CH ₄	Biomasse	Sol	Autre			
	Positif=émission / négatif=puits										
Déforestation	2 527	1 709	-818	-797	0	-5	-15		126	85	-41
Boisement	-200	-6 050	-5 850	-3 619	-2 230	0	0		-10	-302	-292
Autres CUT	335	201	-134	-29	-100	-3	-2		17	10	-7
Agriculture											
Annuelle	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0

Pérenne	-752	-452	300	297	3	0	0	-38	-23	15	
Riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Patûrage & bétail											
Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bétail	0	0	0			0	0	0	0	0	
Dégradation et gestion											
Coastal wetlands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Intrants & Investissements											
Fishery & Aquaculture	0	0	0			0	0	0	0	0	
						0	0	0	0	0	
Total	1 910	-4 592	-6 501	-4 149	-2 327	0	-8	-17	95	-230	-325
Par hectare	36	-87	-123	-78,2	-43,8	0,0	-0,2	-0,3			
Par hectare et par an	1,8	-4,3	-6,1	-3,9	-2,2	0,0	0,0	0,0	1,8	-4,3	-6,1

5.1.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

La mise en œuvre des activités identifiées impactera la situation des populations cibles sur le plan environnemental, économique et social.

Sur le plan environnemental, les activités s'inscriront dans une démarche de gestion durable des ressources naturelles permettant ainsi une préservation de l'environnement.

En effet, certaines activités identifiées permettront la conservation et l'exploitation des espaces forestiers.

Sur le plan économique, les revenus des populations bénéficiaires des investissements connaîtront une augmentation.

Les investissements induiront la mise en place d'activités génératrices de revenus au profit de la population des villages ciblés et de façon indirecte à l'ensemble de la commune.

Sur le plan social :

- La prise en compte des jeunes, des femmes et des jeunes dans les activités ;
- Un meilleur accès aux soins ;
- Le ralentissement de l'exode rural ;

Sur le plan de l'amélioration de la gouvernance : la mise en place des différents organes de gestion des investissements à réaliser induira la transparence et la participation ce qui pourrait améliorer la gouvernance globale dans la commune.

5.2. Financement additionnel

5.2.1. Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+

Types d'activités	Activités/sous activités	Nombre de bénéficiaires	Répartition par sexe		Répartition par groupe vulnérable			
			Femmes	Hommes	jeunes	transhumants	PDI	Autres
Espace de conservation 1 (EC1): Forêt villageoise de Nanou								
Type2	A.2.1. Mise en place du comité de gestion de de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou	6	5	1	4		1	
	A2.2. Elaboration du cahier des charges de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou	98	22	76	85		5	
Type 3	A3.1: Formation technique de CES/DRS et dotation en matériel » à Ouahabou	30	5	25	15	0	0	0
	A3.2. Formation de producteurs en embouche ovine et dotation en animaux	25	5	20	5	0	0	0
	A3.3. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouahabou	60	0	60	30	0	2	0
	A3.4. Réalisation d'une pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou	20	0	20	15	0	0	0
Espace de conservation 1 (EC1): Bosquet n°1 de Virou								

Type 2	A2.1. Mise en place et formation du comité de gestion du magasin de warrantage de Ourobono	6	1	5	5		3	
	A2.2. Elaboration du cahier des charges du magasin de warrantage	98	22	76	85		5	
Type 3	A3.1 Formation de 65 éleveurs sur les techniques d'élevage et acquisition d'animaux (caprins)	65	15	50	40	0	0	0
	A3.2. Formation, acquisition de volaille et construction de poulaillers au profit de 65 producteurs de Ouroubono	65	15	50	40	0	0	0
	A3.3. Appuyer l'élevage d'aulacodes au profit de 20 producteurs dans le village de Ouroubono	20	10	10	10	0	0	0
	A3.4. Construction d'un magasin de warrantage à Ouroubono	37	0	37	0	0	0	0
	A3.5. Formation en saponification et dotation en matériel de production dans la ville de Boromo	22	22	0	15	0	0	0
	A3.6. Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers dans la ville de Boromo	30	5	25	18	0	5	0

5.2.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD

L'histogramme présente le bilan carbone global du PDIC/REDD+ de la commune de Boromo. L'analyse des trois éléments en couleur nous donne une bande bleue représentant les valeurs de l'évolution carbone sans le projet ; une bande marron représentant les valeurs de séquestration carbone avec le projet et une bande verte foncée, représentant le bilan. La bande bleue a une valeur de 849 tCO₂eq tandis que celle en marron est de 517 tCO₂eq. La différence de ces deux valeurs nous donne un résultat négatif de -331 tCO₂eq. Nous pouvons donc conclure que le PDIC REDD+ de Boromo contribuera à terme à la séquestration de carbone dans la commune.

Total sans et avec projet et bilan

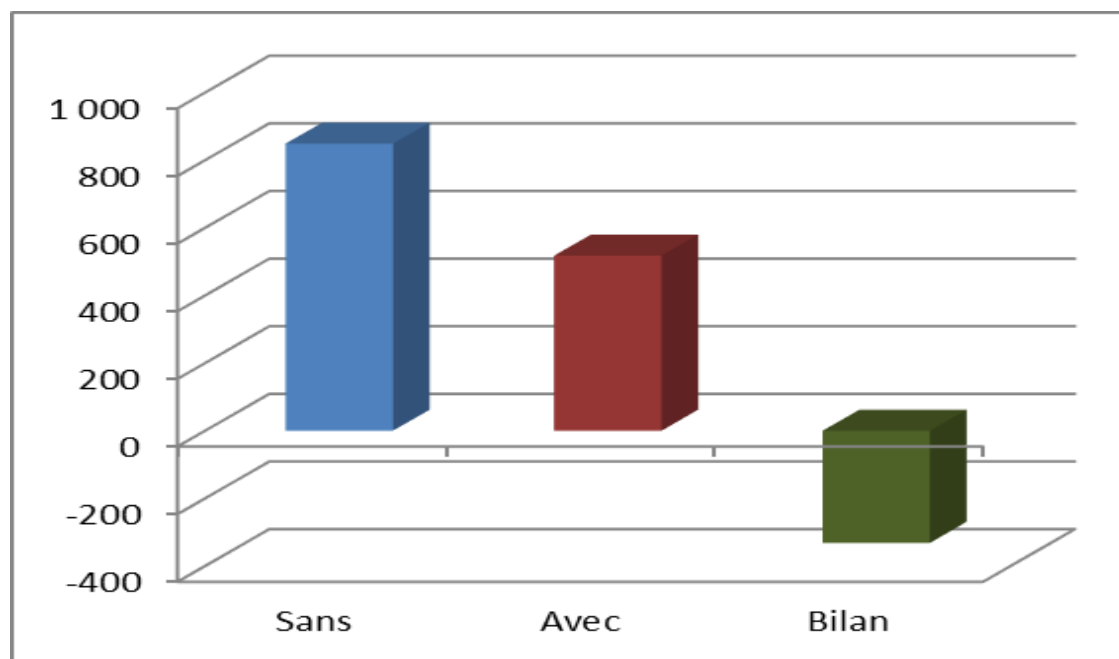


Figure 2 : Résultats attendus en termes de séquestration de carbone financement initial

Le tableau ci-dessous représente le bilan carbone par composante du projet et par type de GES. Il présente ici les changements d'usage ainsi que les bilans avec et sans l'intervention du projet. L'analyse montre que les activités de réduction de la rédéforestation (déboisement) sans le projet émet 916 tCO₂eq, avec le projet émet 620 tCO₂eq d'où un bilan séquestration de -296 tCO₂eq. Les activités d'autres CUT donnent des émissions de 339 tCO₂eq sans le projet et 169 tCO₂eq avec le projet, d'où un bilan séquestration de -169 tCO₂eq. Pour les activités de culture pérenne, nous avons -406 tCO₂eq sans le projet et une séquestration de -272 tCO₂eq avec l'intervention du projet d'où un bilan de 134 tCO₂eq. Le résultat global de l'intervention du PDIC/REDD+ donne un bilan carbone de -331 tCO₂eq.

Tableau 10: Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Boromo

Nom du Projet	PDIC_BOROMO		Zone climatique	Tropical (Sec)			Durée du Projet (en années)	20		
Continent	Afrique		Type de sol dominant	Sols à argiles 1:1			Surface totale (ha)	14		
Composantes du projet	Flux bruts		Bilan	Répartition du bilan par type de GES				Résultats par an		
	Sans	Avec		Tous les GES en tCO ₂ eq			Sans	Avec	Bilan	
Changements d'Usage	Tous les GES en tCO ₂ eq			CO ₂	N ₂ O	CH ₄				
	Positif=émission / négatif=puits			Biomasse						Sol
Déforestation	916	620	-296	-285	0	-3	-8	46	31	-15
Boisement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres CUT	339	169	-169	0	-169	-1	0	17	8	-8
Agriculture										
Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pérenne	-406	-272	134	127	7	0	0	-20	-14	7
Riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Patûrage & bétail										
Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Bétail	0	0	0				0	0		0	0	0
Dégradation et gestion	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0
Coastal wetlands	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0
Intrants & Investissements	0	0	0				0	0	0	0	0	0
Fishery & Aquaculture	0	0	0				0	0	0	0	0	0
Total	849	517	-331		-158	-162	0	-3	-8	42	26	-17
Par hectare	63	38	-25		-11,7	-12,0	0,0	-0,3	-0,6			
Par hectare et par an	3,1	1,9	-1,2		-0,6	-0,6	0,0	0,0	0,0	3,1	1,9	-1,2

5.2.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

La mise en œuvre des activités identifiées impactera la situation des populations cibles sur le plan environnemental, économique et social.

Sur le plan environnemental, les activités s'inscriront dans une démarche de gestion durable des ressources naturelles permettant ainsi une préservation de l'environnement.

En effet, certaines activités identifiées permettront la conservation et l'exploitation des espaces forestiers..

Sur le plan économique, les revenus des populations bénéficiaires des investissements connaîtront une augmentation.

Les investissements induiront la mise en place d'activités génératrices de revenus au profit de la population des villages ciblés et de façon indirecte à l'ensemble de la commune.

Sur le plan social :

- la prise en compte des jeunes, des femmes et des jeunes dans les activités ;
- un meilleur accès aux soins ;
- le ralentissement de l'exode rural ;

Sur le plan de l'amélioration de la gouvernance : la mise en place des différents organes de gestion des investissements à réaliser induira la transparence et la participation ce qui pourrait améliorer la gouvernance globale dans la commune.

6. PRINCIPAUX RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION DANS LA MISE EN OEUVRE DU PDIC/REDD+

6.1. Financement initial

Les activités planifiées dans le présent PDIC/REDD+ ont été retenues de façon participative et correspondent à la vision, aux ambitions et aux objectifs des populations.

Les risques liés à leur mise en œuvre se trouvent par conséquent minimisés. Toutefois, on peut noter les risques suivants qui méritent une attention particulière :

- L'utilisation de produits phytosanitaires inappropriés et/ou sans respect des dosages prescrits,
- Conflits liés aux attributions des parcelles aménagées ;
- Conflits liés au non-respect des règles de gestion des investissements.

Niveau/plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Sécuritaire	L'insécurité qui pourrait entraver la mise en œuvre du PDIC/REDD+	Anticiper dans la mise en œuvre des activités en identifiant des relais dans les villages
Gouvernance/Politique	Mauvaise gestion des activités	Sensibiliser les populations Sanctionner les éventuels fautifs
	Faible portage politique du PDIC/REDD+	Sensibiliser d'avantage les porteurs des activités et le conseil de collectivité territorial
Social	Accroissement du nombre de personnes déplacées internes	Sensibiliser les communautés hôtes et les PDI sur la cohésion sociale et la bonne utilisation des ressources naturelles
	Ciblage non inclusif	Mise en place de comités de plaintes
Institutionnel	Instabilité des organes et des acteurs de mise en œuvre	Sensibiliser les populations bénéficiaires et les structures locales sur leur responsabilité dans la conduite des activités
	Faiblesse dans le suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Engager à temps les acteurs chargés du suivi - Mettre à disposition les ressources nécessaires - Tenir régulièrement des rencontres de bilan
	Retard dans la mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper la préparation des dossiers ; - Mettre en place des points focaux dans les structures de la chaîne des marchés et des décaissements pour appuyer le Projet dans le suivi des dossiers

6.2. Financement additionnel

Les activités planifiées dans le présent PDIC/REDD+ ont été retenues de façon participative et correspondent à la vision, aux ambitions et aux objectifs des populations.

Les risques liés à leur mise en œuvre se trouvent par conséquent minimisés. Toutefois, on peut noter les risques suivants qui méritent une attention particulière :

- L'utilisation de produits phytosanitaires inappropriés et/ou sans respect des dosages prescrits,
- Conflits liés aux attributions des parcelles aménagées ;
- Conflits liés au non-respect des règles de gestion des investissements.

Niveau/plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Sécuritaire	L'insécurité qui pourrait entraver la mise en œuvre du PDIC/REDD+	Anticiper dans la mise en œuvre des activités en identifiant des relais dans les villages
Gouvernance/Politique	Mauvaise gestion des activités	Sensibiliser les populations Sanctionner les éventuels fautifs
	Faible portage politique du PDIC/REDD+	Sensibiliser d'avantage les porteurs des activités et le conseil de collectivité territorial
Social	Accroissement du nombre de personnes déplacées internes	Sensibiliser les communautés hôtes et les PDI sur la cohésion sociale et la bonne utilisation des ressources naturelles
	Ciblage non inclusif	Mise en place de comités de plaintes
Institutionnel	Instabilité des organes et des acteurs de mise en œuvre	Sensibiliser les populations bénéficiaires et les structures locales sur leur responsabilité dans la conduite des activités
	Faiblesse dans le suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Engager à temps les acteurs chargés du suivi - Mettre à disposition les ressources nécessaires - Tenir régulièrement des rencontres de bilan
	Retard dans la mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper la préparation des dossiers ; - Mettre en place des points focaux dans les structures de la chaîne des marchés et des décaissements pour appuyer le Projet dans le suivi des dossiers

ANNEXES

Annexe 1 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités

1.1. Financement initial

Types d'activités	Activités principales	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Cout total	Lieu(x)	Responsable de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
				An 1	An 2				
Espace de conservation "Forêt villageoise de Nanou"									
Type 1	A 1.1 : Reboisement de la forêt villageoise de 20 ha de Nanou	ha	20	x		10 150 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A1.2: Délimitation de la forêt avec une haie vive à Nanou	ha		x		4 925 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A1.3: Réalisation de pare feux autour de la forêt villageoise de Nanou	Unité		x		760 000	Nanou	Mairie	Population, STD
Type2	A.2.1. Mise en place et formation du comité de gestion de l'Espace de Conservation 1 (EC1) " forêt villageoise de Nanou	Comité	1		x	300 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A.2.2. Mise en place et formation du comité de gestion de l'Unité de transformation de PFNL à Nanou	Session	1		x	300 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A.2.3. Elaboration d'une charte foncière locale de la forêt villageoise de Nanou	Charte	1		x	3 500 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A.2.4. mise en place et formation du comité de gestion de l'Unité de transformation de PFNL de Ouahabou	Comité	1		x	300 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD

	A.2.5. Elaboration d'un cahier des charges de l'Unité de transformation de PFNL de Nanou	Cahier	1	x		1 200 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A.2.6. Elaboration d'un cahier de charge de l'Unité de transformation de PFNL de Ouahabou	Cahier	1	x		1 200 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
Type 3	A3.1. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Nanou	Unité	1	x		17 800 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A3.2: Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés à Nanou	Foyers		x		1 940 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A3.3. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouahabou	Unité	1	x		17 800 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
	A3.4. Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés à Ouahabou	Foyers		x		1 940 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
	A3.5. Appui à la production de niébé fourrager K VX745 11 P Ouahabou	Unité	1	x		1 440 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
	A3.6: Formation en technique de fabrication de charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) et équipement à Ouahabou	Session	1	x		6 100 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
	A3.7: Renforcement de capacités pour la production du charbon écologique (Evaluation, sensibilisation, formation, équipement) à Nanou	Session	1	x		6 100 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A3.8: Reboisement du bosquet n°1 (3 ha) à Ouahabou	ha	3	x		1 370 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD

Espace de conservation "Bosquet n°1 de Virou"									
Type 1	A1.1. Reboisement du bosquet n°1 de Virou de 6 ha	ha	6	x		890 000	Virou	Mairie	Population, STD
	A1.2. Réalisation d'un forage à proximité du bosquet n°1 de Virou	Forage	1	x		6 300 000	Virou	Mairie	Population, STD
	A1.3. Délimitation du bosquet n°1 de Virou de 6 hectares avec la haie vive	ha	6	x		11 220 000	Virou	Mairie	Population, STD
Type 2	A.2.1. Elaboration d'une Charte foncière locale de gestion du bosquet n°1 de Virou	Charte	1	x		3 500 000	Virou	Mairie	Population, STD
	A.2.2. Mise en place et formation du comité de gestion du bosquet n°1 de Virou	Comité	1	x		300 000	Virou	Mairie	Population, STD
	A.2.3. Mise en place du comité de gestion de la miellerie à Boromo	Comité	1	x		300 000	Virou	Mairie	Population, STD
	A.2.4. Mise en place et formation du comité de gestion du périmètre maraicher de 3 ha de Virou	Comité	1	x		300 000	Virou	Mairie	Population, STD
	A.2.5. Mise en place et formation du comité de gestion du parc à vaccination de Ouroubono	Comité	1	x		300 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A.2.6. Mise en place et formation du comité de gestion de l'unité de transformation de PFNL à Ouroubono	comité	x	x		300 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A.2.7. Elaboration du cahier des charges du parc de vaccination à Ouroubono	Cahier	1	x		1 200 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A.2.8. Elaboration du cahier des charges de l'unité de transformation de PFNL à Ouroubono	Cahier	1	x		1 200 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A.2.9. Elaboration du cahier des charges	Cahier	1	x		1 200 000	Virou	Mairie	Population, STD

	du périmètre maraîcher de 3 ha de Virou								
Type 3	A3.1. Appui pour la réalisation de cordons pierreux (1000 ml) à Virou	ml	1000	x		2 800 000	Virou	Mairie	Population, STD
	A3.2. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouroubono	Unité	1	x		17 800 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A3.3. Réhabilitation du parc de vaccination métallique de Ouroubono	Parc	1	x		3 690 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A3.4. Réalisation d'une miellerie à Boromo au profit des apicultures de Boromo	Miellerie	1	x		8 500 000	Boromo	Mairie	Population, STD
	A3.5. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouroubono	Session	1	x		4 010 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A3.6. Appui à la production compostière pour le maraîchage (équipement et formation de 50 bénéficiaires) à Ouroubono	Session	1	x		6 750 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A3.7. Appui à la réalisation de cordons pierreux (1000ml) à Ouroubono	ml	1000	x		2 640 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A3.8. Aménagement de Périmètre maraîcher de 3 ha à Virou	ha	3	x		25 147 500	Virou	Mairie	Population, STD
	A3.9. Formation sur les techniques de production de charbon écologique à Virou	Session	1	x		5 277 500	Virou	Mairie	Population, STD
	A3.10. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en équipements de production apicole à 30 Apiculteurs à Virou	Session	1	x		6 800 000	Virou	Mairie	Population, STD

1.2. Financement additionnel

Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
				An1	An2				
Espace de conservation 1: Forêt villageoise de Nanou									
Type 2	A.2.1. Mise en place du comité de gestion de de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou	Comité	1		x	300 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
	A.2.2. Elaboration du cahier des charges de la pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou	Cahier	1		x	1 200 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
Type 3	A3.1: Formation technique de CES/DRS et dotation en matériel » à Ouahabou	<i>Unité</i>	1		x	4 050 000	Nanou	Mairie	Population, STD
	A3.2. Formation de producteurs en embouche ovine et dotation en animaux	<i>bassin</i>	1		x	9 150 000		Mairie	Population, STD
	A3.3. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouahabou	<i>Unité</i>	1		x	6 800 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
	A3.4. Réalisation d'une pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou	<i>Pépinière</i>	1		x	9 780 000	Ouahabou	Mairie	Population, STD
Espace de conservation 2: Bosquet n°1 de Virou									

Type 2	A2.1. Mise en place et formation du comité de gestion du magasin de warrantage de Ouroubono	Comité	1		x	300 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A2.2. Elaboration du cahier des charges du magasin de warrantage	Cahier				1 200 000		Mairie	Population, STD
Type 3	A3.1 Formation de 65 éleveurs sur les techniques d'élevage et acquisition d'animaux (caprins)	<i>Unité</i>	1		x	7 180 000		Mairie	Population, STD
	A3.2. Formation, acquisition de volaille et construction de poulaillers au profit de 65 producteurs de Ouroubono	<i>Unité</i>	1		x	9 270 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A3.3. Appuyer l'élevage d'aulacodes au profit de 20 producteurs dans le village de Ouroubono	<i>Unité</i>	1		x	15 400 000	Ouroubono	Mairie	Population, STD
	A3.4. Construction d'un magasin de warrantage à Ouroubono	<i>Magasin</i>	1		x	16 450 000		Mairie	Population, STD
	A3.5. Formation en saponification et dotation en matériel de production dans la ville de Boromo	<i>Session</i>	1		x	4 120 000	Boromo	Mairie	Population, STD
	A3.6. Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers dans la ville de Boromo	<i>Unité</i>	1		x	7 200 000	Boromo	Mairie	Population, STD

Annexe 2 : Résultats issus de l'outil Ex Act

2.1 Financement initial

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement		9	1	32
Agriculture	Annuelle	0	5	3
	Pérenne	5	6	6
	Riz	0	0	0
Patûrage		10	11	11
Autres terres	Dégradées	29	28	0
	Autres	0	2	2
Terres humides		0	0	0
Surface totale (ha)		53	53	53

Matrice des évolutions sans le projet

Sols minéraux (ha)		FIN						Total pour le début	
		Agriculture			Patûrage	Autres terres			
Forêt/Boisement		Annuelle	Pérenne	Riz	Dégradées		Autres		
DEBUT	Forêt/Boisement	0	0	6	0	1	0	2,07	9
	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture Pérenne	0	5	0	0	0	0	0	5
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	10	0	0	10
	Autres terres Dégradées	1	0	0	0	0	28	0	29
	Autres terres Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		0,96	5	6	0	11	28	2,07	53,1

Matrice des évolutions avec le projet

Mineral soils (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Other Land		
			Annuelle	Pérenne	Riz	Dégradées	Autres		
DEBUT	Forêt/Boisement	3	0	4	0	1	0	1,71	9
	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture Pérenne	0	3	2	0	0	0	0	5
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	10	0	0	10
	Autres terres	Dégradées	29	0	0	0	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		31,93	3	6	0	11	0	1,71	53,1

2. 2. Financement additionnel

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)				
		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement		4	0	1
Agriculture	Annuelle	0	0	0
	Pérenne	0	3	2
	Riz	0	0	0
Patûrage		10	10	10
Autres terres	Dégradées	0	0	0
	Autres	0	0	0
Terres humides		0	0	0
Surface totale (ha)		14	14	14

Matrice des évolutions sans le projet

Sols minéraux (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Autres terres		
			Annuelle	Pérenne	Riz	Dégradées	Autres		
DEBUT	Forêt/Boisement	0	0	3	0	0	0	0,3	4
	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	10	0	0	10
	Autres terres	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		0	0	3	0	10	0	0,3	13,5

Matrice des évolutions avec le projet

Mineral soils (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Other Land		
			Annuelle	Pérenne	Riz	Dégradées	Autres		
DEBUT	Forêt/Boisement	1	0	2	0	0	0	0,2	4
	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	10	0	0	10
	Autres terres	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		1,12	0	2	0	10	0	0,2	13,5

Annexe 3 : Coordonnées des investissements du PDIC/REDD+

2.1. Investissements ponctuels

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
1.	Nanou	Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL	490889	1301020
2.	Nanou	Renforcement de capacités pour la production du charbon écologique (Evaluation, sensibilisation, formation, équipement)	491124	1300982
3.	Nanou	Appui à la fabrication et à l'utilisation des foyers améliorés	491032	1300808
4.	Virou	Réalisation d'un forage à proximité du bosquet	504466	1293577
5.	Virou	Appui à la réalisation de cordon pierreux de 1000 m	503401	1292442
6.	Virou	Appui à la production d'aliment bétail de 20 éleveurs	503139	1292763
7.	Virou	Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en équipement apicole de 30 éleveurs	504454	1293571
8.	Virou	Formation sur les techniques de production de charbon écologique	503321	1292730
9.	Ouroubono	Réhabilitation du parc à vaccination	507155	1290720
10.	Ouroubono	Installation d'une unité de transformation de PFNL (700 m2)	506990	1292458
11.	Ouroubono	Appui pour la réalisation de cordons pierreux de 1000 m	507885	1293321
12.	Ouroubono	Appui à la production de fumure organique de 50 bénéficiaires	506928	1292959
13.	Ouahabou	Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL	489162	1291536
14.	Ouahabou	Appui à la production de niébé fourrager K VX745 11 P Ouahabou	488473	1290828
15.	Ouahabou	Formation en technique de fabrication de charbon écologique	489332	1291758
16.	Ouahabou	Fabrication de foyers améliorés	489172	1291646
17.	Boromo	Appui à l'installation d'un rucher (miellerie)	506679	1301173
Financement additionnel				
1	Ouahabou	Formation technique de CES/DRS et dotation en matériel » à Ouahabou	489155	1291438
2	Ouahabou	Formation de producteurs en embouche ovine et dotation en matériel	488922	1291841
3	Ouahabou	Formation d'apiculteurs, acquisition et installation de ruches	488611	1290883
4	Ouroubono	Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers au profit de 65	506973	1292682

		producteurs		
5	Ouroubono	Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production	507101	1292688
6	Ouroubono	Appuyer l'élevage d'aulacodes au profit de 20 producteurs	506907	1292725
7	Ouroubono	Magasin de stockage pour le warrantage	506980	1292741
8	Ouahabou	Création d'une Pépinière villageoise à Ouahabou		
9	Boromo	Formation en saponification et dotation en matériel de production	507922	1298503
10	Boromo	Formation de 65 éleveurs sur les techniques d'embouche et acquisition d'animaux (caprins)	507465	1297961
	Boromo	Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers	507489	1297975

2.2. Investissements polygonaux

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
1	Nanou	Reboisement et délimitation de la forêt villageoise de 20 ha avec d'une haie vive	491972	1301137
2	Virou	Aménagement de périmètre maraîcher de 3 ha	504328	1293045
3	Virou	Reboisement et Délimitation du bosquet sacré n°1 de 6 ha à l'aide de haie-vive	507034	1293572
4	Ouahabou	Reboisement de bosquet n°1 (3 ha) à Ouahabou	492452	1292829

3.3. Investissements linéaires

RAS

Annexe 4 : Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités du PDIC/REDD+ de la commune

4.1. Financement initial

Forêt villageoise de Nanou				
<i>Principales activités sources d'impacts</i>	<i>Principaux impacts potentiels négatifs</i>	<i>Principales mesures d'atténuation /bonification</i>	<i>Coûts estimatifs des mesures (FCFA)</i>	<i>Responsable de mise en œuvre</i>
A 1.1 : Reboisement de la forêt villageoise de 20 ha de Nanou	Production de quantités importantes déchets plastiques (sachets des pots)	Collecter et enfouir les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants	150 000	Mairie, CTC, Populations
	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Sensibiliser les populations sur la prévention des accidents éventuels ; Acquisition et sensibilisation à l'utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection, botes, cache-nez lors des travaux.	250 000	Mairie, CTC, Populations
A1.2: Délimitation de la forêt avec une haie vive à Nanou	Production de quantités importantes déchets (sachets des pots)	Collecter et enfouir les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants	150 000	Mairie, CTC, Populations
	Pollution des sols par les déchets plastiques (sachets des pots) produits lors de la mise en terre des plants ;	Collecter et enfouir les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants		
	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Sensibilisation des populations sur la prévention des accidents éventuels Octroi et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de	200 000	Mairie, CTC, Populations

		protection, botes, cache-nez lors des travaux.		
A1.3: Réalisation de pare feux autour de la forêt villageoise de Nanou	Production de déchets (sachets des pots)	Collecter les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.1. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Nanou et formation à l'utilisation	Nuisance sonore	Sensibiliser les transformatrices sur les heures de travail	100 000	Mairie, CTC, Populations
	Perte de PFNL	Dotation en EPI/sensibilisation sur le port effectif des EPI	200 000	Mairie, CTC, Populations
	Risque de surexploitation et ou d'exploitation de PFNL Immature	Former les populations sur le mécanisme de gestion des plaintes liées aux investissements REDD+	100 000	Mairie, CTC, Populations
A3.3. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouahabou et formation à l'utilisation	Nuisance sonore	Sensibiliser les transformatrices sur les heures de travail	100 000	Mairie, CTC, Populations
	Pollution des eaux et des sols	Collecter les emballages usagés	100 000	Mairie, CTC, Populations
	Perte de PFNL	Réalisation de plantation de compensation	300 000	Mairie, CTC, Populations
	Risque de surexploitation et ou d'exploitation de PFNL Immature	Former les populations sur le mécanisme de gestion des plaintes liées aux investissements REDD+	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.5. Appui à la production de niébé fourrager K VX745 11 P Ouahabou	Risque de surexploitation et ou d'exploitation/ Risque d'abattage d'arbres liés à l'acquisition d'espaces de culture	Sensibiliser les producteurs sur la nécessité de protéger l'écosystème; acquérir des EPI	100 000	Mairie, CTC, Populations
A3.6: Formation fabrication de	Risques liés à la surexploitation	Sensibiliser les producteurs	100 000	Mairie, CTC,

charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) à Ouahabou	des ressources naturelles notamment les végétaux	de charbon écologique		Populations
A3.7: Formation fabrication de charbon écologique (sensibilisation, formation, équipement) à Nanou	Risques liés à la surexploitation des ressources naturelles notamment les végétaux	Réaliser un reboisement de compensation; Sensibiliser les producteurs de charbon écologique;	300 000	Mairie, CTC, Populations
A3.8: Reboisement du bosquet n°1 (3 ha) à Ouahabou	Production de déchets (sachets des pots)	Collecter les sachets des pots lors des opérations de mise en terre des plants; Acquérir des EPI	100 000	Mairie, CTC, Populations
Total Budget PES EC Nanou			2 550 000	
Forêt villageoise de Virou				
<i>Principales activités sources d'impacts</i>	<i>Principaux impacts potentiels négatifs</i>	<i>Principales mesures d'atténuation /bonification</i>	<i>Coûts estimatifs des mesures (FCFA)</i>	<i>Responsable de mise en œuvre</i>
A1.1. Reboisement du bosquet n°1 de Virou de 6 ha	Production de déchets (sachets des pots) /Pollution des sols par les déchets plastiques	Acquisition d'EPI et Sensibilisation des populations sur la prévention des accidents	250 000	Mairie, CTC, Populations
	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	200 000	Mairie, CTC, Populations
A1.2. Réalisation d'un forage à proximité du bosquet n°1 de Virou	Risques liés à la gestion du forage	Sensibilisation des populations sur la prévention des accidents	150 000	Mairie, CTC, Populations
	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	200 000	Mairie, CTC, Populations
A1.3. Délimitation du bosquet n°1 de Virou de 6 hectares avec	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de	Acquisition et utilisation d'Equipements de	200 000	Mairie, CTC, Populations

la haie vive et une clôture grillagée	reboisement	Protection Individuelle (EPI) : gants de protection		
A3.1. Appui pour la réalisation de cordons pierreux (1000 ml) à Virou	Incidents liés au transport des agrégats	Sensibiliser les producteurs	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.2. Réalisation d'une Unité de transformation de PFNL à Ouroubono	Nuisance sonore	Sensibiliser les transformatrices sur les heures de travail	150 000	STD, Mairie, Populations
	Perte de PFNL	Reboisement de compensation	350 000	
A3.3. Réhabilitation du parc de vaccination métallique de Ouroubono	Production de déchets biomédicaux	Sensibiliser les acteurs et incinérer les déchets	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.4. Réalisation d'une miellerie à Boromo au profit des apicultures de Boromo	Incidents liés à la présence des abeilles.	Aquisition d'EPI et Sensibilisation des acteurs sur leur utilisation	200 000	Mairie, CTC, Populations
A3.5. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouroubono	Incidents liés à la présence des abeilles.	acquérir des EPI Sensibiliser les acteurs sur leur utilisation	200 000	Mairie, CTC, Populations
A3.6. Appui à la production compostière pour le maraichage (équipement et formation de 50 bénéficiaires) à Ouroubono	Incidents liés au transport des agrégats	Sensibiliser les producteurs sur l'utilisation des EPI	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.7. Appui à la réalisation de cordons pierreux (1000ml) à Ouroubono	Incidents liés au transport des agrégats	Sensibiliser les producteurs	150 000	Mairie, CTC, Populations
A3.8. Aménagement de Périmètre maraîcher de 3 ha à Virou	Risques d'incidents liés aux travaux et à l'utilisation des produits chimiques	Acquisition des EPI et sensibilisation à leur utilisation	200 000	STD, Mairie, Populations
Total Budget PES EC Virou			2 700 000	

4.2. Financement additionnel

Forêt villageoise de Nanou				
<i>Principales activités sources d'impacts</i>	<i>Principaux impacts potentiels négatifs</i>	<i>Principales mesures d'atténuation /bonification</i>	<i>Coûts estimatifs des mesures (FCFA)</i>	<i>Responsable de mise en œuvre</i>
A3.1: Formation technique de CES/DRS et dotation en matériel » à Ouahabou	Risques d'incidents liés à l'utilisation du matériel	Sensibilisation des producteurs à l'utilisation des EPI	500 000	Mairie, CTC, Populations
		Acquisition d'EPI		
A3.2. Formation de producteurs en embouche ovine et dotation en animaux	Risque de substitution des forêts par des prairies destinées à l'élevage du bétail	Reboisement de compensation	500 000	Mairie, CTC, Populations
		Sensibilisation éleveurs	100 000	Mairie, CTC, Populations
A3.3. Formation en technique d'apiculture améliorée et dotation en matériel de production dans le village de Ouahabou	Risques éventuels liés aux produits stockés sur site	Sensibilisation des pisciculteurs	100 000	Mairie, CTC, Populations
A3.4. Réalisation d'une pépinière villageoise de 1 ha à Ouahabou	Risque de pollution par les déchets plastiques	Collecter les emballages usagés sensibiliser les pépiniéristes	300 000	Mairie, CTC, Populations
		Acquisition d'EPI		
Total Budget PES EC Nanou			1 500 000	
Bosquet n°1 de Virou				
<i>Principales activités sources d'impacts</i>	<i>Principaux impacts potentiels négatifs</i>	<i>Principales mesures d'atténuation /bonification</i>	<i>Coûts estimatifs des mesures (FCFA)</i>	<i>Responsable de mise en œuvre</i>
A3.1 Formation de 65 éleveurs sur les techniques d'élevage et acquisition d'animaux (caprins)	Risque de substitution des forêts par des prairies destinées à l'élevage du bétail	Sensibilisation des éleveurs	100 000	Mairie, CTC, Populations
		Reboisement de compensation	1 500 000	Mairie, CTC, Populations
A3.2. Formation, acquisition de volaille et construction de poulaillers au profit de 65 producteurs de Ouroubono	Risques chimiques des détergents et désinfectants utilisés pour les opérations d'entretien et de nettoyage.	Sensibilisation des populations	150 000	Mairie, CTC, Populations
		Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de	150 000	Mairie, CTC, Populations

		protection		
A3.3. Appuyer l'élevage d'aulacodes au profit de 20 producteurs dans le village de Ouroubono	Risques chimiques des détergents et désinfectants utilisés pour les opérations d'entretien et de nettoyage.	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	300 000	Mairie, CTC, Populations
A3.4. Construction d'un magasin de warrantage à Ouroubono	Risques chimiques des détergents et désinfectants utilisés pour les opérations d'entretien et de nettoyage.	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	300 000	Mairie, CTC, Populations
AA3.5. Formation en saponification et dotation en matériel de production dans la ville de Boromo	Production de déchets (sachets des pots)	Récolter les sachets les opérations de mise en terre des plants et les enfouir	150 000	
A3.6. Formation, acquisition de volaille et appui à la construction de poulaillers dans la ville de Boromo	Risques d'accidents engendrant de blessures lors des travaux de reboisement	Acquisition et utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants de protection	150 000	
Total Budget PES EC Virou			2 800 000	

Annexe 5 : Outils utilisés lors des investigations terrain (fiches de collecte de données, PV de consultation publique, etc.) y compris quelques photos des séances de consultation publique

Les outils de collecte des données complémentaires ont été les suivants :

Les outils de collecte de données sur l'environnement physique (écologique) des sites

- Cartographie des sites retenus
- Description des potentialités et des contraintes de gestion des forêts protégées
- Identification et évaluation des actions d'aménagement
- Identification et évaluations des produits à valoriser dans les sites à aménager
- Identification des personnes vulnérables dans les villages riverains des sites
- Impacts des réalisations sur l'environnement, le social, et l'économie locale
- Définition des critères de vulnérabilité ou des groupes vulnérables des ressources forestières avec les communautés
- Risques et menaces environnementales et sociales de l'aménagement des sites (critères et méthode d'évaluation, impact sur les ressources naturelles, sur le développement socio-économique, sur le genre, et sur les personnes vulnérables)
- Mesures d'atténuation et/ou de bonification des sites et des personnes vulnérables
- Dispositif institutionnel de la mise en œuvre des mesures (organisation, fonctionnement, suivi et budget)
- Coût des mesures et bénéficiaires (nombre d'hommes, femmes, personnes ou groupes vulnérables)
- Organisation et gestion de l'activité, Calendrier prévisionnel d'exécution de chaque activité sur la durée du projet)

Les outils de collecte de données sur l'environnement humain (socioéconomique) des sites

- Caractéristiques socio-économiques de la zone d'intervention
- Description de la gouvernance locale des ressources naturelles (pratiques institutionnelles, organisationnelles et d'actions terrain)
- Potentialités et contraintes de gestion durable des terres dans la Commune
- Identification des bonnes pratiques de séquestration du carbone dans la commune
- Identification des actions environnementales de résilience des communautés face aux changements climatiques
- Définition des actions de valorisation des PFNL des sites aménagés du projet et retombées financière des produits (nature des produits, quantité escomptée, prix des produits, revenus escomptés, etc).
- Définition des critères de vulnérabilité ou des groupes vulnérables des ressources forestières avec les communautés
- Bénéficiaires et prise en compte du genre et des personnes vulnérables
- Evaluation des retombées escomptées de l'intervention (villages, nombre d'acteurs, quantité de produits escomptés, revenus financiers, services écosystémiques etc.)
- Indicateurs socio-économiques au départ du projet (villages, nombre d'acteurs, quantité de produits escomptés, revenus financiers, etc.)
- Dispositif institutionnel de la mise en œuvre des actions (organisation, fonctionnement, suivi et budget)
- Indicateurs de suivi des actions et du dispositif de suivi mis en place

- Coût des actions et bénéficiaires (nombre d'hommes, de femmes, de personnes ou de groupes vulnérables)
- Organisation et gestion de l'activité, Calendrier prévisionnel d'exécution de chaque activité sur la durée du projet).

Les outils de collecte de données sur l'environnement humain (foncier) des sites

- Pratiques de Gestion foncière des sites dans la zone d'intervention (pratiques institutionnelles, organisationnelles et d'actions terrain)
- Potentialités et contraintes de gestion foncière des sites communautaire à aménager
- Définition des critères de vulnérabilité ou des groupes vulnérables des ressources forestières avec les communautés
- Identification des bonnes pratiques de gestion foncière (problématique, acteurs, textes locales, conventions, etc.) et niveau d'application
- Propositions de textes (nature) pour la sécurisation des aménagements (en rapport avec les contraintes foncières)
- Dispositif institutionnel de la mise en œuvre des mesures (organisation, fonctionnement, suivi et budget)
- Cadre logique des mesures (Objectif(s), Moyens physiques à mettre en œuvre (humains, techniques, matériels), Moyens financiers. Contributions de la collectivité et/ou d'autres projets, des communautés locales (nature, financier, ou main d'œuvre), Organisation et gestion de l'activité, Calendrier prévisionnel d'exécution de chaque activité sur la durée d
- Indicateurs de suivi des actions et du dispositif de suivi mis en place
- Coût des mesures et bénéficiaires (nombre d'hommes, de femmes, de personnes ou de groupes vulnérables)

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE 089
« ECONOMIE VERTE ET
CHANGEMENT CLIMATIQUE »

PROJET DE GESTION DURABLE DES
PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA
REDD+ (PGPC/REDD+)



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

ELABORATION DES PDIC/REDD+ DANS LA COMMUNE DE BOROMO
PROCES-VERBAL DE CONSULTATION AU NIVEAU COMMUNAL

Date	07 / 09 / 2022
Lieu de la rencontre	Hôtel de Ville de Boromo
Modérateur	Secrétaire Général (SG) de la Mairie de Boromo Pousga KABORE
Présence	Joindre la liste de présence détaillée en annexe

LES PRINCIPAUX POINTS DISCUTES :

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour de la rencontre de cadrage avec les acteurs communaux REDD+, qui a connue la présence du premier Vice-président de la délégation spéciale de la mairie à l'ouverture:

1. Du rappel du contexte du projet d'élaboration des PDIC / REDD+:

Après l'introduction de la rencontre par le SG, le premier Vice-président a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et saluer l'initiative. Avant de se retirer, il a également souhaité aux participants, du succès dans leurs travaux. La parole a ensuite été donné au représentant du PIF (Programme d'Investissement Forestier) qui a lui, rappelé le contexte du projet, la vision et les attentes du PIF dans le cadre de ce projet. Le chef de mission du bureau d'étude BGB Méridien pour sa part, a tenu à rappeler la démarche de travail entreprise depuis l'élaboration de la notice communale. Une démarche qui devrait également conduire la présente phase du projet jusqu'à la validation des PDIC / REDD+ par toutes les parties prenantes.

2. De la présentation de la méthodologie consolidée pour l'élaboration de PDIC/REDD+:

Monsieur BADO, chef de mission du bureau BGB a présenté la méthodologie consolidée aux participants. Une occasion pour lui de rappeler une fois de plus la démarche globale et celle ayant conduit à l'identification des trois sites retenus dans la commune de Boromo. De vingt (20) espaces de conservation, trois (3) ont retenu l'attention des populations de la commune et des services techniques déconcentrés. Il s'agit des espaces de conservation de Nanou, Koho et Virou.

3. De la sélection et classification des activités déjà listées dans la notice communale:

Il s'est agit de parcourir les différentes activités inscrites pour chaque localité et de les classer par ordre de priorité selon leurs pertinences et l'enveloppe budgétaire allouée à la commune qui est de 300 000 000 de Francs CFA.

LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS

Les préoccupations relevées étaient relatives à :

- la nécessité de bien budgétiser avec précision les activités pour éviter les écarts de budget et les difficultés de réalisation des chantiers;

- la précision dans la description des activités et la définition précise des types d'aménagement appropriés.

LES PRINCIPAUX RESULTATS / RECOMMANDATIONS

Les échanges fructueux du jour ont permis d'établir un tableau des activités retenues (Voir Annexe 1).

Boromo
Fait à Ouagadougou le 07 / 09 / 2022

Ont signé :

Pour la Mairie

Noms et prénoms

ROBONE Pougba

Titres/fonctions

SG / Maire

Contacts et signature

76 49 25 74



Un représentant des participants

Noms et prénoms

TARSOBA Tija Aristide

Titres/fonctions

Contrôleur des Eaux et Forêts

Contacts et signature

76-36-28-68

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'TARSOBA', written over the contact information.

Pour le bureau d'étude

Noms et prénoms

KAWASSÉ Haidara

Titres/fonctions

consultant SGB/BG

Contacts et signature

74 55 31 29

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'KAWASSÉ', written over the contact information.

Quelques images des séances de consultations publiques



Séance de consultation publique à Virou



Séance de consultation publique à Ouroubono

Annexe 6

Listes et contacts des personnes et structures rencontrées

Région: Boucle du Mouhoun
 Province: Bafé
 Commune/Village de: Baroni/Vinou

09/09/2022

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom-Prénom	Sexe	Profession	Contact téléphonique
1	NEYA VIADJI	M	Cultivateur / Membre CIV	9236 75 64
2	NEYA KOBINI	M	Cultivateur	
3	MIEN SOUMCIFA	M	Cultivateur / Vice Prt CIV	62060490
4	NEYA GALE	M	Cultivateur / Membre CIV	70 96 59 57
5	NEYA BOUKAO	M	Cultivateur / Rep. 1 ^{er} adj. au Chef du Village	70 16 21 75
6	NEYA DIMISSORO AMANOU	M	Cultivateur / Imame de Vinou	70 55 13 07
7	NEYA YELGA	F	Cultivateur / Membre CIV	70 48 78 54
8	NEYA ADAMA	M	Cultivateur / Membre CIV	70 55 70 37

9	NENI DJOMO	M	Cultivateur			
10	NEYA POU	M	Cultivateur	Association des Cultivateurs Rural de la zone	31 23 69 34	RD
11	Sighe Kafifa Boudou	F	Cultivateur	Association des Cultivateurs Rural de la zone	61 64 25 11	RD
12	NEWANA SIENOU	M	Cultivateur	Association des Cultivateurs Rural de la zone	31 54 16 98	RD
13	SOUGUE BESSENGUE	M	Cultivateur	Association des Cultivateurs Rural de la zone	31 68 30 22	RD
14	NEYA DPLHO	M	Cultivateur		31 50 02 10	RD
15	MHO BAYI	F	Ménagère	GOLES	52 65 35 08	RD
	MENI KARIDYATOU	F	Cultivateur	Ménagère	"	"
	KIEN MIEBIE	F	Cultivateur	Ménagère	"	"
	BOUDO MAMOUNATA	F	Ménagère		68 58 59 60	RD
	SOUGUE DAMATA	F	Ménagère		"	"
	BOUDO KOROUTIMI	F	Cultivateur		"	"
	SOUGUE NIEMVIN	F	Cultivateur		"	"
	SOUGUE KROSSYA	F	Cultivateur		"	"
	NEYA KALDO	F	Cultivateur		"	"
	BOUDO AMGUE	F	Cultivateur		"	"

KENDOUVU Zoko	F	Cultivatrice	00 "
OUEDRAHOUY. Kessale	F	Comptable GGB Jamboussou	02. 20. 20. 15
YAD MIENDOU MON	F	Cultivatrice	" "
MOUGUE AMTE	F	Cultivatrice	" "
NEVA WOLE	M	Cultivateur / societa Action (travail)	21 88 95 68
THASOBA Togo Anotide	M	Comptable des Eaux de l'Etat	76-96-28-68
Kouinkirama Ihiwure	M	Administrateur des Baux/Pois	76-45-26-30



Projet de Gestion durable
des Paysage Communaux pour la REDD+
(PGPC/REDD+) / Téléphone : +226 25 37 44 56
Site web : www.reddplus.bf